

2m11. 2734.1

Université de Montréal

**Les accidents impliquant des enfants
et l'attitude envers l'enfance à Montréal (1900-1945)**

par

Catherine Cournoyer

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.) en histoire

septembre 1999

© Catherine Cournoyer, 1999



2 ml. 27 24.1

D
7

U54

2000

V.002

Unité de Montréal

Les accidents impliquant les enfants
et l'attitude envers l'enfant à Montréal (1980-1981)

Faculté des arts et des sciences
Département d'histoire
L'histoire d'aujourd'hui

Présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise en arts (M.A.) en histoire



Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département d'histoire

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Les accidents impliquant des enfants
et l'attitude envers l'enfance à Montréal (1900-1945)

présenté par

Catherine Cournoyer

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:



Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Jacques Rouillard, président-rapporteur
Denyse Baillargeon, directrice de recherche
Suzanne Morton, membre du jury

Acceptation unanime le 20 octobre 1999

Mémoire accepté le:

Sommaire

Ce mémoire a pour objet de cerner l'évolution dans l'attitude des parents et de la société envers l'enfance entre les années 1900 et 1945 au moyen d'une analyse des accidents mortels, domestiques et hors-foyers, impliquant des enfants durant cette période. Plus précisément, nous tentons d'y établir quels étaient alors les paramètres de la responsabilité parentale à travers l'étude de la supervision accordée aux enfants et de l'espace qui leur était réservé dans la famille et dans la société. Nous soutenons l'hypothèse que l'enfant ne faisait pas l'objet d'une attention soutenue à l'époque. Il se trouvait en marge des faits et gestes quotidiens de ses proches et ne bénéficiait pas d'une place propre, c'est-à-dire d'un d'espace désigné et aménagé pour répondre à sa condition d'enfant.

En premier lieu, nous présentons le contexte montréalais et nous offrons un bilan de l'historiographie de l'enfance où nous montrons que notre sujet n'a jamais vraiment été abordé jusqu'à ce jour. De même, nous soutenons qu'une bonne connaissance de la méthodologie et des conclusions des historiens de la famille, des femmes et même des hommes peuvent nous aider dans l'étude de l'histoire de l'enfance.

Dans le premier chapitre, nous abordons la problématique de notre mémoire en nous penchant sur la sécurité physique des enfants. Nous présentons un portrait détaillé des causes, des circonstances et des victimes des accidents mortels impliquant des enfants qui sont survenus à la maison et au-dehors, dans la ville, entre 1900 et 1945. Ainsi, nous établissons quels étaient les dangers dont les enfants *devaient* être protégés pour ensuite déterminer comment l'espace de l'enfance s'est modifié en réaction à l'évolution de ces accidents mortels. En effet, nous définissons dans le deuxième chapitre le degré de supervision accordée à

l'enfant pour établir que celle-ci s'inscrivait dans un esprit de laisser-faire forcé par les modestes conditions de vie des familles et par le peu de temps à la disponibilité des mères.

Au cours du dernier chapitre, nous faisons le bilan de la lutte entreprise par les parents des classes ouvrière et moyenne de la Métropole contre la transformation de leur cadre de vie, ce dernier devenant de plus en plus dangereux pour leurs enfants. Nous opposons cette indignation face aux accidents de la circulation au fatalisme qui persiste à l'intérieur du foyer pour démontrer que la *sacralisation* de l'enfance survenue, soi-disant, à la fin du dix-neuvième siècle n'est en fait que l'expression de la rage et de la colère des parents qui perdaient leurs enfants aux mains des nouveaux moyens de transport, ceux-ci bouleversant sévèrement leur cadre de vie. De même, nous démystifions le *sentimentalisme* des réformistes des mouvements préoccupés par la sécurité physique des enfants en levant le voile sur leurs réels objectifs: isoler les enfants du monde adulte afin de les façonner à l'image de l'ordre en place, d'en faire de parfaits petits citoyens, la nation de demain.

Table des matières

SOMMAIRE.....	i
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vi
REMERCIEMENTS.....	vii
INTRODUCTION: À LA RECHERCHE DE L'ENFANT. CONTEXTE, HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET SOURCE.....	1
I.1 LE CONTEXTE MONTRÉALAIS.....	3
I.2 HISTORIOGRAPHIE.....	5
I.2.1 L'histoire des sentiments et le concept de l'enfance.....	5
I.2.2 L'histoire institutionnelle ou l'étude des structures destinées à l'enfance.....	10
I.2.3 L'histoire de la famille et les enfants.....	14
I.2.4 L'histoire des femmes et leurs enfants.....	17
I.2.5 Où sont donc les pères dans toute l'histoire?.....	20
I.3 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE.....	22
I.3.1 Les axes thématiques.....	22
I.3.2 Les sources.....	24
I.3.3 La méthodologie.....	26
I.3.4 Les catégories d'analyse et les hypothèses.....	27
CONCLUSION.....	29
CHAPITRE 1: «C'EST ARRIVÉ TELLEMENT VITE. C'EST UN PUR ACCIDENT» LES DANGERS DE L'ENFANCE DANS UNE VILLE INDUSTRIELLE: ANALYSE DES ACCIDENTS ET DE LEURS CIRCONSTANCES.....	30

1.1 L'ÉVOLUTION DES ACCIDENTS.....	31
1.1.1 <i>Les accidents à la maison: circonstances et causalités.....</i>	36
1.1.2 <i>Les accidents hors-foyers: circonstances et causalités.....</i>	47
1.2 LES VICTIMES: ÂGE, CLASSE, ETHNIE ET GENRE.....	57
1.3 LE RÔLE DE LA SOCIALISATION ET DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS.....	70
 CONCLUSION.....	 77
 CHAPITRE 2: «COMME À L'HABITUDE.» L'ESPACE DE L'ENFANCE DANS LA FAMILLE ET DANS LA VILLE.....	 79
2.1 L'ESPACE DE L'ENFANCE: TRAVAIL, SOCIABILITÉ ET JEU.....	82
2.1.1 <i>L'espace de l'enfant hors du foyer.....</i>	82
2.1.2 <i>L'espace de l'enfance au foyer.....</i>	95
2.2 LA RESPONSABILITÉ DES ENFANTS.....	97
2.3 L'ESPACE ÉMOTIF DE L'ENFANCE.....	113
 CONCLUSION.....	 121
 CHAPITRE 3: LA PLUS INJUSTE DES PERTES: LA MORT DE L'ENFANT.....	 122
3.1 RÉACTION FACE À LA MORT DE L'ENFANT: RÉSIGNATION OU INDIGNATION?.....	124
3.1.1 <i>«Il ne peut y avoir de faute»: les accidents domestiques.....</i>	126
3.1.2 <i>Entre la résignation et l'indignation: les accidents hors-foyers.....</i>	133
3.2 LES INSTITUTIONS RÉSERVÉES À L'ENFANCE.....	142
 CONCLUSION.....	 151
 CONCLUSION.....	 153
 BIBLIOGRAPHIE.....	 159

Liste des tableaux

I.	Nombre d'accidents relevés en fonction des années.....	32
II.	Nombre d'accidents en fonction de l'endroit.....	33
III.	Nombre d'accidents domestiques par année.....	37
IV.	Nombre d'accidents hors-foyers par année en fonction des causes.....	48
V.	Nombre d'accidents routiers par année en fonction du moyen de transport.....	52
VI.	Nombre d'accidents par année en fonction du genre.....	57
VII.	Nombre d'accidents hors-foyers par année en fonction du genre.....	58
VIII.	Nombre d'accidents domestiques par année en fonction du genre.....	60
IX.	Âge des victimes d'accidents en fonction des années.....	61
X.	Âge des victimes d'accidents domestiques en fonction des années.....	62
XI.	Âge des victimes d'accidents hors-foyers en fonction des années.....	63
XII.	Nombre d'accidents hors-foyers en fonction de l'ethnie.....	64
XIII.	Nombre d'accidents domestiques en fonction de l'ethnie.....	66
XIV.	Nombre d'accidents par année en fonction de l'occupation du père.....	67
XV.	Nombre d'accidents hors-foyers par année en fonction de l'occupation du père.....	68
XVI.	Nombre d'accidents domestiques en fonction de l'occupation du père.....	69

Liste des sigles et des abréviations

ANQM Archives nationales du Québec à Montréal

MPPA Montreal Park and Playground Association

NDG Notre-Dame-de-Grâce

OTJ Organisation des terrains de jeux

RCDM Rapports du Coroner du District de Montréal

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de maîtrise, Denyse Baillargeon. Sans son support, ses judicieux conseils et sa patience, je n'aurais sans doute jamais terminé ce mémoire. Je suis également reconnaissante à Suzanne Morton de m'avoir aidé à développer ce projet de recherche et surtout, de m'avoir fait partager sa passion pour l'histoire sociale.

Je me dois aussi d'exprimer ma gratitude à mes parents, Solange et Dollard, pour leurs encouragements et leurs bons mots quand mon moral tombait sous zéro. Mes amis ont aussi été d'un grand soutien en me permettant, à l'occasion, de m'évader de mes recherches. Surtout, je tiens à dire merci à mon conjoint, Yasser, pour ses bons soins (tout particulièrement sa cuisine!!!), son support moral et son affection.

J'aimerais également souligner le travail formidable des archivistes des Archives Nationales du Québec à Montréal. Ils ont su faciliter mes recherches en m'indiquant certains outils de travail dont j'ignorais l'existence. Je les en remercie.

Introduction

À la recherche de l'enfant. Contexte, historiographie, problématique et sources

Par un beau matin d'avril, vers dix heures, Paul Brunet jouait à la balle et au cerceau avec ses frères et ses compagnons sur le trottoir de la rue Guy. Soudain, sa balle lui échappa et roula dans la rue, grouillante à cette heure de la matinée. Un tramway descendait alors la côte entre les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques, mais le jeune enfant, âgé de trois ans et huit mois, se dirigea tout de même vers sa balle échouée sur les rails de l'engin. Quelques instants plus tard, le drame était arrivé¹.

Ce genre d'accident n'avait rien d'inhabituel dans le Montréal du début du siècle. Les enfants allaient librement dans les rues, sans supervision parentale, et devaient donc composer avec les potentiels dangers qui les entouraient. Les réseaux de chemin de fer, les nouveaux moyens de transport en pleine expansion, comme le tramway et l'automobile, et la construction du canal Lachine transformaient de façon continue le paysage urbain et intensifiaient le rythme de vie des Montréalais. Les rues qui constituaient l'endroit par excellence des enfants pour s'amuser et rencontrer les copains devenaient de plus en plus dangereuses à mesure que la ville se modernisait sous l'effet de l'industrialisation.

En cette fin de siècle, un cas comme celui du jeune Brunet serait facilement attribué à de la négligence parentale, aucun des parents n'étant présent sur les lieux pour surveiller les enfants occupés à leurs jeux. Il n'en était cependant pas ainsi à l'époque. Les autorités légales de la ville de Montréal jugèrent que personne n'était à blâmer pour l'incident, pas même le chauffeur du «char» qui, aux dires des

¹ Archives Nationales du Québec à Montréal (ci-après ANQM), *Rapports du Coroner du District de Montréal* (ci-après RCDM), avril 1898, no 127.

témoins, allait plus vite qu'à l'habitude. Aucune compensation monétaire de la part de la compagnie de tramway ou du gouvernement ne fut versée aux parents de la victime. L'enfant ne laissa derrière lui que le vide de sa mort.

Ce cas soulève nombre de questions quant à l'attitude parentale et sociale envers les enfants. Il suggère en effet que les concepts de responsabilité et de négligence n'avaient pas de définition précise dans le Montréal du début du siècle. Il montre également que le souci actuel de protéger les enfants des dangers environnants qui se manifeste par l'encadrement de l'enfance à travers un réseau institutionnel leur étant destiné et des normes parentales prônant la supervision continue des enfants, n'a pas son écho, ou du moins ne se retrouve pas de façon formelle, au tournant du siècle. Cette divergence entre nos normes et la réalité du passé nous amène à supposer qu'il y a évolution dans l'attitude envers l'enfance, que la nature de la relation parent-enfant tout comme les préoccupations sociales pour la jeunesse sont des construits sociaux qui se sont modifiés au cours des années.

Ce mémoire a pour but de cerner cette évolution dans l'attitude des parents et de la société envers l'enfance. Afin d'y parvenir, nous analysons les cas d'accidents mortels, domestiques et hors-foyers, impliquant des enfants entre les années 1900 et 1945. Cette étude vise donc à définir la place que les enfants occupaient dans la vie familiale et sociale par l'observation de l'encadrement dont ils faisaient l'objet. Les circonstances des accidents permettent d'établir les valeurs et les priorités familiales et de vérifier si le degré d'attention portée aux enfants était conditionné par la mentalité de l'époque ou encore par des facteurs de temps et de ressources.

I.1 Le contexte montréalais

C'est dans le Montréal de la première moitié du siècle que prend place cette étude. À cette époque, Montréal est au faite de son expansion économique. Métropole incontestée du Canada, les plus importantes institutions financières et industrielles du pays s'y retrouvent et la prospérité dont elle bénéficie attire un nombre impressionnant de nouveaux arrivants qui espèrent en profiter. L'industrialisation et l'urbanisation massives font en sorte que Montréal est alors en pleine transformation, se modernisant constamment pour devenir digne des plus grands centres urbains².

Si c'est le meilleur des temps pour l'économie, il s'agit cependant du pire pour les classes ouvrières. Herbert Brown Ames nous a laissé, dans son *City Below the Hill*³, un portrait peu reluisant de cette métropole. Ville de richesses pour certains, elle représente la mort pour une grande partie de sa population qui connaît les misères apportées par l'impureté des eaux, le lait contaminé et les diverses maladies épidémiques qui tuent des milliers d'habitants chaque année. La mortalité infantile élevée qui sévit alors fait de Montréal la ville la plus dangereuse où naître puisque, entre 1899 et 1901, pas moins de 26,76% de sa population naissante meurt avant d'atteindre l'âge d'un an⁴. Ce taux se résorbe dans les années qui suivent, mais même en 1927, avec un taux de mortalité infantile de 113 pour mille naissances, la situation n'est nullement satisfaisante comparée aux autres sociétés occidentales⁵.

² Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p.141.

³ Herbert Brown Ames, *The City Below the Hill. A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal, Canada*, Montréal, 1897; réimpr. Toronto, University of Toronto Press, 1972, 116p.

⁴ Terry Copp, *The Anatomy of Poverty: The Condition of the Working Class in Montreal, 1897-1929*, Toronto, McClelland & Stewart, 1974; réimpr. 1989, p.26.

⁵ *Ibid.*, p.100.

Ce fléau, que l'on associe conjointement à l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration massives, a tôt fait d'inquiéter l'élite. À l'image de ce qui se produit en Angleterre, en France, aux États-Unis et au Canada anglais, un vaste mouvement pour la sauvegarde de l'enfance, teinté de patriotisme et de nationalisme, s'organise pour contrer ces problèmes⁶. Ce mouvement était issu du courant réformiste qui a marqué toutes les sociétés occidentales entre 1885 et 1925⁷. Les groupes de réformateurs étaient formés de philanthropes, de spécialistes de la santé et de femmes unies dans des organisations charitables. En majorité anglophones - les questions sociales relevant du clergé chez les francophones⁸ -, ils appartenaient à la classe bourgeoise et cherchaient à transmettre aux classes démunies leur idéal de la domesticité -c'est-à-dire à isoler la famille (femme et enfants) dans la sphère privée-, tout comme leur foi dans le progrès social et économique. Efficacité, science et professionnalisation constituaient leur credo⁹. C'est en accord avec cette mentalité qu'ont été mises en place certaines mesures d'hygiène comme la pasteurisation obligatoire du lait en 1926, ainsi que des services de santé comme les Gouttes de lait, les trois premières cliniques ouvrant leurs portes à Montréal en 1910¹⁰.

Cette toile de fond nous permet de situer le développement des nouvelles normes sociales concernant la supervision de l'enfance tout comme leur transposition dans le vécu des familles. Étudiés du point de vue des réformes sociales ou de l'histoire des femmes, ces thèmes n'ont cependant pas reçu l'attention des historiens de l'enfance jusqu'à ce jour. À travers son bilan historiographique de l'ensemble de la production historique portant sur l'enfance,

⁶ Denyse Baillargeon, «Fréquenter les Gouttes de lait'. L'expérience des mères montréalaises, 1910-1965», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 1 (été 1996): 32.

⁷ Sur le mouvement de réforme canadien, voir Mariana Valverde, *The Age of Light, Soap, and Water. Moral Reform in English Canada, 1885-1925*, Toronto, McClelland & Stewart, 1991, 205p.

⁸ Linteau, *Histoire de Montréal...*, p. 209. Il est à noter que si l'assistance publique relevait de l'Église, l'hygiène publique, pour sa part, était du ressort de l'administration municipale.

⁹ Janet Guildford, «'I Often Run in the Streets of Halifax': Middle Class Attitudes to Children in Halifax, 1850-1870», Halifax, *article non publié* (Histoire), Université de Dalhousie, p.3.

¹⁰ Baillargeon, «Fréquenter les Gouttes...», p.32.

John Bellingham résume bien les deux grandes tendances qui ont marqué ce champ de recherche depuis l'essor de l'histoire sociale dans les années soixante. L'histoire des sentiments et celle des institutions destinées à l'enfance sont les deux courants qui ont monopolisé la pratique historique, ces deux champs scrutant l'enfant soit comme l'objet de définitions culturelles ou encore comme client des institutions¹¹.

I.2 Historiographie

I.2.1 L'histoire des sentiments et le concept de l'enfance

Avec *L'Enfant et la vie familiale dans l'Ancien Régime*, Philippe Ariès a ouvert un débat sur l'évolution de la conception de l'enfance qui devait donner le ton à la recherche historique. Historien des sentiments, il a étudié les changements qui sont survenus dans l'idée que les sociétés se faisaient de l'enfance de la période moyenâgeuse au passage à l'ère industrielle, idée qu'il a définie en fonction de la gradation des âges. Il a offert une interprétation structurelle de cette évolution, décrivant la famille préindustrielle comme un lieu de production dont les échanges affectifs et sociaux prenaient place en-dehors de l'enceinte familiale, c'est-à-dire dans la parenté et la communauté. À partir de l'analyse des représentations artistiques de l'enfance (peintures, livres, chants folkloriques, etc.), Ariès a conclu que l'enfance avait été «inventée» vers le dix-huitième siècle, parallèlement à l'essor de l'éducation qui devait sortir l'enfant du tout familial et le singulariser comme un être distinct¹².

¹¹ Bruce Bellingham, «The History of Childhood Since the 'Invention of Childhood'. Some Issues in the Eighties», *Journal of Family History*, vol. 13, no 2 (1988): 348.

¹² Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960; réimpr., Paris, Édition du Seuil, 1973, p. 134-35.

Plusieurs historiens ont récupéré les thèses d'Ariès pour y apporter certaines nuances. Par exemple, Edward Shorter a depuis associé «l'invention» de l'enfance à la montée de l'idéal de la domesticité, l'isolement des femmes avec leur progéniture dans la sphère privée ayant généré une montée de sentimentalisme¹³. D'autres ont affirmé que le développement de l'individualisme a également joué dans cette conscience accrue de l'enfance comme stade distinct de la vie, ce qu'ils expliquent par la mise en place du système capitaliste qui devait détruire les liens communautaires pré-modernes¹⁴.

Quoique ces historiens des sentiments ne traitent pas de l'amour filial de façon explicite, ils soutiennent tout de même qu'il y a eu une croissance de l'attachement des parents envers leurs enfants avec l'invention du concept de l'enfance. Ariès et Stone ont expliqué cette tendance par la baisse des taux de mortalité infantile due au développement des sciences et de la médecine. La forte mortalité infantile aurait poussé les parents à se distancer de leurs enfants afin de se protéger des souffrances d'un deuil. Un taux de mortalité en baisse aurait allégé les craintes des parents qui se seraient alors davantage investis émotionnellement¹⁵. Cette théorie perd cependant de sa pertinence dans le contexte industriel, période qui n'a pas été étudiée par les historiens des sentiments, puisque la mortalité infantile y a atteint des taux effarants. Les mouvements pour la sauvegarde de l'enfance qui ont émergé à la fin du dix-neuvième siècle étaient d'ailleurs motivés par ce fléau issu de l'industrialisation et de l'urbanisation intensives¹⁶.

¹³ Edward Shorter, *The Making of the Modern Family*, New York, Basic Books, 1975, p.192-96.

¹⁴ Laurence Stone, *The Family, Sex and Marriage in England 1500-1800*, New York, Harper & Row, 1977, p.687.

¹⁵ *Ibid.*, p.70.

¹⁶ Cynthia R. Comacchio, «Nations are Built of Babies». *Saving Ontario's Mothers and Children, 1900-1940*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, p.3.

L'idée d'une individualisation accrue des enfants a récemment été récupérée par l'historien Daniel Scott Smith. Pour sa part, il a analysé les noms donnés aux enfants lors de la période industrielle en Nouvelle-Angleterre afin de déceler l'attitude des parents envers leurs enfants. Il a constaté l'abandon de l'usage de nommer les enfants d'après un parent proche ou un autre enfant de la famille, mort ou vivant, vers 1860 au Massachusetts, ce qui l'amène à conclure à la reconnaissance de l'individualité de l'enfant vers cette époque¹⁷. Cette étude ne fait cependant que déduire une transformation générale dans l'attitude des parents et n'offre malheureusement pas d'explication à ce changement.

Ces théories d'une l'évolution, d'une progression dans l'attitude envers l'enfance n'a cependant pas fait l'unanimité dans la communauté historique. Dans une virulente critique des historiens des sentiments, Linda Pollock soutient que l'on doit «keep in mind that there are some basic features of human experience which are not subject to change, and use this as a context within which to pursue our analysis of those dimensions of childhood which have altered¹⁸». Elle adopte, pour sa part, une approche bio-sociale en ce qui concerne l'attachement aux enfants et soutient que les changements d'attitude observés à leur égard étaient parallèles à des transformations similaires dans la société dans son ensemble. Par exemple, elle note que l'évolution des jeux des enfants ne reflète pas une transformation propre à l'enfance puisque les adultes s'adonnent également, au même moment, à de nouvelles formes de divertissements.

Ce débat historiographique entre les tenants du changement et de la continuité est basé sur une incompréhension des objectifs et des conclusions des deux courants et, par conséquent, ne nous mène nulle part. En effet, Ariès et ses

¹⁷ Daniel Scott Smith, «Child-Naming Practices, Kinship Ties, and Change in Family Attitudes in Hingham, Massachusetts, 1641 to 1880», *Journal of Social History*, vol.18, no 4, 1985, p.541-566.

¹⁸ Linda Pollock, *A Lasting Relationship. Parents and Children Over Three Centuries*, Hanover, University Press of New England, 1987, p.13.

disciples se sont penchés sur la conception de l'enfance comme manifestation culturelle sans chercher à conclure de façon explicite à la présence ou au manque d'amour des parents pour leurs enfants¹⁹. Au delà des critiques, nous devons donc retenir l'essentiel de leur thèse: il y a bel et bien eu des changements dans l'idée de l'enfance et dans les soins apportés aux enfants. De plus, il semble que la terminologie utilisée par ces historiens soit à la source de cette dissension historiographique. N'auraient-ils pas confondu résignation et indifférence; acceptation fataliste ou religieuse de la mort des enfants avec un détachement émotif?

Cette question est importante dans le contexte québécois très religieux de la première moitié du vingtième siècle. Il est fort possible que la mort d'un enfant ait alors été acceptée plus aisément parce que considérée comme le désir de la Providence. Nous devons garder cette éventualité à l'esprit, d'autant plus que la conception de l'enfance au Québec était alors fortement influencée par la religion catholique. Aux dires de Marie-Paule Malouin, l'enfant était perçu comme un être faible, marqué par le péché originel²⁰. Cette perception puritaine dépeignait l'enfant comme un «petit diable» dont on devait réprimer les mauvais instincts²¹.

Toute cette production sur la conception de l'enfance ne traite cependant que des manifestations idéelles et ne les relie jamais à la réalité des populations. Par conséquent, nous avons du mal à comprendre comment se modifie, se propage et s'implante une nouvelle conception de l'enfance. En effet, dans ces études historiques, les modifications dans les valeurs de l'enfance semblent résulter d'un processus de modernisation des consciences qui demeure complètement détaché

¹⁹ Bellingham, «The History of Childhood...», p.349.

²⁰ Marie-Paule Malouin, *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*, Montréal, Bellarmin, 1996, p.67.

²¹ Anthony Synnot, «Little Angels, Little Devils: A Sociology of Children», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie/ Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 20, no 1 (1983): 81.

du contexte structurel²². Il manque un chaînon entre les conceptions passées et présentes.

Viviana Zelizer, dans *Pricing the Priceless Child*, évite ce piège. Dans ce livre, elle analyse l'essor de la *sacralisation* de l'enfance qui s'exprime par le refus du travail des enfants mais qui, paradoxalement, en est venu à donner une valeur financière aux enfants à travers différentes formes de compensations monétaires (comme les compensations après un accident)²³. Zelizer explique ce glissement dans l'attitude envers l'enfance et les paradoxes qu'il soulève par le passage de l'économie familiale de production de l'ère agraire à l'unité familiale de consommation du monde industriel. L'industrialisation ayant sorti les moyens de production du foyer, la famille ouvrière a maintenu son unité de production par le travail des enfants à l'extérieur du lieu de résidence. Cette nouvelle réalité constituait une violation de l'idéal bourgeois de la famille suivant lequel femme et enfants devaient être préservés de tout contact avec la sphère publique. Par conséquent, l'enfant qui travaillait faisait offense à cette norme puisqu'il contractait sa force de travail²⁴. Le discours sur le caractère sacré de l'enfance serait donc issu d'un conflit entre ces deux types de familles plutôt que le résultat d'une transmutation de la conscience.

L'apport de Zelizer est inestimable puisqu'elle met fin à la description d'une classe ouvrière indigne et indifférente du sort de ses enfants²⁵ en montrant que la nouvelle attitude envers l'enfance ne résulte pas d'une moralité bourgeoise supérieure, mais d'une contradiction entre la norme bourgeoise et les nécessités matérielles de la famille ouvrière. L'approche de Zelizer met en lumière les écueils

²² Bellingham, «The History of Childhood...», p.352.

²³ Viviana A. Zelizer, *Pricing the Priceless Child: The Changing Social Value of Children*, New York, Basic Books, 1981, p.15.

²⁴ L'enfant qui travaillait sur la ferme familiale ne préoccupait nullement l'élite bourgeoise puisque son mode de vie n'était pas remis en cause par la persistance de l'unité familiale de production rurale (Zelizer, *Pricing the Priceless Child...*, p.77-79).

²⁵ Bellingham, «The History of Childhood...», p.349.

d'une histoire qui ne tient compte que des notions idéelles puisque les conflits entre le discours et la réalité entraînent une redéfinition continuelle des construits sociaux. Cependant, à l'image des historiens des sentiments, Zelizer s'intéresse davantage à la famille comme concept que comme une entité physique pourvue d'une expérience, d'un vécu²⁶. En effet, les historiens des sentiments se penchent sur l'histoire de l'enfance et non pas sur l'histoire des enfants²⁷. Les faits et gestes des jeunes individus de même que leur place dans la famille et la société demeurent encore inconnus.

I.2.2 L'histoire institutionnelle ou l'étude des structures destinées à l'enfance

L'autre courant historiographique analyse les modifications qui se sont produites dans les idéologies, les politiques, les lois, et même les constitutions des nations occidentales en ce qui a trait à l'enfance²⁸. De plus, il retrace l'établissement des structures institutionnelles visant l'isolement de l'enfance en marge du monde adulte: écoles, maisons de réforme, orphelinats, bibliothèques, services médicaux, etc. Le plus gros de la production nord-américaine sur l'histoire des enfants s'inscrit dans ce dernier courant.

Au Canada, les agences de placement pour les enfants démunis²⁹, tout comme les mouvements pour la mise en place de réseaux de familles d'accueil ont suscité bon nombre de travaux. Nous découvrons dans ces études que certains réformistes du Canada anglais privilégiaient le système des foyers d'accueil dès les

²⁶ Ariès, *L'enfant et la vie familiale...*, p.7.

²⁷ Hugh Cunningham, *Children and Childhood in Western Society Since 1500*, Londres, Longman, 1995, p. 7; Synnot, «Little Angels, ...», p.92.

²⁸ À propos des manifestations de l'idéologie de l'enfance dans les constitutions des États-nations occidentaux, voir John Boli-Bennett et John Meyer, «The Ideologie of Childhood and the State: Rules Distinguishing Children in National Constitutions, 1870-1970», *American Sociologist Review*, vol. 43 (décembre 1978): 797-812.

²⁹ Les organisations charitables qui se spécialisaient dans le placement d'enfants britanniques d'origines modestes dans des familles canadiennes se sont méritées une attention étendue dans cette historiographie. À ce sujet, voir Neil Sutherland, *Children in English-Canadian Society: Framing the Twentieth-Century Consensus*, Toronto, University of Toronto Press, 1976, 336p.; Joy Parr, *Labouring Children: British Immigrant Apprentices to Canada, 1868-1924*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 1980, 181p.

années 1880³⁰, alors que le placement systématique des enfants en orphelinat ne devait cesser que dans les années cinquante et soixante chez les Francophones à la suite de l'abandon de la conception puritaine de l'enfance³¹. Les recherches sur l'encadrement de l'enfance abandonnée ne se penchent cependant que sur les acteurs et le développement des institutions, sans vraiment dévoiler grand chose de l'expérience des enfants.

Cette approche est typique de l'histoire de l'éducation, sujet qui a particulièrement retenu l'attention des historiens canadiens. De tout temps, les recherches sur la scolarisation des enfants se sont faites en rapport avec les changements dans la position des enfants à l'intérieur de la production familiale afin de pouvoir saisir l'interrelation entre les deux. Les intellectuels des années 1960 et 1970 ont donc étudié l'enfance en fonction des perspectives, des ambitions et des actions des adultes, avec pour résultat que ces travaux s'attardent davantage sur la manière dont les adultes ont tenté de définir et de contrôler les enfants plutôt que sur la place qu'occupaient ces enfants dans la société³².

Neil Sutherland nous a offert la première monographie d'importance sur la question de l'enfance au Canada. Il a effectué un traitement synthétique du glissement de la conception de l'enfant-producteur à l'enfant-citoyen qui s'est opéré au tournant du vingtième siècle. Il y note en effet que le Canada anglais du début du dix-neuvième siècle concevait le travail des enfants comme normal et même comme la seule méthode saine pour inculquer les valeurs morales et le sens des responsabilités aux enfants³³. Le jeune était alors conçu comme un «débiteur», c'est-à-dire qu'il était redevable pour les années pendant lesquelles il avait été

³⁰ John Bullen, «J.J. Kelso and the 'New' Child-Savers: The Genesis of the Children's Aid Movement in Ontario», *Ontario History*, vol. 72, no 2 (1990): 110.

³¹ Malouin, *L'univers des enfants...*, p. 76.

³² Chad Gaffield, «Children, Schooling, and Family Reproduction in Nineteenth-Century Ontario», *Canadian Historical Review*, vol. 72, no 2 (1991): 157.

³³ Sutherland, *Children in English-Canadian Society...*, p.10-11.

supporté par ses parents³⁴. Les campagnes réformistes pour la santé publique, la fréquentation scolaire obligatoire et la mise en place d'un réseau d'institutions pour le bien-être social au Canada ont cependant contribué à l'émergence d'un consensus national sur l'importance de l'éducation des enfants et par conséquent, autour de l'idée de l'enfant comme capital humain devant être développé. Sutherland y précise cependant que ce consensus ne pouvait prendre place avant que la majorité des familles bénéficient de conditions socio-économiques suffisantes pour leur permettre de survivre sans la collaboration économique de leurs enfants³⁵. Comme le disait si bien l'historienne Lorna F. Hurl au sujet du travail juvénile en manufacture: «on its own, however, the new concept of childhood was not enough to close factory doors to children³⁶».

Les historiens canadiens ont marché dans les traces de Sutherland, expliquant l'établissement tardif de la fréquentation scolaire obligatoire en fonction des besoins économiques des familles³⁷. Ils ont analysé les types d'emplois et l'assiduité en classe des enfants de la classe ouvrière afin de déduire comment celle-ci répondait à un nouveau concept de l'enfance. Ils ont découvert que, lors de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, une période de scolarisation relativement élevée fut suivie d'une baisse appréciable de la fréquentation scolaire en raison de la mécanisation accrue de l'industrie. Cet essor technologique permettait en effet l'embauche d'une main-d'oeuvre non qualifiée et a ainsi augmenté les opportunités d'emplois pour les enfants, ces derniers quittant alors l'école ou n'y allant que partiellement³⁸.

³⁴ Parr, *Labouring Children...*, p.21.

³⁵ Sutherland, *Children in English-Canadian Society...*, p.42.

³⁶ Lorna F. Hurl, «Restricting Child Factory Labour in Late Nineteenth-Century Ontario», *Labour/Le Travail*, vol. 21 (printemps 1988): 120.

³⁷ Pour le Québec, voir Thérèse Hamel, «Obligation scolaire et travail des enfants au Québec: 1900-1950», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 1 (été 1984): 39-58.

³⁸ Pour cette étude, Hurl s'est penchée sur les rapports annuels de différents inspecteurs en milieu industriel (Hurl, «Restricting Child Factory ...», p. 91). Chad Gaffield constate le même phénomène lorsqu'il se penche sur la scolarisation de Prescott County, Ontario, le taux d'emploi des enfants y étant nettement supérieur en 1881 qu'il ne l'était en 1861 (Chad Gaffield, «Schooling, the Economy, and Rural Society in Nineteenth-Century Ontario» dans Joy Parr (dir.), *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland & Stewart, 1982,

Ces études de type institutionnel ne voient cependant que le rapport entre la nécessité du travail salarié de l'enfant et sa présence à l'école et omettent de se pencher sur les diverses formes de contributions économiques des enfants à l'intérieur de la famille urbaine. John Bullen, dont la mort prématurée a stoppé l'évolution de l'histoire des enfants au Canada, avait commencé à relever un coin du voile qui cachait l'échec des réformistes à réglementer le travail des enfants puisqu'une bonne partie de celui-ci s'effectuait à l'intérieur du foyer. Dans son excellent article intitulé «Hidden Workers», il fait état des tâches domestiques écrasantes qui constituaient le lot quotidien des enfants des classes ouvrières et les empêchaient de recevoir l'instruction devenue gratuite vers la seconde moitié du dix-neuvième siècle en Ontario³⁹. Faisant reposer ses affirmations sur diverses sources comme les annales d'organismes de charité, les recensements, les commissions parlementaires, les journaux, les rapports de commissions scolaires tout comme sur des photographies fort éloquentes d'enfants affairés à diverses tâches dans la rue ou dans l'enceinte domestique, il dresse un portrait réaliste de ce que devait être la vie d'un enfant dans une famille urbaine défavorisée.

Exception faite du travail des enfants, les historiens des institutions ont délaissé l'enfant comme sujet et nous laissent donc avec peu de renseignements quant à la place qu'ils occupaient dans la famille et la société. Quoiqu'il est vrai que le développement des institutions destinées à l'enfance est une manifestation d'une nouvelle attitude envers les enfants, nous devons cependant admettre que l'étude des institutions n'est pas de nature à affiner notre compréhension de ces nouvelles attitudes⁴⁰. De plus, se pencher ainsi sur le travail et l'éducation exclut de façon systématique la petite enfance, c'est-à-dire les enfants de moins de cinq ans. Il est permis de croire qu'une analyse de l'interaction des familles avec ces

p.76). Bradbury observe les mêmes fluctuations à Montréal à la même période (Bettina Bradbury, *Working Families: Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal*, Toronto, McClelland & Stewart, 1993, p.111).

³⁹ John Bullen, «Hidden Workers: Child Labour and the Family in Late Nineteenth-Century Urban Ontario», *Labour/Le Travail*, vol. 18 (automne 1986): 165.

⁴⁰ Guilford, «I Often Run...», p.2.

structures sociales nous en dirait plus long sur l'histoire des enfants. En effet, nous pourrions ainsi vérifier si les familles ont adopté cette nouvelle attitude qui a servi d'assise à l'émergence de ces institutions. Dans ce but, certains critiques de l'histoire de l'enfance en sont venus à délaissier l'étude de l'enfance telle que faite par leurs prédécesseurs pour adopter les thèmes et méthodes des historiens de la famille.

I.2.3 L'histoire de la famille et les enfants

Deux approches qui caractérisent l'histoire de la famille telle que pratiquée jusqu'à ce jour seront retenues ici. La première, dite démographique et issue des recherches du *Cambridge Group for the History of Population and Social Structure*, étudie les structures familiales à partir du nombre de membres dans la famille, l'âge au mariage, le nombre d'enfants nés et vivants, l'espace intergénéral et l'âge auquel les enfants quittent le foyer. Le principal apport de cette approche a été de démystifier la famille nucléaire, que les historiens contemporains avaient identifiée à la famille «moderne» et civilisée, pour montrer l'existence de celle-ci tout au long de l'histoire⁴¹. Ce qu'on obtient par cette approche, ce sont les contours de l'enfance, la famille étant vue comme une unité indivisible. De plus, l'approche démographique est trop étreinte puisqu'elle ne tient nullement compte des transformations des structures économiques dans son cadre d'analyse.

La seconde approche dite de l'économie familiale ne délaissie pas les facteurs matériels et est sans doute celle qui s'avère la plus utile à l'historien intéressé par l'expérience des enfants. Elle se penche sur la famille comme unité de production et suppose que les membres d'une famille adoptent certaines stratégies «rationnelles» afin d'assurer leur survie dans les situations difficiles. La réalité

⁴¹ Cunningham, *Children and Childhood...*, p.15.

familiale est donc considérée en rapport avec le contexte socio-économique, le taux de natalité dépendant des ressources financières, du taux d'emploi et des opportunités de travail pour les membres de la famille⁴².

La production canadienne sur l'éducation et le travail des enfants pourrait être vue comme appartenant à cette approche, mais elle ne touche que la pointe de l'iceberg. L'étude des stratégies de la famille en est venue récemment à vouloir cerner l'interaction entre la famille et le réseau institutionnel en se demandant comment les familles ont pu utiliser certaines institutions à leur propre avantage. Cette tendance historiographique, qui s'est développée au tournant des années quatre-vingt-dix, a émergé à la jonction de l'histoire de la famille et de l'histoire des femmes. En effet, les historiennes féministes rejetaient alors la soi-disant passivité des femmes pour dévoiler leur rôle de reproduction et de production qui assurait la survie du système capitaliste. Elles ont donc démontré l'ingéniosité des femmes confrontées à des difficultés domestiques et, de la sorte, elles ont renouvelé notre compréhension de l'expérience familiale.

Cette tendance a pris son envol au Canada avec l'oeuvre pionnière de Bettina Bradbury intitulée *Working Families*. À travers ce livre, elle lève le voile sur les dimensions internes de la famille ouvrière en étudiant l'évolution dans sa façon de se nourrir, de se vêtir et de se loger. À l'aide de l'approche du cycle de vie et du concept de stratégies, elle démontre que «the family is both the product and the producer of its own career⁴³». Bien qu'elle ne traite que très sommairement de l'interaction entre la famille et les institutions, elle explique la tendance de certaines familles ouvrières à abandonner leurs enfants ou à les remettre à la garde d'orphelinats lorsqu'elles étaient confrontées à des crises financières résultant de la

⁴² Michael Anderson, *Approaches to the History of the Western Family, 1500-1914*, Londres, MacMillan Press, 1980, p.65.

⁴³ Tamara Hareven, «The History of the Family and the Complexity of Social Change», *American Historical Review*, vol. 96 (1991): 116.

maladie ou de la mort d'un de ses membres. L'abandon des plus jeunes membres, davantage un fardeau qu'un collaborateur au revenu familial, devenait la seule façon d'assurer la subsistance de la famille dans son ensemble. Une fois la crise passée, il n'était pas rare, selon Bradbury, que les parents reprennent les enfants délaissés à leur charge⁴⁴.

Cette pratique de la classes ouvrière soulève des questions quant à l'attitude des parents envers leurs enfants. L'abandon temporaire d'enfants tout comme la pratique de l'infanticide sont des facettes intéressantes de la vie familiale ouvrière d'alors. Ces pratiques laissent sous-entendre l'existence d'une attitude particulière à cette époque, mais Bradbury n'exploite pas ce thème, concluant sans apporter de preuves que «only the most desperate women needed to abandon their offspring in order to control family size⁴⁵». Ce genre de propos revient à projeter *a priori* notre propre attendrissement envers l'enfance sur les générations du passé. Le problème de cette approche est la difficulté qu'elle a à réconcilier les aspects culturels et économiques. Elle n'envisage nullement qu'il puisse exister alors un attachement plus relâché ou encore ne discute pas du sens que prenait ces initiatives pour les familles. Il semble que l'étude de Bradbury aurait gagné à inclure un peu de l'histoire des mentalités.

Un exemple pour illustrer cette critique est la tendance qu'a Bradbury d'éluder le caractère ethnique dans l'étude de la famille montréalaise⁴⁶. En matière d'éducation, par exemple, elle constate que certaines familles irlandaises accordent davantage d'importance à l'instruction de leurs enfants que les familles

⁴⁴ Bettina Bradbury, «The Fragmented Family: Family Strategies in the Face of Death, Illness, and Poverty, Montreal, 1860-1885» dans Joy Parr (dir.), *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland & Stewart, 1982, p. 109-110.

⁴⁵ Bradbury, *Working Families...*, p.60.

⁴⁶ Johanne Burgess, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.49, no 1 (été 1995): 91-95. Ronald Rudin a critiqué sévèrement la tendance des historiens québécois à rejeter les variables ethnique et culturelle comme catégories d'analyse historique afin de dépeindre un Québec qui s'inscrit dans la modernité. Pour plus de détails, voir Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, ch.5.

canadiennes-françaises. Si elle constate cette réalité, elle ne la discute pas, ce qui est dommage puisqu'il s'agit là d'un indicateur de divergences culturelles dans les relations parent-enfant. Cette perspective matérialiste a donc les défauts de ses qualités, son approche de la famille comme une unité rationnelle ne laissant pas de place au rôle des valeurs familiales dans le choix des stratégies⁴⁷.

Les historiennes qui empruntent une perspective féministe ont aussi critiqué cette histoire qui enfouit encore trop les femmes et les enfants dans des structures familiales rigides. L'attitude des mères envers leurs enfants ne s'y retrouve pas, l'accent étant mis sur la ménagère, ce qui fait en sorte que nous devons nous tourner vers l'histoire des femmes pour en apprendre davantage sur l'enfance. Il s'agit certes là d'une autre approche indirecte au sujet de l'enfance, mais l'attention apportée à la maternité, au maternage et au maternalisme nous apprend beaucoup sur l'attitude des mères envers leurs enfants et sur les enfants eux-mêmes.

I.2.4 L'histoire des femmes et de leurs enfants

Le discours de la domesticité qui a défini l'idéal féminin depuis le Siècle des Lumières aurait, selon certains historiens des femmes, eu un impact sur l'exaltation de l'enfance à l'époque industrielle, plus précisément vers la fin du dix-huitième siècle. Certains accordent au discours des philosophes un rôle prépondérant dans la mise en place de ce code de valeurs bourgeoises. *L'Émile* de Jean-Jacques Rousseau, qui condamnait la séparation de la mère et de l'enfant, ce dernier étant confié à une nourrice, prêchait l'allaitement ainsi qu'une attention soutenue des mères pour leur fruit⁴⁸. Ce discours philosophique, dont s'est entiché l'élite, aurait modifié les mœurs et ainsi amené un nouveau code de moralité. Certains

⁴⁷ Anderson, *Approaches to the History...*, p.84.

⁴⁸ Barbara Corrado Pope, «The Influence of Rousseau's Ideology of Domesticity» dans Marilyn J. Boxer & Jean H. Quataert (dirs), *Connecting Spheres: Women in the Western World, 1500 to the Present*, New York, Oxford University Press, 1987, p.142.

soutiennent même que les femmes ainsi «encabanées» dans un idéal de domesticité et de maternité auraient d'elles-mêmes accentué la préciosité de l'enfant afin de donner une importance patriotique à leurs responsabilités de mère⁴⁹.

Ces thèses élaborées de façon brève aux début des années quatre-vingt sont réapparues dernièrement à travers le courant révisionniste qui se penche sur la première vague du féminisme du début du vingtième siècle. Décrivant ce féminisme comme le «maternalisme», ces historiennes ont décapé son histoire des préjugés des théories libérales associées au féminisme des années soixante, pour montrer que les femmes avaient été efficaces dans leurs revendications sociales pour le bien-être de l'enfance et de la famille et qu'elles jouèrent même un rôle prépondérant dans l'établissement de l'État providence⁵⁰.

Tout autant que le rôle de ces *maternalistes* dans la mise en place de politiques sur l'enfance, les historiennes féministes étudient le discours qui définissait la place et le rôle des femmes dans la société industrielle. Se penchant sur les idéaux de la féminité proposés par l'élite, elles constatent que dans leur esprit, être une femme et une mère allait de pair et constituait une corrélation automatique. D'après ce discours, une femme qui ne devait pas connaître la maternité ne pouvait s'épanouir à moins qu'elle ne s'adonne au maternage social propre aux religieuses⁵¹. Alors que les femmes se définissaient davantage comme les «managers» des foyers au tournant du siècle, les experts, en gain de popularité dans l'Occident préoccupé par le devenir de ses enfants, mirent bientôt l'accent sur la prédominance du rôle maternel et sur la nécessité d'une attention et d'une

⁴⁹ Carl Degler, *At Odds: Women and the Family in America from the Revolution to the Present*, New York, Oxford University Press, 1980, p.66.

⁵⁰ À ce sujet, voir Seth Koven et Sonya Michel, «Womanly Duties: Maternalist Politics and the Origins of the Welfare States in France, Germany, Great Britain, and the United States, 1880-1920», *American Historical Review*, vol. 95, no 4 (octobre 1990): 1076-1114; Molly Ladd-Taylor, *Mother Work. Women, Child Welfare, and the State, 1890-1930*, Chicago, University of Illinois Press, 1994, 211p.

⁵¹ Andrée Lévesque, *La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerre*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1989, p.28.

supervision soutenues envers enfants⁵². L'enfant, du moins dans le discours, devenait donc le centre de la vie des femmes.

À travers leurs études sur la maternité, les historiennes féministes démontrent aussi comment l'engouement pour le rationalisme scientifique, conjugué aux nouvelles préoccupations nationales pour la santé de la population, ont révolutionné l'expérience maternelle au vingtième siècle. La montée des experts de la santé comme autorité et la publication d'ouvrages sur les soins des enfants, tels les Petits livres bleus du Docteur Helen MacMurchy au Canada⁵³, traduisent bien le désir croissant des élites de transformer le maternage en une sorte de *management* de l'enfance⁵⁴. En effet, l'éducation et les soins des enfants se devaient d'être réglés à la minute près. La réalité des mères a donc été exposée à un nouveau stress puisqu'une mère qui ignorait les nouvelles méthodes d'éducation était dépeinte comme négligente et indigne. Si quelque chose arrivait à sa progéniture, elle se trouvait blâmée, amenant plusieurs mères à expérimenter un sentiment de culpabilité qui n'avait apparemment pas eu son semblable chez les générations antérieures⁵⁵.

La transposition de cette idéologie et des conseils des experts dans le quotidien des femmes demeure cependant peu documentée. Comme le disait si bien Cynthia Comacchio, «childrearing information reveals far more about its authors than it does about their audience⁵⁶». Il a toujours été problématique de reconstruire l'expérience des femmes et de l'opposer aux discours dont elles

⁵² Ellen Ross, *Love and Toil. Motherhood in Outcast London, 1870-1918*, Oxford, Oxford University Press, 1993, p.195-196.

⁵³ À ce sujet, voir Katherine Arnup, «Educating Mothers: Government Advice for Women in the Inter-War Years», dans Katherine Arnup, Andrée Lévesque et Ruth Roach Pierson (dirs), *Delivering Motherhood. Maternal Ideologies and Practices in the 19th and 20th Centuries*, Londres, Routledge, 1990, p.190-210; Dianne Dodd, «Advice to Parents: the Blue Books, Helen MacMurchy, MD, and the Federal Department of Health, 1920-1934», *Canadian Bulletin of Medical History/ Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. 8, no 2 (hiver 1991): 203-230.

⁵⁴ Comacchio, «*Nations are Built...*», p.69.

⁵⁵ Ross, *Love and Toil...*, p.202-203.

⁵⁶ Comacchio, «*Nations are Built...*», p.142.

faisaient l'objet. L'usage des sources orales, de plus en plus acceptée en histoire, donne un meilleur aperçu de la réalité des familles et de ses membres. À travers son étude sur les femmes et leur existence comme mère, épouse et ménagère dans les années trente à Montréal, Denyse Baillargeon nous montre que «c'était une vie d'avoir des enfants⁵⁷». L'expérience de la maternité était au coeur du quotidien de la ménagère des années trente.

Lorsqu'elle traite des raisons pour lesquelles certaines des femmes interviewées ont eu recours à la contraception, Baillargeon donne certaines indications en ce qui concerne l'attitude de ces femmes envers leurs enfants. Selon elle: «la charge de travail que représentait une famille nombreuse, la situation financière du couple et le désir de faire instruire et d'accorder suffisamment d'attention à chacun des enfants⁵⁸» représentaient les principales raisons pour lesquelles les femmes désiraient limiter la taille de leur famille. Ces préoccupations des femmes sont probablement des manifestations d'une plus grande sensibilisation face aux besoins d'encadrement des enfants.

1.2.5 Où sont donc les pères dans toute l'histoire?

Nous bénéficions donc d'une littérature riche sur les mères qui donne des pistes à suivre lorsqu'on s'intéresse aux relations parent-enfant. Il y a cependant des lacunes en ce qui a trait à l'histoire des pères, le terme «parent» semblant avoir un genre unique dans l'histoire. Le courant féministe des années soixante et soixante-dix a certes réussi à dénaturiser *la* femme pour nous montrer l'expérience historique *des* femmes dans toute sa subjectivité. Il demeure cependant trop vrai que si les mères, les épouses, les soeurs et les jeunes filles ont trouvé leur place comme sujets de l'histoire, les pères, les maris, les frères et les fils

⁵⁷ Denyse Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1993, p.99.

⁵⁸ *Ibid.*, p.103.

sont encore éludés au profit des politiciens, activistes, travailleurs et héros de l'histoire. D'un point de vue féministe, ce refus d'étudier les hommes, leur expérience privée, et les construits sociaux qui les définissent⁵⁹ (sexualité, masculinité et paternité) revient invariablement à conclure qu'ils représentent bel et bien la norme sociale autour de laquelle se définit et s'articule la réalité féminine.

D'un point de vue académique, les idéaux de masculinité et de paternité ont un impact sur les relations entre les hommes, leurs épouses et leur progéniture qu'un historien de l'enfance digne de ce nom ne pourrait se permettre d'ignorer dans son cadre analyse. L'histoire des femmes a déjà fait état du rôle de pourvoyeur de l'homme dans la famille, idéal qui se manifestait d'ailleurs dans le Code civil au Québec. Outre ce constat, la plupart des études ignorent la réalité masculine pour faire état de l'expérience des femmes dans un système patriarcal dont le patriarcat est ironiquement absent.

Il est vrai qu'avec l'avènement du postmodernisme dans la communauté intellectuelle internationale, plusieurs historiennes ont critiqué l'histoire des femmes en cette matière et en sont venues à prôner l'histoire du genre⁶⁰. Joan Scott va même jusqu'à affirmer que le genre constitue la catégorie d'analyse la plus importante de l'histoire (avec l'ethnie et la classe). Il semble cependant ne s'agir que d'un vœu pieux, les historiennes du genre traitant de façon inégale les concepts de masculinité et de paternité. Par exemple, les hommes dans le travail de Joan Scott ne se retrouvent que comme tenant du discours et nullement comme

⁵⁹ Carol Pateman a écrit un livre qui a grandement influencé le courant féministe des années quatre-vingt-dix et qui affirme implicitement que les hommes ne sont pas sujets de construits sociaux. Dans ce livre, elle dit que le patriarcat de nos institutions, tel le mariage, est inaliénable puisqu'inscrit dans les fondations de la modernité et de sa théorie du contrat social. Par conséquent, elle soutient que si un mari entretient une relation égalitaire avec son épouse, ce n'est que par bon vouloir, celui-ci ayant la liberté d'être un tyran. Il s'agit là de ce que j'appellerais le pessimisme du post-structuralisme qui s'explique par le refus de voir que l'expérience masculine est aussi définie et contrainte par des idéaux en constante transformation, c'est-à-dire par des construits sociaux qui ont un impact sur la formation des lois et sur l'attitude de la société face aux hommes. Voir Carol Pateman, *The Sexual Contract*, Stanford, Stanford University Press, 1988, 264p.

⁶⁰ Au Canada, voir Joy Parr, «Gender History and Historical Practice», *The Canadian Historical Review*, vol. 76, no 3 (septembre 1995): 354-376.

objets de construits sociaux. Conforme à cette réalité, nous constatons que la socialisation des jeunes garçons ne s'est jamais méritée la même attention que celle des jeunes filles dans les recherches historiques.

C'est pour sortir de cette impasse du féminisme qu'il est nécessaire de se pencher sur les recherches réalisées dans le cadre des études sur les hommes et la masculinité, spécialité qui a émergé d'un mouvement d'hommes pro-féministes à l'aube des années quatre-vingt⁶¹. Ce champ de l'histoire n'en est cependant qu'à ses premiers pas et s'adonne davantage à la théorie qu'à l'analyse du passé. En ce qui concerne la paternité en Amérique du Nord, une seule monographie existe: *Fatherhood in America*. Il s'agit là d'une synthèse de l'expérience paternelle aux États-Unis du dix-huitième siècle à nos jours. Sur le début du vingtième siècle, nous retrouvons une analyse très brève de l'idéologie du pourvoyeur. On y constate le stress de ces hommes qui voyaient leur masculinité définie en fonction de leur capacité à subvenir aux besoins matériels de leur famille. On remarque cependant, aux alentours de la Première Guerre mondiale, l'émergence d'un discours cherchant à valoriser l'interaction du père avec ses enfants, tout comme son implication dans les affaires du foyer⁶².

I.3 Objectifs et méthodologie du mémoire

I.3.1 Les axes thématiques

Ce bref survol historiographique montre bien que l'attitude envers les enfants a rarement été étudiée en tant que telle par les historiens de l'enfance. Nous savons seulement qu'il y a eu une évolution, ce que l'on a déduit à partir des

⁶¹ Peter Filene, «The Secrets of Men's History», dans Harry Brod (dir.), *The Making of Masculinities. The New Men's Studies*, Boston, Allen & Urwin, 1987, p.105.

⁶² Robert L. Griswold, *Fatherhood in America. A History*, New York, Basic Books, 1993, p.66.

changements dans la conception de l'enfance, celle-ci passant de l'enfant-débitteur à celle de l'enfant sans prix, précieux et fragile. Pour notre part, nous cherchons, à travers ce mémoire, à remettre l'enfant au centre de l'analyse historique en étudiant l'attitude en soi et non pas uniquement ses manifestations. Nous tentons d'achever cet ambitieux projet par le biais de l'analyse des accidents impliquant des enfants.

En premier lieu, nous observons les développements dans les types d'accidents survenus durant les quarante-cinq années à l'étude afin d'établir quels genres d'accidents se produisaient régulièrement tant dans le milieu domestique - c'est-à-dire au foyer - que dans le milieu civil - soit les rues, la ville. Nous analysons les causes et les circonstances de ces accidents afin de découvrir certaines facettes de l'expérience de l'enfance dans une ville industrielle.

En second lieu, nous tentons de définir si l'espace de l'enfance dans la famille s'est modifié en réaction à l'évolution des accidents mortels dans la Métropole. Grâce à l'analyse des accidents, nous sommes en mesure de voir s'il y a eu des transformations dans les pratiques parentales, soit dans les paramètres de la supervision et de la surveillance des enfants. De même, nous pouvons déterminer quels étaient les facteurs qui déterminaient ces paramètres tout comme constater l'évolution des concepts sociaux de responsabilité et de négligence parentales.

Dans la même veine, nous tentons de retracer l'évolution des préoccupations sociales en ce qui a trait à la sécurité physique des enfants. Nous montrons comment l'appareil judiciaire en vient à se réformer au cours de cette période afin d'implanter de nouvelles normes sociales sur l'attention à porter aux enfants. En se penchant sur la réaction des parents et de la population face aux morts accidentelles des enfants, nous souhaitons également cerner à quel moment et sous

quelles conditions le discours sur la préciosité de l'enfance a commencé à pénétrer les moeurs de la société montréalaise et à modifier leur relation avec leur progéniture.

I.3.2 Les sources

Nous traitons ces trois thèmes à partir d'une source en particulier: les rapports du Coroner du district de Montréal⁶³. La fonction de Coroner en Amérique du Nord n'a pas encore suscité l'intérêt des historiens, mais nous savons qu'il était d'usage qu'il s'agisse d'un médecin⁶⁴. Son rôle, situé à la croisée du judiciaire et du médical, consistait à conclure sur la nature de toute mort s'étant produite sans la présence d'un médecin et/ou étant suspecte. Si les causes du décès semblaient louches, il formait un jury et conduisait des interrogatoires afin de déterminer avec plus de certitude la nature de l'incident⁶⁵. Son mandat était donc d'établir s'il y avait matière à procès pour crime ou s'il ne s'agissait que d'une mort naturelle ou encore accidentelle⁶⁶. Cela signifie que la plus grande partie des accidents mortels sont rapportés au Coroner, puisqu'une mort accidentelle se produit sans crier gare, donc sans assistance médicale. Il s'agit là d'une source plus certaine que les journaux qui ne s'attardent généralement que sur les cas de morts accidentelles sensationnelles.

Cette source n'est cependant pas parfaite, son usage suscitant quelques réserves. En particulier, soulignons que seuls les accidents mortels, c'est-à-dire les plus graves, font l'objet d'une enquête du Coroner, ce qui signifie que notre

⁶³ Au début du siècle, le territoire couvert par le Coroner du District de Montréal était très étendu. Il couvrait les régions avoisinantes de l'île et même au-delà. Dans le cadre de cette recherche, nous avons retenu seulement les accidents qui sont survenus sur l'île de Montréal.

⁶⁴ Il n'existe pas de littérature sur l'institution du Coroner au Canada. Tout ce que l'on possède, ce sont les écrits de Charles McKenzie qui fut Coroner en Saskatchewan à la fin des années vingt. Voir Diane McKenzie, dir., «Reminiscence of Dr. Charles McKenzie», *Saskatchewan History*, vol. 38, no 2 (1985): 53-65.

⁶⁵ Le rapport incluait généralement les témoignages des parents, des témoins de l'accident et des policiers tout comme les rapports d'autopsie et le verdict de l'enquête.

⁶⁶ Il faut également noter que seulement trois Coroners se sont succédés sur l'ensemble de la période à l'étude, Ed MacMahon ayant été en poste pour la nette majorité de celle-ci pour ensuite être remplacé par son assistant, Lorenzo Prince. Il y a donc une certaine uniformité dans la procédure et dans l'approche du Coroner sur l'ensemble de la période.

mémoire ne se penche que sur cette catégorie d'accidents, délaissant totalement ceux qui n'ont pas entraîné le décès de l'enfant impliqué. Nous pouvons cependant supposer que les accidents non mortels survenaient dans des circonstances similaires, la mort ou la survie de l'enfant n'étant souvent due qu'à la chance ou à la malchance. Malgré cette limite intrinsèque à notre source, il est donc permis d'affirmer que notre étude donne une bonne idée de l'ensemble des dangers menaçant la sécurité des enfants à l'époque.

S'il y a quelques réserves à avoir sur certains aspects de cette source, nous devons cependant admettre que les avantages qu'elle comporte surpassent les inconvénients. Les rapports du Coroner rapportent de façon détaillée les circonstances des accidents et de la sorte, permettent de s'introduire dans le quotidien des gens ordinaires, même «respectables» à en croire les rapports. Si nous nous éloignons de la normale en ne retraçant que les accidents mortels, nous en sommes tout de même plus près que si nous avons utilisé les registres de procès ou les journaux qui rapportent seulement les cas les plus sensationnels et les plus extrêmes.

De plus, nous y retrouvons une quantité de renseignements que nous ne pourrions obtenir dans aucune autre source: réaction des parents face au décès de l'enfant; perception des voisins ou de tout autre individu présent sur les lieux de l'accident; le quotidien et le rôle des parents; l'évolution des normes judiciaires (qui sont en quelque sorte un reflet de la société); les activités et les jeux des enfants, leur âge, leur genre et l'adresse de la famille qui permet de définir leur classe d'appartenance. Ces renseignements sont rapportés de façon quasi-systématique dans cette source. Pour l'étude des accidents d'enfants, il semble certain que les rapports du Coroner constituent une source incomparable, de loin la plus complète.

1.3.3 La méthodologie

Le présent mémoire s'étend sur une période de quarante-cinq ans, soit de 1900 à 1945. Nous pouvons donc étudier les changements qui se sont produits lors de la période de la «grande expansion» montréalaise, de la dépression des années trente et des deux grandes guerres mondiales qui ont marqué notre siècle. Dépouiller ces rapports sur l'ensemble des quarante-cinq ans à l'étude était cependant impossible compte tenu du temps limité à notre disposition, ce qui nous a amené à recourir à une méthodologie qui soit productive tout en demeurant efficace. Pour ce faire, nous avons dépouillé une année pour chaque intervalle de cinq ans (1900-1905-1910 etc.), ce qui a permis de réduire les années à dépouiller au nombre de dix tout en traitant chaque phase importante de cette période. De plus, nous nous sommes attardés seulement à quatre mois par année: janvier, avril, juillet et octobre. Tout en réduisant le nombre de cas, cette méthode a permis de couvrir toutes les saisons et ainsi cerner toute la variété des accidents. Il est vrai qu'il aurait été intéressant de s'étendre sur une plus grande période (disons jusqu'à la Révolution tranquille), mais cela n'était pas possible puisque les rapports du Coroner ne sont pas accessibles sans la supervision de l'archiviste après 1945⁶⁶.

Pour compléter la recherche et l'analyse, nous avons croisé les rapports du Coroner avec deux quotidiens montréalais (*La Presse* et le *Montreal Daily Star*) afin de relever l'émergence de l'inquiétude et des préoccupations de la société face aux morts accidentelles des enfants. Les rapports faisant mention de la date de l'incident, nous avons retracé l'absence ou la présence de couverture médiatique. Le choix d'un quotidien francophone et d'un journal anglophone visait à cerner les possibles différences qui existaient entre les deux groupes quant à la montée des inquiétudes pour la sécurité des enfants.

⁶⁶ Ceci s'explique par l'usage fréquent de photographies lors des enquêtes du Coroner à partir de la fin des années quarante.

I.3.4 Les catégories d'analyse et les hypothèses

Avant de s'aventurer dans les archives, il fallait définir certains paramètres de recherche, dont l'âge qui détermine l'enfance. La plupart des historiens, comme John Bullen et Viviana Zelizer, considèrent l'enfance comme allant de la naissance à l'adolescence, c'est-à-dire jusqu'à quatorze ans. Mais après une recherche préliminaire, nous avons constaté que passé le cap des 12 ans, on ne parlait plus d'un enfant au début du siècle, mais d'un jeune homme ou d'une jeune fille/ femme. Devant cette réalité, nous avons adopté l'attitude suggérée par Peter Laslett: plutôt que d'imposer nos conceptions au passé⁶⁷, nous avons laissé les sociétés d'antan définir elles-mêmes les paramètres de l'enfance. De la sorte, l'évolution de la gradation des âges de l'enfance devient un thème de ce mémoire.

En effet, la catégorie d'âge de l'enfance a varié quelque peu à travers la période. Au début du siècle, l'enfance semble cesser vers douze ou treize ans, soit l'âge autour duquel l'enfant entamait sa phase transitoire vers l'âge adulte. En fait, la terminologie utilisée dans les rapports ne permettait pas toujours de savoir si la victime était un enfant, car le Coroner ne comptabilisait pas systématiquement l'âge des victimes *adultes*. Les défunts de quatorze ans, par exemple, étaient décrits comme des «jeunes hommes» ou des «jeunes femmes». Au cours des années trente, les rapports commencent cependant à parler des victimes de quatorze ans comme des enfants. Afin de respecter les conceptions de la population d'alors, nous avons donc comptabilisé tous les enfants de treize ans et moins lors des trois premières décennies pour finalement inclure ceux de quatorze ans à partir de l'année 1930.

⁶⁷ À ce sujet, voir Peter Laslett, «The Character of Familial History, Its Limitations and the Conditions of Its Proper Pursuit», *Journal of Family History*, vol. 12, no 1-2 (1987): 265.

En plus de se pencher sur l'âge comme catégorie d'analyse, nous avons porté une attention toute particulière à celle du genre. Certaines recherches sur la famille ouvrière permettent de supposer que l'enfance se terminait plus tôt pour les filles que pour les garçons, celles-ci étant appelées à aider leur mère dans l'exécution des tâches domestiques. De plus, les types d'accidents risquent de varier selon le genre de l'enfant, les garçons étant susceptibles de périr davantage à l'extérieur du foyer. Ceci s'explique par la socialisation propre à leur sexe et se doit d'être considérée dans l'analyse de l'attitude envers l'enfance.

La classe d'appartenance est aussi une catégorie d'analyse d'importance dans ce mémoire. Le désir d'encadrer de façon stricte les enfants afin de les protéger du monde extérieur était un idéal bourgeois, ce qui permet d'émettre comme hypothèse que les accidents se produisaient davantage chez les familles ouvrières, réalité qui s'explique par des facteurs socio-économiques. En effet, nous pouvons supposer que la ménagère des classes populaires, ayant une charge de travail écrasante, ne pouvait se consacrer autant à la surveillance de ses petits qu'une mère plus aisée.

De plus, nous nous sommes efforcés de tenir compte du facteur ethnique dans la recherche, du moins quand celui-ci se manifestait de façon explicite. Sans nécessairement partir à la recherche d'accidents impliquant des groupes ethniques particuliers, nous avons tenté de demeurer à l'affût de toutes variables culturelles pouvant avoir un impact sur l'attitude envers l'enfance. Nous avons supposé qu'il était fort possible qu'il y ait divergence entre les groupes francophone et anglophone, et même entre Irlandais catholiques et Anglophones Protestants. Sans être une catégorie de première importance, nous tentons tout de même d'en faire état dans ce mémoire.

Conclusion

À partir des rapports du Coroner et en se penchant sur les catégories d'analyse telles l'âge, le genre et la classe, et peut-être même l'ethnie, nous sommes en mesure de vérifier notre hypothèse de départ voulant qu'il y ait eu évolution dans l'attitude parentale et sociale envers l'enfance entre 1900 et 1945 à Montréal. Nous espérons comprendre les réalités familiales d'alors et de la sorte, jeter un regard critique sur notre réalité propre, tout particulièrement dans notre contexte politique néo-libéral où nous remettons en question le réseau institutionnel destiné aux enfants au nom du bon vieux temps de l'entraide familiale. Comme le disait cependant Bettina Bradbury:

The more rapidly economic, social, or ideological changes occur, the more likely the kinds of family that are believed to have predominated before will appear to be traditional. When traditional images are presented as ideal, a simplification invariably occurs. The complexity of historical reality is denied⁶⁸.

Le bon vieux temps invoqué pour justifier certaines mesures budgétaires nie justement la complexité du passé. C'est ce bon vieux temps que nous montrerons sous son vrai jour dans les prochaines pages; celui où des enfants âgés de moins de quatre ans, comme le petit Paul Brunet, couraient librement dans les rues, sans supervision quelconque, leurs mères et leurs pères étant occupés à joindre tant bien que mal les deux bouts. Des discours erronés tels celui des «good old days» montrent bien la nécessité de se tourner vers notre histoire, tout autant celle du privé que du politique: il en va de notre responsabilité d'historien envers le passé et envers le présent.

⁶⁸ Bettina Bradbury, «Introduction» dans Bettina Bradbury (dir.), *Canadian Family History. Selected Readings*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1992, p. 2.

Chapitre 1:

«C'est arrivé tellement vite. C'est un pur accident.» Les dangers de l'enfance dans une ville industrielle: analyse des accidents et de leurs circonstances

Lorsqu'on pense à l'enfance dans le Montréal industriel du début du vingtième siècle, deux choses viennent à l'esprit. La première est sans aucun doute le taux de mortalité infantile effarant, les jeunes poupons mourant comme des mouches en raison des médiocres conditions sanitaires des quartiers ouvriers. La seconde est le travail juvénile dans les usines, qui s'est poursuivi malgré les lois l'interdisant grâce aux ruses et aux stratégies des familles nécessitant le salaire de leurs enfants¹. Au delà de ces deux facettes, l'enfance au temps de la Métropole évoque bien peu de choses.

Les études sur l'enfance dans un contexte industriel se sont en effet limitées à ces deux réalités qui choquent notre conception actuelle de l'importance et de la place des enfants dans la société. On ne s'est jamais vraiment demandé comment, dans la vie de tous les jours, ces enfants vivaient la réalité urbaine. Où retrouvait-on les enfants à la ville? Dans quels milieux évoluaient-ils en-dehors de l'usine ou de l'école? Comment leur environnement s'est-il modifié en fonction de l'effervescence économique et industrielle de la Métropole? Poser ces questions amène à constater qu'on a laissé de côté un aspect vital de l'expérience des enfants: celui de leur sécurité physique.

Au cours de ce chapitre, nous tenterons de lever un coin du voile sur la relation de l'enfant avec le contexte industriel propre au Montréal du début du siècle. Les cas d'accidents mortels survenus dans les espaces publics et à domicile

¹ Certains historiens croient cependant que très peu d'enfants de douze ans et moins ainsi qu'un nombre limité de ceux de treize et quatorze ans occupaient un emploi salarié à l'époque. Par exemple, voir Hamel, «Obligation scolaire...», p.50.

serviront d'indicateurs. Nous regarderons en premier lieu l'évolution quantitative des accidents pour ensuite examiner les facteurs qui les provoquent. Par la suite, nous étudierons les circonstances des accidents afin de brosser un portrait des dangers rencontrés et ainsi mettre en lumière cet aspect particulier de l'expérience des enfants. Nous verrons que les enfants, tout comme les adultes, ont dû s'adapter aux nouvelles réalités urbaines qui sont venues modifier le déroulement familial des activités quotidiennes. Tout au cours de la période étudiée, il s'est produit une lutte pour l'occupation des espaces public et privé, l'espace public subissant les pressions exercées par le développement industriel alors que les conditions économiques des familles contraignaient celles-ci à habiter des logis exigus et peu sécuritaires pour les bambins. Ce conflit pour l'occupation de l'espace résultait fréquemment en de malheureux accidents.

1.1 L'évolution des accidents

L'échantillon construit pour les fins de notre étude comprend tous les accidents mortels survenus durant les mois de janvier, avril, juillet et octobre à tous les cinq ans entre 1900 et 1945 et qui ont fait l'objet d'une enquête du Coroner². Les chiffres avancés ne représentent donc, proportionnellement, que le tiers des accidents qui se sont produits pour une année à chaque intervalle de cinq ans. Ce choix, qui visait à faciliter les recherches, tient cependant compte des possibles variations dans le nombre et la nature des accidents en fonction des saisons, ce qui permet de croire que l'échantillon étudié ici donne un bon aperçu de l'évolution des accidents sur l'ensemble de la période. D'ailleurs, le fait que nous pouvons relever des tendances bien définies dans les causes et les circonstances des accidents semble prouver que nous avons atteint un degré de représentation acceptable.

² Certaines occurrences ont pu échapper à la procédure judiciaire. Notons cependant qu'il semble bien que les médecins ou encore les policiers rapportaient systématiquement les morts qui n'étaient pas attribuables à des causes naturelles, ce qui nous porte à croire que l'échantillon utilisé est représentatif de l'ensemble des accidents mortels survenus entre 1900 et 1945.

Tableau I
Nombre d'accidents relevés en fonction des années

Année	nbr. d'accidents	nbr. de victimes
1900	25	29
1905	22	22
1910	31	32
1915	32	32
1920	31	31
1925	41	47
1930	35	35
1935	33	36
1940	27	27
1945	32	34
total:	309	325*

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

* Le nombre de victimes est plus élevé compte tenu des incendies qui touchaient parfois des familles entières.

Selon ce tableau, le nombre d'accidents mortels impliquant des enfants survenus sur l'ensemble des mois à l'étude entre 1900 et 1945 augmente au cours des deux premières décennies du vingtième siècle pour atteindre un sommet en 1925. Cet accroissement peut sans doute s'expliquer par deux facteurs: l'augmentation de la population montréalaise au cours de la période et le fait que Montréal devenait un endroit de plus en plus dangereux pour les enfants en raison notamment de la hausse du nombre des automobiles. Par la suite, le nombre des accidents fluctue entre 32 et 35, à l'exception de l'année 1940 où il chute légèrement pour atteindre des proportions comparables à celles de la première décennie de la période. Cette baisse relative, comparativement à l'année 1925, peut refléter deux phénomènes: la stabilisation de la population de Montréal en raison de la crise et l'adaptation des familles au contexte urbain. Une étude exhaustive de tous les accidents mortels survenus entre ces deux dates permettrait sans doute de corroborer ces hypothèses: il était malheureusement impossible d'entreprendre une telle étude dans le cadre de ce mémoire.

Tableau II
Nombre d'accidents en fonction de l'endroit

Année	foyer	hors-foyer	foyer (%)	hors-foyer (%)
1900	14	11	56 %	44 %
1905	13	9	59 %	41 %
1910	19	12	61 %	39 %
1915	12	20	38 %	63 %
1920	22	9	71 %	29 %
1925	16	25	39 %	61 %
1930	15	20	43 %	57 %
1935	17	16	52 %	48 %
1940	9	18	33 %	67 %
1945	16	16	50 %	50 %
total:	153	156	50 %	50 %

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

Ce tableau indique que c'est au foyer que surviennent la majorité des accidents mortels recensés entre 1900 et 1920, à l'exception de l'année 1915. Par la suite, et sauf pour l'année 1935, ils se produisent surtout hors du foyer, alors qu'en 1945, il y a parité. Le petit nombre d'accidents dont nous disposons pour chaque année rend difficile la tâche d'expliquer de manière satisfaisante les fluctuations observées³. Nous pouvons tout de même voir se dessiner une tendance: les enfants meurent plus souvent à la suite d'un accident domestique au début du siècle qu'après 1925, moment où l'environnement public devient le plus dangereux des lieux pour les enfants.

L'étude de l'évolution des accidents en fonction de l'espace montréalais, c'est-à-dire de leur répartition sur le territoire de l'île de Montréal, permet de découvrir les milieux de vie les plus risqués pour les enfants. Lorsque nous nous attardons aux adresses des familles touchées par le décès d'un de leur petit, du

³ Il est important de noter qu'il ne semble pas y avoir de corrélation directe entre le taux de natalité et celui des accidents.

moins celles dont nous disposons⁴, nous notons que les quartiers industriels de Montréal sont ceux où se produisent la majorité des accidents, domestiques et hors-foyers confondus, entre 1900 et 1920. Les quartiers du Sud-ouest, le Centre-ville Est, le Faubourg Québec (autour du quartier Sainte-Marie) et Maisonneuve semblent, en effet, être les plus dangereux.

Il faut comprendre qu'en cette période, la nette majorité de la population montréalaise habite ces quartiers où elle peut trouver un emploi dans les diverses usines et manufactures qui s'y trouvent. Les quartiers du Sud-ouest, articulés autour du canal Lachine, constituent le centre nerveux de l'économie montréalaise et se trouvent sursaturés d'habitants dès le tournant du siècle⁵. Le quartier Sainte-Marie représente la seconde concentration industrielle de la ville avec ses fabriques, briqueteries, tanneries et fonderies⁶. Le Centre-ville constitue pour sa part le cœur du secteur du textile, ses manufactures longeant le boulevard Saint-Laurent, tandis que Maisonneuve connaît à cette époque une ascension économique qui en fait le cinquième centre industriel du Canada⁷. Ces quartiers étaient donc peuplés de familles ouvrières, ces dernières s'y entassant afin d'être à proximité de leur lieu de travail. Il existe donc sans contredit une corrélation entre l'appartenance de classe et les risques d'accidents impliquant les enfants.

Des accidents continuent de se produire le long de l'axe constitué par le sud de l'île tout au long de la période. Il semble même que les accidents hors-foyers se concentrent dans les quartiers du Sud-ouest, tout particulièrement à Saint-Henri, qui sont sans aucun doute très risqués pour la population juvénile. Entre 1925 et 1945, de quatre à sept accidents par année surviennent dans ces seuls quartiers qui

⁴ Il manquait parfois des adresses dans les rapports ou encore elles étaient erronées. Nous avons cependant pu retracer le lieu de résidence dans environ 76% des cas.

⁵ Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.187-188.

⁶ Michèle Benoît et Roger Gratton, *Pignon sur rue: les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin, 1991, p.95.

⁷ Paul-André Linteau, *Maisonneuve: ou, Comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*, Montréal, Boréal Express, 1981, 280p.

offraient un milieu de vie plutôt modeste et bien peu d'espaces verts. Dès la deuxième décennie de la période, les accidents hors-foyers commencent cependant à se propager suivant le développement urbain. Ainsi, le Plateau Mont-Royal et la région adjacente au nord, tout comme les municipalités de banlieue telles Verdun, Lachine et la Côte-Saint-Paul, voient se produire sur leur territoire des accidents hors-foyers, tendance qui va en s'accroissant au cours des années suivantes en raison du peuplement croissant de ces quartiers au tournant des années vingt. En nombre moindre, nous retrouvons des cas dans la ville de Westmount qui compte déjà une population de 14 579 habitants en 1911⁸. Encore faut-il spécifier que ces occurrences avaient le plus souvent lieu dans la partie sud de la municipalité, aux limites des quartiers ouvriers du Sud-ouest. Nonobstant Westmount, les autres villes et quartiers qui absorbaient le surplus de la population montréalaise ouvrière sont mentionnés de plus en plus régulièrement dans les rapports d'accidents dès le tournant des années vingt.

Ainsi donc, il semble qu'à partir de 1925, la tendance à la suburbanisation des accidents hors-foyers est bien en place; ils peuvent alors survenir dans des quartiers encore plus éloignés comme Rosemont, Longue-Pointe et Pointe-aux-Trembles à l'Est, ainsi que Notre-Dame-de-Grâce (NDG), Pointe-Claire et Dorval à l'Ouest. Certains cas surviennent aussi à Montréal-Nord et à Ville-Saint-Laurent. Les incidents qui s'y produisent demeurent cependant occasionnels, sauf dans le cas de Rosemont et NDG. Ces deux dernières villes, annexées à Montréal en 1910, sont deux zones de peuplement populaires pendant l'entre-deux-guerres, les promoteurs immobiliers tentant d'y attirer une clientèle de classe moyenne⁹. Il n'est donc pas surprenant d'y retrouver un plus grand nombre d'accidents vu leur poids démographique ascendant.

⁸ Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.196.

⁹ *Ibid.*, p.352.

En matière domestique, l'évolution des accidents suit un cours similaire. Cependant, ils commencent à se produire en périphérie du centre industriel beaucoup plus rapidement que dans le cas des accidents hors-foyers. Alors qu'ils étaient concentrés dans les secteurs industriels de l'île au tout début du siècle, ils commencent à se produire de façon disparate et aléatoire sur l'ensemble de son territoire dès le tournant des années 1910. Ils touchent alors tous les quartiers, les plus pauvres comme les plus riches (quoiqu'en nombre moindre). S'il semble possible d'établir une corrélation entre les accidents hors-foyers, la vocation des quartiers et la densité de la population, il ne semble pas y avoir de lien aussi direct en matière domestique.

Comme nous le verrons au point souvent, les conditions de logement tout comme le déroulement des activités domestiques sont deux des facteurs qui jouent dans les cas d'accidents à la maison. Le lieu de résidence n'est pas nécessairement en cause, sauf en ce qui a trait à la qualité des logis. En contrepartie, la transformation de l'espace urbain sous le poids de l'essor économique dans les quartiers ouvriers est au coeur de la majorité des accidents qui se sont produits à l'extérieur de l'enceinte familiale, ce qui se voit bien dans leur répartition territoriale tout comme dans les circonstances spécifiques dans lesquelles ils surviennent et que nous examinons dans les prochaines sections.

1.1.1 Les accidents à la maison: circonstances et causalités

L'analyse des circonstances dans lesquelles se produisent les accidents domestiques permet de constater que de nombreux facteurs sont en cause, tels le degré de confort, les conditions de logements et le faible niveau de développement technologique de l'époque. Certes, il reste des accidents qui ne peuvent s'expliquer

sans tenir compte du facteur humain ou du jeu de la «Providence», ce que nous examinerons davantage au cours d'un chapitre ultérieur.

Tableau III
Nombre d'accidents domestiques par année en fonction des causes

Année	brûlures	chute	intox.	asphyx.	incendie	autres	total
1900	2	6	2	2	1 (5)*	1	14
1905	5	3	2	3	0	0	13
1910	8	3	6	1	1	0	19
1915	3	4	5	0	0	0	12
1920	10	6	3	3	0	0	22
1925	5	0	3	5	3 (9)	0	16
1930	8	4	0	1	1	1	15
1935	7	4	3	2	1 (4)	0	17
1940	2	2	2	1	0	2	9
1945	2	5	1	5 (7)	2	1	16
total:	52 (34%)	37 (24%)	27 (18%)	23 (15%)	9 (6%)	5 (3%)	153 (100%)

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

* Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de victimes.

Comme le montre le tableau III, pour l'ensemble de la période, plus du tiers des cas de décès qui se produisent à la maison résultent de brûlures. La majorité de ces morts sont attribuables au type de poêle alors utilisé, souvent la seule source de chauffage du logis, et à l'absence d'eau chaude courante.

Les poêles au bois et au charbon, même s'ils ont représenté une grande percée technologique au moment de leur apparition durant la seconde moitié du dix-huitième siècle, alors qu'ils ont remplacé les feux de foyers¹⁰, comportaient toujours des risques pour les jeunes bambins. Lors des froides journées d'automne et d'hiver, plusieurs enfants âgés de un à quatre ans sont morts des suites de brûlures causées par le poêle. Leurs vêtements ont pris feu alors qu'ils jouaient

¹⁰ Ruth Schwartz Cowan, *More Work for Mother. The Ironies of Household Technology from the Open Hearth to the Microwave*, New York, Basic Books, 1983, p.53-55.

près de la seule source de chaleur du foyer ou parce que la mère, craignant que le bébé prenne froid, avait placé sa chaise haute trop près¹¹. Ces pratiques étaient dangereuses, mais comme le poêle était la seule source de chauffage, nous pouvons supposer qu'il était difficile pour les parents d'en interdire l'accès aux enfants. Les exemples recueillis montrent des enfants grim pant sur des chaises placées autour du poêle, montant sur la porte du fourneau ou encore s'accrochant à sa «corniche», soit la tablette intégrée, en présence même de leurs parents. Quelques bambins ont ainsi renversé sur eux la casserole de soupe ou d'eau qui s'y trouvait. Les cuisines des logis de la classe ouvrière étant très petites, les ménagères devaient souvent cuisiner avec leurs bambins à leurs pieds, ce qui augmentait considérablement les risques de blessures¹².

De plus, certains types de poêles n'étaient pas très sûrs. Quelques cas de brûlures et d'incendies font mention des «fournaises Québec» que le catalogue Eaton décrivait comme très populaires en raison de leur prix abordable, du moins en comparaison avec les autres modèles disponibles¹³. Malheureusement, la porte était située au niveau du plancher¹⁴, permettant à un enfant d'un an et demi de l'ouvrir pour déposer un morceau de papier ou encore pour jouer avec la flamme à l'aide d'un morceau de bois. Selon les rapports du Coroner, certains parents laissaient cette porte ouverte durant la nuit afin d'exercer une prise d'air, ce qui exposait les enfants qui se levaient avant leurs parents à des tisons ou à des étincelles pouvant enflammer leurs vêtements.

¹¹ Comme son ancêtre, ce poêle servait à la cuisine ainsi qu'au chauffage du logis, tâche qu'il remplissait bien médiocrement puisqu'il répartissait mal la chaleur (Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.171; Susan Strasser, *Never Done. A History of American Housework*, New York, Pantheon Books, 1982, p.53-54).

¹² Loin d'être le propre du cas montréalais, Ellen Ross constate la même réalité dans la ville de Londres au tournant du vingtième siècle (Ross, *Love and Toil...*, p.181).

¹³ Pour l'année 1918-1919, le catalogue Eaton a consacré une page à l'annonce de cette fournaise cylindrique comportant un rond à sa surface et dont le prix variait entre 9,50\$ et 14,50\$ selon ses dimensions (*A Shopper's View of Canada Past. Pages from Eaton's Catalogue 1886-1930*, Toronto, Toronto Press, 1969, p.210).

¹⁴ *Ibid.*, p.210.

L'entretien du feu n'était pas non plus de tout repos puisqu'il devait être alimenté régulièrement. Les mères quittaient donc assez fréquemment la maison pour aller chercher du bois ou du charbon sur la galerie ou dans le hangar attenant à la cuisine. Le temps de cette petite sortie suffisait pour que l'enfant s'aventure à des jeux risqués, soit en s'approchant trop près du poêle ou encore en y grimant. L'ajout de combustible pouvait aussi provoquer des étincelles qui mettaient le feu à des objets ou du papier laissés à côté du poêle pour ensuite enflammer les vêtements d'un enfant jouant à proximité.

Le poêle au gaz ou à l'huile devait remédier en partie à ces problèmes et ainsi diminuer les risques de brûlures. Il a fait sa percée lors de la seconde moitié de la période étudiée; sa propagation demeure cependant très limitée jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, les raccordements au gaz étant rares¹⁵. L'absence d'installations professionnelles appropriées pour l'utilisation d'un poêle à gaz a amené certaines personnes qui souhaitaient acquérir un de ces appareils à improviser leur système d'échappement à partir de celui du poêle au charbon. C'est ainsi qu'un homme a causé la mort d'un bébé de sept mois dans une conciergerie, des émanations de gaz s'étant répandues dans le logis voisin¹⁶. De plus, il y avait le risque d'oublier de fermer les valves d'alimentation du gaz. Une mère de famille a ainsi entraîné sa mort et celle de ses enfants en 1945¹⁷. Ce type de poêle était donc moins dangereux pour les brûlures, mais comportait tout de même des risques d'asphyxie. Les fournaies à l'huile, pour leur part, pouvaient être la source d'intoxication s'il y avait une fuite; deux jeunes bambins ont bu de l'huile à chauffage qui avait coulé d'un tuyau percé¹⁸. Outre ces rares cas, il semble

¹⁵ Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.171.

¹⁶ ANQM, RCDM, 12 janvier 1945, no 109.

¹⁷ *Ibid.*, 26 janvier 1945, no 255-257.

¹⁸ *Ibid.*, 1er avril 1935, no 1095.

que ces poêles s'avéraient assez sécuritaires pour les enfants compte tenu du peu d'accidents relevés dont ils étaient la cause¹⁹.

Même si les poêles faisaient de nombreuses victimes, il semble que les enfants périssaient plus souvent des suites de brûlures infligées par de l'eau bouillante que par tout autre type de brûlures. À cette époque, les tâches ménagères nécessitaient des quantités considérables d'eau chaude sur une base quotidienne. Pour l'obtenir, les ménagères devaient allumer le poêle afin de faire chauffer un bassin ou encore le réservoir d'eau qui était intégré à certains modèles; la presque totalité des foyers de l'époque ne bénéficiaient pas d'un chauffe-eau rattaché à la plomberie de la maison²⁰. Comme le démontrent les prochains exemples, le système d'eau chaude courante, qui pourrait être vu comme un simple ajout à notre petit confort, a bel et bien contribué à rendre l'environnement domestique plus sécuritaire pour les enfants.

Pour laver le plancher ou le linge et même pour donner le bain aux enfants, les femmes devaient remplir un bassin ou une cuve d'eau bouillante pour ensuite l'attédier à l'aide d'eau froide. Cette simple opération de tiédissement est au coeur du plus grand nombre de cas de brûlures des enfants âgés de deux à cinq ans. Comme l'expliquait le père d'une des victimes: «C'est pendant qu'elle prenait de l'eau froide qu'elle devait y ajouter que l'accident est arrivé²¹». Le temps d'aller chercher l'eau froide à l'évier de la cuisine, le seul endroit où il y avait un robinet dans la plupart des foyers montréalais²², l'enfant pouvait passer à proximité du bassin et, trébuchant ou marchant à reculons, y tomber.

¹⁹ Au chapitre de la sécurité, le poêle électrique a sans doute constitué l'avènement technologique par excellence. Il réduisait considérablement les risques de brûlures directes, c'est-à-dire par le feu ou par une surface chauffée, tout comme les dangers d'asphyxie ou d'intoxication dues aux fuites de combustible. L'absence d'entrées électriques adéquates ainsi que les coûts de l'électricité et d'achat d'une cuisinière électrique ont cependant fait en sorte que l'on a dû attendre l'après-guerre pour voir ce type d'appareils s'installer dans la majorité des foyers montréalais. Seuls les mieux nantis ont pu bénéficier de ce genre d'appareil dès leur apparition (Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.174-175).

²⁰ *Ibid.*, p.174.

²¹ ANQM, RCDM, 15 juillet 1910, no 484.

²² Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.174.

À l'occasion, l'enfant se jetait de lui-même dans la cuve, anticipant probablement son bain. D'ailleurs, cinq de ces incidents se sont produits alors que l'enfant attendait, déjà dévêtu, de prendre son bain. Une petite fille de quatre ans a elle-même déposé sa petite soeur de deux ans et demi dans la baignoire le temps que sa mère aille répondre à la porte. Cette dernière n'avait pas encore ajouté l'eau froide²³. Comme nous pouvons le voir ici, même les familles mieux nanties qui pouvaient s'offrir un logis pourvu d'une baignoire n'étaient pas à l'abri de ces incidents que seul l'avènement de l'eau chaude courante pouvait vraiment prévenir.

Le transport de ces gros bassins d'eau chaude avec une marmaille dans les jambes n'était pas une mince affaire. Un matin d'été, alors qu'un père de famille aidait son épouse à ses tâches matinales en transportant un seau dans la cuisine, sa petite fille de deux ans a couru vers lui, le surprenant et entraînant ainsi l'incident fatal: le père a renversé le seau sur sa petite²⁴. La lessive était tout particulièrement problématique en cette matière. Les logis des familles ouvrières étaient très petits, ce qui forçait certaines mères à garder leur cuve ou leur lessiveuse sur la galerie à l'arrière. Plusieurs y faisaient leur lessive durant l'été plutôt que de rester dans la cuisine, à proximité du poêle qui venait de chauffer. Ceci forçait la ménagère à transporter de gros bassins d'eau chaude sur une distance de plusieurs mètres, l'enfant pouvant pendant ce temps se mettre sur son chemin.

L'organisation du rangement dans ces logis à l'espace limité entraînait d'autres problèmes. Comme l'a fait remarquer Ruth Cowan pour le cas américain, les logis du tournant du siècle offraient bien peu d'espace de rangement dans la cuisine, elle-même très petite. Ceux qui bénéficiaient d'armoires ou d'un garde-manger, au lieu de simples tablettes où s'entassaient à la vue les outils domestiques

²³ ANQM, RCDM, 28 avril 1930, no 811.

²⁴ *Ibid.*, 6 juillet 1935, no 1130.

et la vaisselle, étaient chanceux²⁵. L'espace pouvait être tellement restreint que la glacière²⁶, les grosses cuves, les lessiveuses et d'autres accessoires domestiques étaient rangés en permanence sur la galerie arrière. De jeunes enfants se sont brûlés le temps que leurs mères, grands frères ou grandes soeurs aillent y chercher une «mop» ou remiser une bouilloire²⁷. L'espace limité des logis entraînait donc un grand nombre d'allées et venues qui forçaient la personne en charge des enfants à s'absenter quelques instants, les laissant seuls, exposés à des risques énormes.

Les rapports du Coroner laissent voir une baisse marquée des accidents causés par de l'eau bouillante à partir des années quarante. Le regain économique dû à l'effort de guerre a probablement permis à certaines familles de se procurer certains outils domestiques tels des cuisinières au gaz, des chauffe-eau ou des machines à laver partiellement électriques que l'on rattachait à l'évier de la cuisine²⁸, diminuant ainsi les risques d'accidents de cette nature. Il semble en aller de même pour les accidents causés par des allumettes. De façon régulière avant les années trente, les rapports du Coroner font état d'enfants de trois à quatre ans jouant avec des allumettes qui avaient été laissées à leur portée, sans doute en raison de leur utilisation fréquente pour allumer le poêle ou la lampe²⁹. Ne pensant qu'à s'amuser, les enfants enflammaient leurs vêtements et même, en certaines occasions, causaient des incendies. En plus de la propagation d'outils domestiques plus sécuritaires, les circonstances des accidents dus aux allumettes vers la fin de la période à l'étude amènent à croire que la baisse des accidents de ce genre était également attribuable à la prise de conscience des risques d'accidents à l'intérieur du foyer. En effet, les parents remisaient les allumettes à des endroits

²⁵ Cowan, *More Work for Mother...*, p.162.

²⁶ Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.172.

²⁷ ANQM, RCDM, 1er juillet 1915, no 645; 25 janvier 1930, no 173.

²⁸ Certaines informatrices de l'étude de Denyse Baillargeon ont affirmé s'être procurées des cuisinières au gaz et des machines à laver dès que leur situation économique s'est améliorée (Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.175).

²⁹ Quoiqu'on affirme que les Montréalais ne s'éclairaient plus à la lampe à l'époque, il semble tout de même que certaines familles aient continué à utiliser les lampes à l'huile malgré l'électrification urbaine, du moins selon les rapports d'incendie du Coroner.

plus difficiles d'accès à partir des années trente et le seul cas du genre relevé lors des années quarante met en scène un enfant de sept ans et demi³⁰, ce qui contraste avec le jeune âge des victimes précédentes. Ce garçon aurait pu aisément les prendre dans une armoire ou dans un tiroir.

Comme l'indique également le tableau III, les chutes sont demeurées une réalité constante de la période, quoiqu'elles étaient moins fréquentes que les brûlures. Avec près du quart des décès, les chutes mortelles survenaient dans des circonstances résultant majoritairement de l'imprudence de l'enfant ou des parents, mais les conditions des logements de l'époque étaient aussi en cause.

Les fenêtres, les galeries, les balcons et les escaliers extérieurs constituaient des lieux de chutes potentielles pour les enfants. Curieux, les jeunes bambins qui étaient confinés à la maison cherchaient à observer l'activité des rues ou encore à regarder leurs grands frères et grandes soeurs qui s'amusaient sur le trottoir à partir d'une fenêtre ou d'une galerie d'où ils pouvaient facilement tomber. Lorsque nous regardons les circonstances de ces incidents, nous demeurons estomaqués par la facilité avec laquelle un bambin de trois ans réussissait à ouvrir une fenêtre afin de grimper sur le rebord et ainsi augmenter son champ de vision. En effet, les châssis à cadre de bois pouvaient aisément être ouverts par un enfant si les adultes avaient oublié de le verrouiller. L'absence de moustiquaire explique aussi la fréquence de ces chutes, plusieurs se produisant alors qu'un parent avait volontairement ouvert la fenêtre pour ventiler l'appartement. Une fois que l'enfant était parvenu à grimper sur le rebord de la fenêtre, rien ne pouvait plus le retenir de tomber dans le vide. L'imprévoyance des parents était souvent en jeu dans ces incidents, certains laissant des chaises à proximité des fenêtres alors que l'enfant demeurait seul dans la pièce.

³⁰ ANQM, RCDM, 14 juillet 1945, no 1616.

Les balcons, pour leur part, semblaient à première vue sécuritaires. Du moins, c'est ce que croyaient les parents qui y laissaient seuls leurs enfants. Malheureusement, dans les quartiers de la classe ouvrière, les logements étaient pour la plupart délabrés et les balcons peu solides. Il n'était pas rare qu'un barreau casse sous le poids de l'enfant ou même qu'un balcon entier cède s'il s'y trouvait plus d'un occupant. Au cours des années vingt, la négligence dans l'entretien des balcons a d'ailleurs attiré l'attention des membres de la Ligue de sécurité -une association créée en 1923 afin de sensibiliser la population à la prévention- qui ont fait des pressions auprès des autorités de la Ville pour établir des normes de sécurité précises pour les balcons³¹.

L'absence de règlements forçant les propriétaires à assurer la sécurité de leurs logements faisait en sorte que plusieurs plaintes portées par les locataires demeuraient sans réponse³². Un propriétaire à qui un père avait demandé d'ajouter des planches à la plate-forme trop étroite qui menait de la maison au hangar a simplement répondu: «[...] que ç'avait toujours été comme cela, que personne ne s'en était jamais plaint, [...]»³³. La petite Blanche est tombée de cette plate-forme et s'est tuée, le père ne manquant pas alors de blâmer le propriétaire indifférent. Ce dernier s'en est tout de même tiré sans aucune sanction, les autorités légales ne le jugeant pas responsable de l'accident. En l'absence de règlements clairs et précis en matière d'habitation³⁴, il n'est pas surprenant que les propriétaires n'aient rien fait pour remédier aux conditions lamentables des logements montréalais tant déplorées par les réformistes et que les locataires aient dû s'accommoder de logis délabrés et peu sécuritaires pour leurs enfants.

³¹ «Safer Balconies on Homes Urged. Warning Issued Following Serious Crash Here Last Sunday», *Montreal Daily Star*, mardi, 8 juillet 1930, p.8.

³² D'après Terry Copp, il n'y avait pas vraiment d'interaction entre les locataires et leur propriétaire (Copp, *Anatomy of Poverty...*, p.70).

³³ ANQM, RCDM, 9 juillet 1900, no 543.

³⁴ Copp, *Anatomy of Poverty...*, p.83.

Au delà des conditions des logements, notons que les berceaux et les landaus comportaient également des risques de chutes mortelles. L'espacement des barreaux des lits d'enfants était parfois trop grand pour empêcher un bambin d'en tomber. Il en résultait des décès dus à une chute ou à l'asphyxie, certains se coinçant la tête entre les barreaux. Aux dires des rapports du Coroner, les familles les plus démunies utilisaient leur landau comme berceau, mais les rebords n'étaient pas assez élevés pour empêcher un jeune grimpeur de passer par-dessus et de tomber. Nous voyons bien ici le manque de normes de sécurité qui sont devenues aujourd'hui obligatoires en matière d'accessoires et de mobilier destinés aux enfants.

La faible qualité des logis de l'époque ajoutée au manque de prévoyance des parents expliquent d'autres types d'accidents, comme les empoisonnements. Plusieurs enfants sont morts après avoir ingéré des produits nettoyants très nocifs, telle l'acide caustique utilisée pour brosser les planchers de bois mous, ou des médicaments confondus avec des bonbons ou des dragées. En fait, le manque d'espace de rangement amenait souvent les mères à conserver les produits toxiques à la vue ou à la portée des enfants, sur des étagères ou dans des armoires non verrouillées parfois situées à ras le sol. Un enfant qui rampait ou marchait à quatre pattes pouvait alors aisément s'emparer de produits dangereux. Il est évident que ces incidents étaient en partie dus à un manque de prévoyance des parents. Les campagnes de sensibilisation et les slogans du genre «garder hors de la portée des enfants» n'avaient pas encore fait leur apparition à en croire leur fréquence.

Au tout début de la période, nous constatons aussi les effets nocifs des potions médicinales concoctées par les mères. L'une d'entre elles donnait à ses enfants un sirop maison composé de brandy, de mélasse et de créosote lorsqu'ils

étaient enrhumés³⁵. Le créosote est un antiseptique qui peut être pris oralement, mais il est nocif pour un jeune bambin si administré en trop grande quantité. En fait, les cas d'empoisonnement par médicaments administrés en trop forte dose étaient fréquents car les parents ne recouraient pas systématiquement aux conseils d'un médecin³⁶, préférant s'en tenir à des remèdes maison. Ils arrivaient alors qu'ils commettent des erreurs de dosage mortelles.

Dans des proportions moindres, nous rencontrons aussi des cas d'asphyxie dans les rapports du Coroner. Nous avons d'ores et déjà mentionné des cas de décès des suites d'émanations de gaz provenant d'une fournaise ou d'un poêle. Outre ces quelques incidents, près de la moitié des cas d'asphyxie sont attribuables à de simples étouffements. Un enfant de moins de deux ans avalait de travers ou portait à sa bouche un objet avec lequel il jouait, telle une vis ou une écorce de bois. Les parents ne semblaient pas conscients des dangers que courait leur enfant en jouant avec de petits objets de ce genre. De plus, quelques cas isolés font état d'enfants mourant étouffés au cours de leur sommeil. Certains s'agitaient dans leurs draps au point de serrer ces derniers comme un étau autour de leur corps. Quelques bébés de sept mois et moins sont décédés dans ces circonstances au cours de la période, laissant leurs parents estomaqués.

Comme nous l'avons déjà remarqué, certains types d'accidents tels les asphyxies, les intoxications ou encore les chutes pouvaient être simplement le résultat de circonstances malheureuses. Il demeure cependant que de nombreux décès découlaient de facteurs techniques et d'un environnement inadéquat pour des enfants en bas âge. L'évolution de la technologie domestique, tout comme des

³⁵ ANQM, RCDM, 10 janvier 1910, no 32.

³⁶ Quoiqu'on assiste à l'époque à l'ascension de l'interventionnisme médical dans les soins des enfants, il semble que les familles usaient encore de moyens traditionnels et ne consultaient un médecin que dans les cas de maladies graves. Veronica Strong-Boag a constaté cet interventionnisme (Veronica Strong-Boag, *The New Day Recalled. Lives of Girl and Women in English Canada, 1919-1939*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1988, p.149). Sur l'ascension médicale, voir Comacchio, «*Nations are Built of Babies*»..., p.20-24.

normes de sécurité, a considérablement changé l'expérience des enfants à la maison. La nette majorité des accidents relevés ne se produiraient pas de nos jours en raison de la transformation des foyers et des conditions de travail des mères, sans compter la création d'un marché de biens domestiques destinés à l'enfance. En effet, il semble que la majorité des mères de l'époque ne bénéficiaient pas de parcs d'enfants ou de tout autre outil pouvant restreindre la mobilité de leurs petits.

1.1.2 Les accidents hors-foyers: circonstances et causalités

Les innovations technologiques n'ont guère modifié le cadre de vie domestique des familles ouvrières, en raison de leurs conditions économiques difficiles, mais elles ont littéralement bouleversé leurs relations avec le monde extérieur. Au début du siècle, ces familles montréalaises se sont d'abord établies à proximité des manufactures et des usines où leurs membres pouvaient trouver un emploi, pour ensuite se diriger vers les *banlieues*³⁷ devenues accessibles grâce à l'électrification du tramway. Les rails de chemin de fer et de tramway, les écluses du canal Lachine, les fils électriques qui parcouraient de plus en plus la ville et plus tard, les véhicules automobiles qui sillonnaient les rues auparavant remplies du galop sonore des chevaux, ont métamorphosé l'espace montréalais, forçant les habitants, tout particulièrement les enfants, à s'adapter de leur mieux à ce monde en perpétuelle transformation.

³⁷ Par banlieue, nous entendons les municipalités situées en périphérie du centre de l'île.

Tableau IV
Nombre d'accidents hors-foyers par année en fonction des causes

Année	frappé	noyade	chute	autres	total
1900	7	2	1	1	11
1905	6	2	0	1	9
1910	5	6	0	1	12
1915	11	5	1	3	20
1920	7	1	0	1	9
1925	21	2	2	0	25
1930	16	2	1	1	20
1935	12	3	1	0	16
1940	14	2	0	2	18
1945	15	0	1	0	16
total:	114 73%	25 16%	7 5%	10 6%	156 100%

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

Lorsque nous nous penchons sur le tableau ci-haut, nous voyons que les noyades et les accidents de la circulation regroupent près de quatre-vingt-dix pour cent des cas d'accidents pour l'ensemble de la période. Les quelques dix pour cent restant sont composés de cas isolés: des chutes sur le trottoir, un morceau de glace tombé sur la tête d'un jeune passant, une électrocution avec un fil cassé, etc. La plupart de ces accidents résultaient soit d'un hasard malheureux, d'une mauvaise manoeuvre ou de l'imprudence de l'enfant. L'étude des circonstances précises des noyades et des accidents de rue permet cependant de voir que la vie urbaine et industrielle créait de nouveaux dangers pour les enfants.

En effet, nous ne pourrions expliquer la récurrence de ces deux types d'accidents au cours de la période sans faire référence à l'évolution économique de la ville. L'industrialisation massive de Montréal s'est produite grâce à la construction du canal Lachine qui a permis le passage des bateaux et, avec ses écluses, fourni la force motrice à un grand nombre d'usines et de manufactures qui sont venues s'établir sur ses berges. De façon parallèle, on a assisté au

développement du réseau ferroviaire au cours du dix-neuvième siècle. Les enfants des familles ouvrières qui habitaient les quartiers du Sud-ouest³⁸ se promenaient et jouaient aux abords du canal, dans les cours des différentes industries ou encore près des rails d'un chemin de fer, tout particulièrement celles du Grand Tronc dont les usines se trouvaient à Pointe-Saint-Charles.

Au début de la période, alors que la forte majorité de la population de l'île habitait dans ces quartiers, les rapports du Coroner rapportent plusieurs décès d'enfants frappés par une locomotive. Déambulant dans un environnement qui se développait et évoluait en fonction de l'activité économique, les jeunes devaient régulièrement traverser les rails de chemin de fer lors de leurs allées et venues, soit pour se rendre à l'épicerie, à l'église ou à l'école. Ces voies ferrées constituaient un aspect familier du quotidien des enfants. Ils les longeaient afin de trouver du charbon et s'y amusaient en s'agrippant aux wagons des trains. Les accidents de ce genre étaient fréquents lors de la première décennie du siècle, mais se sont résorbés jusqu'à devenir occasionnels au cours des trente-cinq années suivantes. Il y a fort à penser que la venue du camion, comme compétiteurs du chemin de fer, et de l'autobus au tournant des années vingt³⁹ a contribué à une baisse de l'activité des trains. De plus, la récurrence des accidents de ce genre au tournant du siècle a amené les autorités civiles de la Ville à renforcer la surveillance aux différentes traverses, forçant même dans un cas la présence d'un deuxième gardien⁴⁰.

Le nombre de noyades est plus ou moins constant tout au long de la période, sauf en 1910 et 1915 où elles sont plus nombreuses⁴¹. L'enfant qui vivait dans les quartiers de la Pointe-Saint-Charles et de la Côte-Saint-Paul risquait

³⁸ Griffintown, Victoriatown, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et Sainte-Cunégonde.

³⁹ Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.295.

⁴⁰ ANQM, RCDM, 21 avril 1905, no 420.

⁴¹ Si nous tenons compte de l'accroissement de la population montréalaise, nous pouvons affirmer que les noyades diminuent au cours de la période.

davantage de se noyer qu'un enfant qui résidait aux abords d'une rivière ou du fleuve Saint-Laurent. En effet, sur les vingt-cinq noyades relevées, neuf sont survenues dans le canal Lachine et une dans le canal de l'Aqueduc alors que sept se sont produites dans le fleuve ou dans la Rivière-des-Prairies au nord de Montréal⁴². Dans les quartiers du Sud-Ouest où se retrouvaient alors peu d'espaces verts et de parcs, le canal représentait un lieu de jeu et d'aventure. Les enfants de sept ans et plus aimaient s'y baigner, y faire naviguer un radeau ou marcher sur les écluses ou sur les billots qui flottaient à la surface, tout particulièrement pendant les mois d'été. De plus, certains enfants y ramassaient des morceaux de bois, sans doute pour alimenter le poêle de la maison⁴³. L'hiver, loin d'être abandonné, le canal pouvait servir de patinoire. C'est dans ces circonstances qu'ils se noyaient. Ceux qui ont péri dans le fleuve ou la Rivière-des-Prairies avaient des âges plus diversifiés (entre trois et quatorze ans) et sont morts lors d'excursions familiales ou de sorties avec des amies. Ces occurrences étant moins nombreuses, nous pouvons avancer que pour la plupart des jeunes, l'accès à un cours d'eau comme lieu de villégiature était limité en raison de son éloignement. Pour sa part, le canal se trouvait à quelques pas de la résidence. Il représentait un palliatif à la rivière auquel les enfants ne pouvaient résister et ce, malgré les dangers.

Les excavations laissées dans les carrières de l'île représentaient une autre alternative à la rivière pour la baignade et les jeux d'eau. Le développement des quartiers au nord-est de la montagne s'est fait par l'exploitation de carrières de pierres⁴⁴ qui se remplissaient de l'eau des pluies une fois abandonnées. Les enfants désireux d'aller s'y baigner passaient par-dessus les clôtures, quand il y en avait, et y pataugeaient. Pour les enfants qui ne vivaient pas aux abords d'un cours d'eau,

⁴² L'écart semble à première vue restreint. Il faut cependant se rappeler que le Saint-Laurent et la Rivière-des-Prairies entourent l'île et longent plusieurs zones résidentielles, contrairement au canal Lachine qui ne traverse qu'une petite partie de l'île.

⁴³ Bullen, «Hidden Workers...», p.166-167.

⁴⁴ Benoît et Gratton, *Pignon sur rue...*, p.256.

les trous dans les carrières de pierre constituaient une alternative acceptable. Il devait cependant y aller en cachette, ce genre de pratique étant de toute évidence défendu. D'après les questions posées par le Coroner, il semble que les propriétaires pouvaient avoir des démêlés avec la justice s'ils n'avaient pas d'ores et déjà planifié, au moment de l'accident, de remplir ces trous de terre ou encore de les clôturer. Malgré les dangers et les interdits, plusieurs jeunes garçons s'y sont aventurés par une chaude journée de juillet. Certains y ont laissé leur vie.

Toute proportion gardée, le nombre de noyades diminue au cours de la période. En effet, si nous tenons compte de l'accroissement de la population, nous ne retrouvons que bien peu de cas à partir des années 1920. La construction de bains publics intérieurs, entreprise lors de la première décennie de la période, peut y être pour quelque chose. Construits avant tout pour des raisons sanitaires, on retrouvait de plus en plus de ces bains dans plusieurs quartiers de la ville⁴⁵. Ils étaient plus sécuritaires pour la baignade des jeunes puisqu'ils étaient supervisés. De plus, le développement des terrains de jeux pour les enfants sous la direction du Park and Playground Association et plus tard, de l'Organisation des terrains de jeux, a sans doute permis à plusieurs enfants d'apprendre à nager grâce aux leçons de natation qu'ils offraient.

Pour les enfants, la révolution industrielle devait vraiment prendre tout son sens dans la rue. Les embarcations hippomobiles n'ont pas cédé leur place aux wagons électriques et, par la suite, aux véhicules motorisés, sans qu'il y ait accroc. Il y a eu conflit entre l'ancien et le moderne, une lutte pour l'occupation de l'espace urbain. Les enfants montréalais d'alors se sont trouvés impliqués dans cette lutte, parfois comme simple victime; souvent comme acteur du drame.

⁴⁵ Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.243.

Tableau V
Nombre d'accidents routiers par année en fonction du moyen de transport

Année	voit.att.	train	tramw.	camion	auto.	mixte	autre	total
1900	1	4	1			1		7
1905	2	2	2					6
1910	2		1		2			5
1915	3		3	2	1	2		11
1920	2	1		1	2	1		7
1925	1	1		6	12	1		21
1930	2		1	5	5	1	2	16
1935				10	2			12
1940		1		7	6			14
1945			2	9	3	1		15
total:	13	7	10	42	33	7	2	114

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

Comme le montre le tableau ci-haut, les modes de transports en cause dans les accidents de la circulation ont radicalement changé au cours de la période. En fait, nous assistons à une tragédie en deux actes. Le premier s'ouvre sur la cohabitation difficile entre la charrette et le tramway, cohabitation qui explique la nature de la plupart des accidents lors des deux premières décennies. La popularité sans cesse croissante du tramway électrique⁴⁶ a entraîné l'expansion rapide de son réseau, de sorte que le nombre de passagers est passé de soixante millions en 1904 à 107 millions en 1914. En terme relatif, cela signifie que plus de la moitié de la population, soit 63,1%, utilisait ce moyen de transport pour l'année 1911⁴⁷. La vitesse et la puissance sans cesse décuplées de cette machine ont permis de vaincre les obstacles géographiques qui avaient auparavant restreint le développement résidentiel de l'île et de la sorte, ont entraîné le peuplement croissant des banlieues -les neuf quartiers montréalais initiaux se trouvant sursaturés. Le tramway s'est ainsi emparé du paysage urbain dans son ensemble,

⁴⁶ Le passage du tramway hippomobile au tramway électrique s'est effectué en 1892, rendant inutile de discuter de cette phase antérieure du développement du transport en commun à Montréal. De la sorte, toute référence dans le texte fait allusion au tramway électrique.

⁴⁷ Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.270.

restreignant considérablement l'espace auparavant occupé par les chevaux et les grandes voies ferroviaires.

La pression exercée sur l'espace urbain par la coexistence de plusieurs moyens de transport explique sans doute l'accroissement marqué des accidents de rue en 1915. Cette année-là, si nous compilons les types de transport qui étaient en cause dans chaque cas, nous constatons que le tramway et la voiture attelée viennent en tête avec près de 73% des décès, soit trois victimes chacun, auxquelles viennent s'ajouter les deux occurrences découlant d'une collision entre un «char» électrique et un attelage. Cette dernière infortune montre clairement l'incompatibilité qui existait entre ces deux modes de transport. Par un samedi d'avril, Édouard Decelle parcourait la rue Lagauchetière en voiture attelée, comptant à son bord deux passagers et de jeunes garçons suspendus à l'arrière - présences qu'a nié connaître le conducteur. Au moment de croiser la rue Amherst, le charretier a aperçu un tramway venir vers lui et a alors tenté désespérément de stopper ses chevaux, mais sans y parvenir. Le tramway venait trop rapidement et il frappa la charrette à la hauteur de la roue arrière, heurtant par le fait même les enfants qui s'y trouvaient accrochés. Adrien et Albert, âgés de dix ans environ, sont décédés au cours de cet accident⁴⁸.

Un autre cas du genre s'était produit en 1900, les rôles étant cependant inversés. L'enfant se trouvait sur la plate-forme du tramway qui longeait la rue Sainte-Catherine. Il observait les marionnettes dans les vitrines d'un magasin au niveau de la rue Montcalm. C'est alors que le cheval d'une voiture s'est affolé et est venu frapper le tramway, entraînant la chute mortelle du jeune garçon de treize ans⁴⁹. La nervosité potentielle des chevaux ainsi que leurs réflexes trop lents pour réagir à la vitesse sans cesse croissante des «chars électriques» sont deux des

⁴⁸ ANQM, RCDM, 3 avril 1915, no 342.

⁴⁹ *Ibid.*, 5 janvier 1900, no 20.

facteurs qui rendaient difficile la coexistence de ces transports. De plus, nous pouvons supposer que les rues étaient trop étroites pour permettre un trafic harmonieux compte tenu de l'imposante stature des voitures de l'époque et de leur attelage. De ce mauvais voisinage résultait donc un environnement davantage instable pour les enfants du Montréal d'alors.

Le nombre d'accidents mettant en cause le tramway s'est résorbé lors des années 1920, tandis qu'il faut attendre les années 1930 pour voir les accidents impliquant des voitures attelées disparaître, ce qui s'explique sans doute par la baisse marquée de l'utilisation du cheval comme moyen de locomotion. Le camion l'a remplacé dès les années vingt pour la livraison locale des marchandises et les travaux de construction⁵⁰, alors que l'automobile gagnait en popularité: des quelques 489 véhicules enregistrés en 1910, on est passé à 6859 en 1917 et à un impressionnant 55 347 en 1928⁵¹. Les rues de la Métropole ont alors dû absorber ce nouveau trafic au moment même où elles se remettaient à peine du choc du tramway.

C'est aussi qu'en 1925, vingt-et-un enfants ont été victimes d'un accident de la circulation pour les quatre mois étudiés, soit près du double de l'année 1915, la plus meurtrière jusque là. Cette hausse est directement attribuable à la montée des véhicules motorisés puisque dix-neuf⁵² des vingt-et-un incidents impliquent soit une voiture ou un camion. Ce mode de transport demeure par la suite le plus meurtrier de tous, ce qui rend inévitable l'évacuation des enfants des rues urbaines. Quoique la Crise et la Guerre ont ralenti considérablement la diffusion de ce mode de transport⁵³, il n'en est pas moins clair que la rue n'était plus assez grande pour

⁵⁰ Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.295.

⁵¹ *Ibid.*, p.293.

⁵² Les mixtes impliquaient des véhicules motorisés.

⁵³ Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.293-294.

permettre la présence des enfants, ces derniers devenant nuisibles au bon déroulement de l'activité urbaine.

L'ampleur du changement amené par la propagation de l'automobile est celui qui a, de loin, eu le plus grand impact sur le déroulement de la vie civile. La vitesse de ce moyen de locomotion s'est considérablement accrue au cours de la période et ne semblait pas être sujette à des règlements précis. De plus, aux dires des témoins des accidents, du Coroner et des officiers de police, les arrêts et les feux de signalisation semblaient être rares. Aux intersections, les chauffeurs devaient klaxonner avant de tourner le coin de la rue afin de faire connaître leur présence aux possibles passants. En contrepartie, les piétons devaient obéir à certaines conventions routières tel traverser aux coins des rues et en ligne droite. En l'absence de règlements spécifiques, nous pouvons imaginer qu'il régnait un véritable chaos dans les rues achalandées de la Métropole à l'époque.

À la rapidité croissante des véhicules motorisés s'ajoute le problème de la malléabilité et de la vitesse de réaction. Les récits des accidents montrent bien que le contrôle du conducteur était limité, les manoeuvres tentant d'éviter un enfant échouant presque toujours, même si ce dernier se trouvait à plus de trois mètres au moment où il était aperçu. Presque inévitablement, le conducteur, même en déviant de sa trajectoire, frappait l'enfant avec l'aile arrière de son véhicule. De plus, l'efficacité des freins était déficiente, un véhicule allant à 15 mls/h pouvant prendre de dix à vingt pieds avant de s'immobiliser. Dans de pareilles circonstances, un enfant qui commettait l'imprudence de s'élancer dans la rue sans regarder avant avait peu de chances de s'en tirer, le conducteur ne pouvant réagir assez rapidement.

De plus, la mobilité de l'automobile était sans borne. Contrairement au train et au tramway qui parcouraient des itinéraires fixes, le véhicule motorisé pouvait aller partout, devenant un facteur d'instabilité pour l'ensemble du territoire de l'île. C'est ainsi que deux enfants d'une avenue tranquille de Westmount ont été frappés un soir de 1925, à la grande surprise de leurs parents⁵⁴. D'après les rapports du Coroner, il y a eu une nette augmentation des accidents de la circulation dans les rues résidentielles et autrefois tranquilles, accroissement qui a suivi la courbe ascendante de l'usage de l'automobile. La perturbation du cadre de vie familial des résidants engendrée par l'automobile a entraîné un conflit qui s'est soldé en plus d'une occasion par le décès d'un enfant.

Les hécatombes laissées par l'automobile ont amené certains réformistes à remettre sérieusement en question la place de l'enfant dans la ville. Comme nous le verrons au cours du chapitre suivant, la rue constituait l'espace de jeu et de sociabilité des enfants. Or, dès 1920, un jury convoqué par le Coroner Ed McMahon a exprimé dans son verdict l'opinion que les enfants ne bénéficiaient pas d'une surveillance rigoureuse lorsqu'ils jouaient dans les rues⁵⁵. Le discours a pris une nouvelle tournure au début des années trente, les jurys demandant alors la mise en place de campagnes d'éducation pour contrer les accidents et des mesures strictes pour empêcher les jeunes de s'amuser et de s'adonner à des activités dangereuses sur la voie publique⁵⁶. Si la technologie a offert aux enfants un cadre de vie domestique plus sécuritaire, elle a cependant tué l'enfant de la rue en transformant son terrain de jeux en un univers de vitesse, d'efficacité et de productivité conforme à l'ère industrielle libérale.

⁵⁴ ANQM, RCDM, 18 juillet 1925, no 1012.

⁵⁵ *Ibid.*, 19 avril 1920, no 484.

⁵⁶ *Ibid.*, 20 avril 1930, no 774; 3 juillet 1930, no 1234; 4 octobre 1930, no 1795.

1.2 Les victimes: âge, classe, ethnie et genre

S'il existe une corrélation entre le cadre de vie des enfants et les risques d'accidents, est-ce que cela sous-entend que l'ensemble des enfants de la Métropole étaient exposés à ces dangers? Afin de répondre à cette question, il est nécessaire de brosser un portrait des victimes des accidents. Ce dernier permet de voir que les enfants impliqués dans les accidents n'étaient pas nécessairement des déviants, soit des jeunes enfants laissés à eux-mêmes et vagabondant dans les rues⁵⁷, mais bel et bien des petits de diverses appartenances sociales et cadrant avec l'idéal genré alors en place.

Tableau VI
Nombre d'accidents par année en fonction du genre

Année	féminin	masculin
1900	10	19
1905	9	13
1910	14	18
1915	6	26
1920	13	18
1925	15	32
1930	12	23
1935	10	26
1940	5	22
1945	12	22
total:	106 33%	219 67%

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

Comme le montre le tableau ci-haut, deux fois plus de garçons que de filles ont péri des suites d'un accident pour l'ensemble de la période. Nous notons cependant que cette tendance était beaucoup moins marquée au tout début du

⁵⁷ Les réformistes ont toujours associé la présence d'enfants dans les rues avec la délinquance, ce qui les a amené à réclamer une loi sur l'instruction obligatoire afin de préserver les enfants des vices et de l'immoralité de la rue (D. Owen Carrigan, *Juvenile Delinquency in Canada: A History*, Concord, Ontario, Irwin Publishing, 1998, p.59).

siècle, ce qui s'explique par la présence des accidents domestiques. En effet, les fillettes étaient tout aussi sujettes que leurs jeunes frères aux accidents qui se produisaient à l'intérieur de l'enceinte familiale, alors que les noyades et les accidents de la circulation impliquaient majoritairement des garçons, ce que montre bien l'écart qui existe en 1915, premier sommet des accidents hors-foyers, et l'année 1925 qui a de loin été la plus meurtrière en matière de collisions automobiles.

Tableau VII
Nombre d'accidents hors-foyers par année en fonction du genre

Année	Féminin	Masculin
1900	0	11
1905	2	7
1910	2	11
1915	1	19
1920	3	6
1925	7	18
1930	5	15
1935	2	14
1940	2	16
1945	5	11
Total:	29 18%	128 82%

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

Lorsque nous tentons de cerner les caractéristiques communes aux victimes des accidents hors-foyers, la première qui saute aux yeux est sans contredit le genre. Des 157 cas relevés, 128 impliquent des garçons. La raison de cette disparité est évidente: la division genrée du travail faisait en sorte que les filles demeuraient à la maison afin d'aider leur mère alors que leurs frères s'adonnaient à des travaux ou jouaient à l'extérieur. Il semble que l'exécution de travaux salariés ou informels dans l'espace public revenait aux garçons alors que les corvées domestiques, telles la garde des enfants, la cuisine et le ménage, reposaient

exclusivement sur les femmes de la famille⁵⁸. Au moment même où les fillettes quittaient la première enfance, soit vers cinq ans, elles se voyaient confier des responsabilités qui les gardaient à la maison et ainsi les préservait des dangers du monde extérieur.

Certes, les jeunes filles pouvaient aussi se retrouver sur les trottoirs à jouer, mais la fréquence de ces temps ludiques était moindre que pour les garçons. Plusieurs des quelques cas d'accidents hors-foyers impliquant des jeunes filles se sont d'ailleurs produits alors qu'elles allaient faire une commission ou qu'elles aidaient au commerce de leurs parents. C'était surtout les garçons qui périssaient alors qu'ils jouaient dans les rues, en s'adonnant à des jeux téméraires comme s'accrocher à des véhicules en marche, ce type d'activités étant d'ailleurs le propre de leur genre. Par ces actes, les garçons tentaient en effet de reproduire l'idéal de masculinité alors ambiant. Ils voulaient être actifs, courageux et aventuriers comme de vrais hommes. En contrepartie, les jeunes filles étaient pourvues d'un idéal de passivité, de douceur et de mère protectrice qui les incitaient à la plus grande prudence⁵⁹.

Ces idéaux genrés qui façonnaient les comportements des enfants laissent présumer que la faible proportion de jeunes filles victimes d'accidents hors du foyer n'est pas synonyme de leur absence totale des rues. Plus simplement, les valeurs de passivité et de prudence qu'on leur inculquait faisaient en sorte qu'elles se tenaient loin des activités et des endroits dangereux. Il est donc probable qu'on retrouvait davantage de fillettes dans les rues de la Métropole que le laisse croire les relevés d'accidents. L'ampleur de la disproportion permet tout de même de

⁵⁸ Neil Sutherland, «'We always had things to do': The Paid and Unpaid Work of Anglophone Children Between the 1920s and the 1960s», *Labour/Le Travail*, vol.25 (printemps 1990): 110.

⁵⁹ Neil Sutherland, *Growing Up. Childhood in English Canada from the Great War to the Age of Television*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p.165. Nous approfondirons ces idéaux et leur impact sur les enfants dans un point ultérieur.

conclure qu'elles s'y retrouvaient moins souvent que les garçons, sans pour autant nous indiquer à quel degré.

Tableau VIII
Nombre d'accidents domestiques par année en fonction du genre

Année	féminin	masculin
1900	10	8
1905	7	6
1910	12	7
1915	5	7
1920	10	12
1925	8	14
1930	7	8
1935	8	12
1940	3	6
1945	7	11
total:	77 - 46%	91 - 54%

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

À la maison, le nombre des victimes ne varie pas autant en fonction du genre. Presque autant de petits garçons que de petites filles ont péri des dangers qui guettaient la première enfance, quoiqu'il y ait tout de même un certain écart. Les quelque huit pour cent d'écart s'expliquent en premier lieu par le plus grand nombre de victimes mâles dans les incendies domestiques, un phénomène dû au simple hasard, les incendies relevés touchant des familles comportant plus de garçons que de filles. Par contre, davantage de garçons que de filles, soit vingt-trois contre quatre, ont péri à la suite d'une chute. La nature des chutes différait aussi quelque peu d'un genre à l'autre; les filles tombaient moins souvent d'une galerie ou d'une fenêtre que les garçons. En contrepartie, elles tombaient plus souvent d'une chaise ou glissaient et se blessaient à la tête. En milieu domestique, le genre était donc un facteur d'accidents seulement dans les cas de chutes.

Tableau IX
Âge des victimes d'accidents en fonction des années

Année	0-1	2-3	4-7	8-12	13-14	incon.	total
1900	6	5	5	6	3	4	29
1905	3	8	6	2	1	2	22
1910	4	12	6	6	1	3	32
1915	3	10	6	12	1		32
1920	3	9	8	5	1	5	31
1925	3	11	15	17	1		47
1930		11	15	7	2		35
1935	5	12	12	6	1		36
1940	2	9	5	8	3		27
1945	5	14	10	4	1		34
total	34	101	88	73	15	14	325

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

En ce qui a trait à l'âge des victimes, le tableau ci-haut révèle que, dans l'ensemble, les enfants en bas âge étaient les plus à risque. Nous constatons cependant que l'âge des victimes augmente au cours de la période, la catégorie des huit à douze ans comptant le nombre le plus élevé de victimes en 1915 et en 1925. Cette croissance illustre bien l'impact qu'a eu la hausse du nombre d'automobiles dans la Métropole: les enfants autrefois en âge d'assurer leur sécurité physique se trouvaient désormais en danger et périssaient des suites d'un accident de la circulation. Ainsi, pour l'année 1925, les dix-sept jeunes entre huit et douze ans qui sont morts à la suite d'un accident ont tous été victimes d'un accident de la circulation. Les autres groupes d'âge, pour leur part, affichent des fluctuations beaucoup moindres.

Tableau X
Âge des victimes d'accidents domestiques en fonction des années

Année	0-1	2-3	4-7	8-12	13-14	incon.	total
1900	5	4	3	2	1	3	18
1905	3	6	2			2	13
1910	3	10	4			2	19
1915	3	7	2				12
1920	3	8	5	1		5	22
1925	3	10	4	5			22
1930		9	6				15
1935	5	11	2	2			20
1940	2	6	1				9
1945	5	10	3				18
total	32	81	32	10	1	12	168

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

Comme nous pouvons le voir ici, les bambins de deux et trois ans étaient sans contredit les plus sujets aux accidents domestiques, comptant pour plus de la moitié des cas d'accidents relevés, ce qui est fort compréhensible puisqu'il s'agit de l'âge où l'espace de l'enfant se limite à la maison. Les jeunes de quatre et cinq ans risquaient aussi de périr dans des accidents domestiques, mais dans des proportions moindres que leurs cadets. Si nous excluons les victimes d'incendie, qui constituent la quasi totalité des défunts de plus de sept ans, nous pouvons conclure que passé le cap des cinq ans, l'enfant était bien adapté à son milieu domestique et savait se tenir loin de ses potentiels dangers.

Tableau XI
Âge des victimes d'accidents hors-foyers en fonction des années

Année	0-1	2-3	4-7	8-12	13-14	incon.	total
1900	1	1	2	4	2	1	11
1905		2	4	2	1		9
1910	1	2	2	6	1	1	13
1915		3	4	12	1		20
1920		1	3	4	1		9
1925		1	11	12	1		25
1930		2	9	7	2		20
1935		1	10	4	1		16
1940		3	4	8	3		18
1945		4	7	4	1		16
total	2	20	56	63	14	2	157

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

Comme le montre ce tableau, les accidents hors-foyers impliquaient des enfants d'âges divers. Nous observons cependant une concentration des victimes dans les catégories quatre à sept et huit à douze ans, la majorité des enfants décédés lors d'accidents survenus hors du foyer familial étant âgés entre sept et dix ans. Cet âge était celui où le jeune obtenait le droit de s'aventurer au delà des frontières imposées par le trottoir en face de sa demeure pour s'adonner à des excursions et à des activités plus périlleuses. Un père qui devait expliquer la mort de son fils de sept ans qui était allé ramasser du bois a d'ailleurs précisé au Coroner: «C'était la première fois qu'il s'éloignait⁶⁰».

Si le plus grand nombre de victimes se retrouve chez les sept à dix ans, il reste qu'un nombre élevé de jeunes de deux et trois ans ont été frappés alors qu'ils jouaient ou se promenaient dans la rue. Les jeunes enfants des immigrants juifs constituaient une bonne part de ces victimes. Des dix-huit cas d'enfants de moins de quatre ans frappés par un véhicule quelconque⁶¹, cinq étaient d'origines juives,

⁶⁰ ANQM, RCDM, 11 juillet 1930, no 1279.

⁶¹ Les deux autres cas de décès relevés ne sont pas attribuables à une collision.

ce qui vaut pour près du tiers des cas. En proportion, ce nombre excède largement le poids démographique de la communauté juive qui ne représentait que 5,9 pour cent de la population montréalaise en 1911, soit 28 000 habitants⁶². Ces cinq cas se sont tous produits à l'intérieur d'une période précise, soit entre 1905 et 1925, ce que nous pouvons relier à la poussée d'immigration originaire de l'Empire russe au début du siècle. À une exception près⁶³, ils ont tous été heurtés alors qu'ils jouaient sur le trottoir. Deux de ces enfants étaient complètement seuls sur le trottoir en face de leur maison. Cette pratique peut étonner puisqu'ils habitaient dans un secteur très achalandé de la ville, soit l'axe défini par le boulevard Saint-Laurent. Il est cependant possible que cette première génération d'immigrants, constituée de petits marchands et d'employés de commerce, était peu familière avec la réalité urbaine et par conséquent, qu'elle accordait à ses enfants la même liberté que dans son pays d'origine; liberté qui avait été limitée pour les enfants des autres groupes ethniques.

Tableau XII
Nombre d'accidents hors-foyers en fonction de l'ethnie

Années	franco.	anglo.	autres	incon.	total
1900	9	1	1		11
1905	7	1	1		9
1910	8	2	1	2	13
1915	11	4	5		20
1920	4	3	1	1	9
1925	14	7	4		25
1930	8	8	2	2	20
1935	8	7	1		16
1940	13	5			18
1945	10	6			16
total	92 59%	44 28%	16 10%	5 3%	157

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

⁶² Ce pourcentage atteint un sommet en 1921 avec 7% pour passer à 6% en 1931 (Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.162).

⁶³ Un des petits était allé chercher de la crème glacée dans une boutique située à l'arrière de sa demeure.

D'après le tableau ci-haut, nous retrouvons des enfants des différents groupes ethniques de la Métropole dans des proportions comparables à leur poids démographique pour la majeure partie des années compilées. Il semble cependant que la première décennie de la période ait été particulièrement meurtrière pour les enfants francophones. En effet, ces derniers étaient apparemment plus susceptibles d'être happés par un train ou un tramway ou de se noyer dans le canal Lachine. Le lieu de résidence ne peut expliquer totalement cette disproportion, les enfants irlandais de la Pointe-Saint-Charles étant logiquement tout aussi exposés aux risques des quartiers industriels que ceux de Saint-Henri, Sainte-Cunégonde et Saint-Joseph. Nous ne pouvons donc que spéculer sur les raisons d'un pareil écart: peut-être les parents anglophones étaient davantage conscients des dangers de leur environnement et appelaient leurs enfants à la prudence dès leur plus jeune âge. Ou peut-être habitaient-ils davantage en retrait des rails et du canal Lachine.

À partir de 1925, nous observons cependant une augmentation du nombre de victimes anglophones, attribuable à la hausse des accidents de la circulation et à la baisse de l'âge des victimes. La majorité de ces accidents sont survenus dans des quartiers et des municipalités en périphérie du secteur industriel de l'île et impliquaient des bambins de moins de quatre ans, ce qui semble démontrer que les parents habitant ces secteurs avaient relâché la surveillance de leurs enfants, les croyant à l'abri de ce genre d'accident.

Chez les Francophones, les cas d'accidents impliquant des enfants de trois ans et moins sont plus uniformément répartis sur l'ensemble de la période et mettent en cause des enfants des vieux quartiers ouvriers, tels Sainte-Marie et ceux du Sud-ouest, comme des enfants de la banlieue. Les victimes francophones forment la majorité des quatre à cinq ans. La plupart jouaient sur le trottoir en face de leur demeure au moment d'être frappés ou encore s'étaient éloignés pour faire

une commission ou pour aller acheter des bonbons. Tout comme les jeunes bambins appartenant à la communauté juive, il semblerait que les enfants francophones de quatre et cinq ans jouaient dehors dans les quartiers industriels du Sud-ouest et du Centre-ville Est, alors que les jeunes Anglophones ne s'y trouvaient que très rarement d'après les accidents recensés. Pour ces derniers, tous les cas constatés, sauf un, se sont produits dans des municipalités en périphérie du centre de l'île⁶⁴.

Tableau XIII
Nombre d'accidents domestiques en fonction de l'ethnie

Années	franco.	anglo.	autres	incon.	total
1900	11	3			14
1905	9	4			13
1910	14	4		1	19
1915	10	2			12
1920	10	7	4	1	22
1925	12	4			16
1930	6	5	2	2	15
1935	16	1			17
1940	7	2			9
1945	14	1		1	16
total	109 71%	33 22%	6 4%	5 4%	153

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

Alors que les disparités dues à l'appartenance ethnique sont peu marquées en ce qui concerne les accidents hors foyers, le tableau ci-haut indique qu'à l'intérieur de l'enceinte familiale, les enfants francophones étaient davantage à risque. Cet écart s'explique sans doute par des divergences culturelles dans le maternage. Une excellente étude des géographes Sherry Olson et Patricia Thornton dévoile en effet que les taux de mortalité infantile étaient plus élevés chez les Francophones que chez les Montréalais d'origine britannique, ce qui ne

⁶⁴ Il est à noter que les Britanniques émigrent davantage vers la banlieue que les autres groupes ethniques (Linteau, *Histoire de Montréal...*, p. 318).

pouvait être attribuable à la religion d'appartenance, les Irlandais catholiques affichant des taux de mortalité moindres⁶⁵. Tout comme pour la mortalité infantile, il semble que le niveau de vie des familles francophones ainsi que le nombre d'enfants par famille et le faible espacement entre les naissances jouent sur les risques d'accidents⁶⁶.

Tableau XIV
Nombre d'accidents par année en fonction de l'occupation du père

	proprio.	profess.	travail	salarié	femme	incon.
Années	com/ art	md, etc.	non-man.	manuels	seule	
1900	6	1	2	14	1	1
1905	2		3	12	3	2
1910	3		5	15		8
1915	2	2	2	17		9
1920	1	3	3	11	1	12
1925	3		5	25		8
1930		1	4	21	3	6
1935	1		3	15	2	12
1940	1		5	15	1	4
1945		1	5	12	3	11
total	19	8	37	157	14	73

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District du Montréal, 1900-1945.

Pour l'ensemble des cas d'accidents, domestiques et hors-foyers confondus, un peu plus de la moitié des victimes étaient des enfants de familles ouvrières, leur père exerçant des tâches de type manuel. Plusieurs de ces pères étaient enregistrés comme étant de simples ouvriers (*laborer*) dans l'annuaire Lovell; venaient s'ajouter des chauffeurs, machinistes, menuisiers, etc. Si nous excluons les inconnus dans le calcul, ils comptaient pour les deux tiers des cas. Il est clair que les conditions socio-économiques jouaient dans les risques d'accidents et ce, tout particulièrement pour ceux qui survenaient hors du foyer (voir tableau ci-bas). En effet, les familles habitant les quartiers ouvriers de Montréal risquaient davantage de voir leurs

⁶⁵ Sherry Olson et Patricia A. Thornton, «A Generation of Change in Montreal, 1860-1880» dans *Shared Spaces/ Partage de l'espace*, Montréal, Département de géographie, Université McGill, no 15 (décembre 1993): 1-20.

⁶⁶ *Ibid.*, p.17.

enfants accidentés dans les rues, leurs jeux comme leurs allées et venues, pouvant se buter à des rails de chemin de fer ou à un fort trafic de voitures. Au début de la période, les quartiers du Sud-ouest et de l'Est industriel comme Sainte-Marie, Hochelaga et Maisonneuve étaient sans contredit les plus dangereux. Plus on avance dans le temps, plus les quartiers en bordure de l'axe du boulevard Saint-Laurent ainsi que Rosemont sont devenus des lieux de potentiels accidents.

Tableau XV
Nombre d'accidents hors-foyers par année en fonction de l'occupation du père

	proprio.	profess.	travail	salarié	femme	incon.
Années	com./ art.	md, etc.	non-man.	manuels	seule	
1900	1	1		7	1	1
1905	1		1	4	2	1
1910	1		1	6		4
1915	1		1	14		4
1920		1	2	3		3
1925	3		3	14		5
1930			2	14	1	3
1935				8	1	7
1940*			4	10	1	2
1945			3	8	1	4
total	7	2	17	88	7	34

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945

* Il y a un chômeur défini.

Les quartiers mieux nantis étaient presque immunisés contre les accidents hors-foyers. Par exemple, le quartier du Centre-ouest qui comptait la bourgeoisie anglophone installée aux alentours de l'Université McGill était plutôt paisible, les quelques incidents qui y ont été retracés étant pour la plupart de nature domestique. Comme le laisse voir le tableau ci-bas, les accidents à la maison pouvaient se produire sans distinction d'appartenance de classe, quoique les familles ouvrières y demeuraient tout de même plus sujettes. Nous avons bien démontré que la qualité des logements et des conditions de vie influaient sur la récurrence de ces incidents. Il n'en demeure pas moins que certains accidents

domestiques sont aussi survenus dans des familles aisées, ce qui s'explique par une surveillance plutôt relâchée, la garde des enfants étant souvent la responsabilité de la bonne qui devait aussi vaquer à l'entretien de la maison.

Tableau XVI
Nombre d'accidents domestiques en fonction de l'occupation du père

	proprio.	profess.	travail	salarié	femme	incon.
Années	com / art.	md, etc.	non-man.	manuels	seule	
1900	5		2	7		
1905	1		2	8	1	1
1910	2		4	9		4
1915	1	2	1	3		5
1920	1	2	1	8	1	9
1925			2	11		3
1930		1	2	7	2	3
1935	1		3	7	1	5
1940	1		1	5		2
1945		1	2	4	3	6
total	12	6	20	69	8	38

Source: ANQM, Rapports du Coroner du District de Montréal, 1900-1945.

L'influence des facteurs socio-économiques dans les risques d'accidents domestiques et hors-foyers est mise en relief par la présence assez nombreuse de cas faisant état de familles extrêmement pauvres. Tout au cours de la période étudiée, nous retrouvons de nombreux enfants de veuves ou de femmes abandonnées dans les rapports d'accidents⁶⁷. Dans la nette majorité de ces cas, ces femmes vivaient bien modestement, l'une d'elles déplorant même de ne pouvoir payer pour l'enterrement de son défunt enfant⁶⁸. Bettina Bradbury a bien illustré les difficultés financières que rencontraient les femmes seules à la tête de leur famille à la fin du dix-neuvième siècle. Certaines devaient se consacrer à un travail salarié à l'extérieur du foyer ou à plusieurs stratégies palliatives pour parvenir à

⁶⁷ Précisons que certains des cas classés comme inconnus laissaient sous-entendre une famille monoparentale. Il était souvent impossible de trancher de façon définitive, si bien que le nombre de cas rapportés est inférieur à ce que je crois être la réalité.

⁶⁸ ANQM, RCDM, 12 janvier 1945, no 109.

survivre sans la contribution d'un mari pourvoyeur⁶⁹. Elles devaient ainsi laisser les enfants sous la responsabilité de l'aîné, quelquefois aussi jeune que cinq ans, ou encore complètement seuls s'il n'y avait personne pour les garder, afin de se dédier à leur travail. Dans de pareilles circonstances, nous comprenons que la supervision des enfants étaient très relâchée et qu'ils se retrouvaient plus souvent qu'à leur tour dans des situations dangereuses.

En général, les enfants de deux et trois ans constituaient donc le groupe le plus à risque en ce qui concerne les accidents domestiques tandis que les garçons de sept à dix ans étaient les plus susceptibles de mourir dans un accident hors-foyer. Ces enfants étaient majoritairement issus de la classe ouvrière et, en raison de la composition démographique de la ville, francophones. Les garçons, plus que les filles, périssaient dans des accidents hors-foyers, ce qui résultait de l'idéal genré alors en place dont nous discutons au point suivant.

1.3 Le rôle de la socialisation et de l'éducation des enfants

Nous avons déjà mentionné brièvement que la socialisation exercée sur les enfants pouvait expliquer la très grande disparité observée en ce qui concerne le genre des victimes. Outre les considérations socio-économiques, nous devons reconnaître que les forces socio-psychologiques, c'est-à-dire l'idéal social en place qui façonne continuellement l'adulte en devenir afin qu'il s'insère dans l'ordre établi, représentaient un autre facteur en jeu dans les accidents. Cet idéal qui inculque les préjugés, les habitudes et les passions s'impose à l'individu par l'observation du monde environnant, mais surtout à travers les normes sociales à respecter afin d'être soi-même respectable. Ces prescriptions s'expriment à travers le discours tenu par une institution ou un personnage reconnu et cherchent à

⁶⁹ Bradbury, *Working Families...*, ch. 6.

réguler les attitudes ainsi que les comportements de l'ensemble de la population⁷⁰. Il existe certes un écart entre l'idéal établi par ce discours et la réalité, l'appartenance de classe, les conjonctures économiques et le milieu de vie pouvant rendre difficile la mise en pratique de ce code de valeurs⁷¹. Les difficultés à atteindre l'idéal n'en rendent pas cependant sa quête moins présente.

Chez les enfants, les valeurs genrées sont celles qui s'imposent avec les plus de succès. En effet, l'opposition homme/femme façonne leur quotidien en terme fonctionnel et identitaire. Filles et garçons apprennent rapidement qu'ils sont différents et occupent des places opposées dans l'ordre social⁷². Les femmes appartiennent à la sphère privée alors que les hommes évoluent dans l'arène publique. Cette dichotomie est davantage qu'une réalité spatiale: elle exprime une série de valeurs et de caractéristiques jugées propres à chaque sexe. La différence entre les hommes et les femmes est sans cesse mise en relief par des constructions binaires tels actif/passif, pourvoyeur/mère-ménagère, force/fragilité, etc.⁷³.

Nous oublions cependant trop souvent l'aspect dialectique de cette construction. En effet, l'enfant est conscient de son être en devenir et en tire une grande fierté, ce qu'il démontre en imitant ce qu'il conçoit comme des comportements adultes. Ainsi, le comportement de l'enfant est défini par les idéaux et les structures du système en place, mais ceux-ci ne sont pas simplement imposés sur l'enfant jusqu'à ce que survienne une transmutation des consciences. Le jeune intériorise les codes sociaux qui définissent la norme dans un processus d'apprentissage dont il est parfaitement conscient et qui débute dès la plus tendre

⁷⁰ Les normes genrées sont exprimées à travers «religious, educational, scientific, legal and political doctrines and typically take the form of a fixed binary oppositions, categorically and unequivocally asserting the meaning of male and female, masculine and feminine» (Joan W. Scott, *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1988, p.43).

⁷¹ Lévesque, *La norme et les déviantes...*, p.18-19.

⁷² Sutherland, *Growing Up...*, p. 59.

⁷³ Cette réalité a été révélée au grand jour par Simone de Beauvoir avec son célèbre «On ne naît pas femme, on le devient».

enfance. Ainsi, dès leur jeune âge, les enfants cherchent à imiter et reproduire les types d'action des adultes qui les entourent. Ils désirent s'affranchir de leur condition de dépendant en prenant l'initiative d'accomplir certaines tâches réservées à leurs parents ou aux aînés de la famille. C'est ce que démontre les circonstances des accidents étudiés ici. Par exemple, un jeudi d'avril, une petite de cinq ans a décidé «tout-d'un-coup» d'amener à sa mère sa petite soeur de deux mois: «Elle l'a prise dans le berceau et l'apportait à sa mère et l'a échappé d'une hauteur de trois pieds⁷⁴». Aux dires du père, personne ne l'avait sommée d'accomplir cette tâche. Comme dans cet exemple, les filles, restreintes au domaine privé du foyer, cherchaient à imiter le modèle maternel féminin en s'adonnant à de petits actes typiques à leur genre. Les petits garçons ne faisaient pas ce genre de chose, leur genre ne leur imposant pas de prendre soin des bébés.

Avec des taux d'accidents relativement semblables en milieu domestique, nous pourrions croire que les circonstances sont les mêmes pour les deux genres. Quoique le poêle, par exemple, exerce la même fascination sur les deux genres, leurs relations avec celui-ci varie. Lorsqu'ils sont victimes d'un accident, les garçons s'adonnent à des activités ludiques, jouant aux pieds de leur mère et grimant pour voir ce qui mijote. Quoique faisant cela aussi, les petites filles meurent plus souvent alors qu'elles tentent de copier les gestes maternels comme «sasser» les cendres ou mettre de vieux papiers et du bois dans le poêle.

En ce qui a trait à la reproduction hâtive de la division genrée du travail, les garçons ne sont pas en reste. S'identifiant à leur père, ils comprennent rapidement que leur place est dans l'arène publique, soit en-dehors de la maison. Leur relative liberté d'action, par rapport aux fillettes, leur permet de s'aventurer dans les rues avoisinantes et autour du lieu de travail de leur père, tout particulièrement lorsque

⁷⁴ ANQM, RCDM, 8 avril 1935, no 613.

ce dernier possède sa propre affaire. Le petit Roland, cinq ans, va jusqu'à passer par-dessus le garde-fou de la plate-forme du toit du restaurant de son père afin d'aller y nettoyer une dalle. Il a bravé les mesures de sécurité afin d'accomplir un travail d'homme. On ne lui avait pas demandé d'exécuter cette tâche; il s'en est acquitté de son propre chef⁷⁵. Il est donc clair que dès la petite enfance, les jeunes s'identifient au parent de leur genre. Cette association se fait d'abord dans l'imaginaire de l'enfant avant même que les parents manifestent explicitement leurs attentes et lui attribuent des fonctions définies.

Cette tendance à hâter la reproduction de l'ordre établi en endossant des rôles genrés ne se manifeste pas seulement par l'action. La disposition psychologique de l'enfant, c'est-à-dire sa perception de son identité et de sa place dans la société, est très tôt façonnée par les idéaux de féminité et de masculinité. Les garçons comprennent très tôt que l'environnement dans lequel ils évoluent est un monde d'homme, défini et régi par eux⁷⁶. Ils sont des agents actifs de la société alors que leur opposé féminin joue un rôle passif et complémentaire. Ainsi, comme l'a fait remarquer Neil Sutherland, les jeunes garçons se retrouvent très tôt en compétition, rivalisant en prouesses physiques et autres actions plus ou moins approuvées⁷⁷. Ils cherchent à faire preuve de bravoure et de courage puisqu'ils associent ces épithètes à un comportement typiquement masculin. Le petit Edmond Depatie, neuf ans, était gonflé de ce désir d'agir en homme et d'être considéré comme tel. Alors qu'il revenait de l'école avec ses copains, il a trouvé la barrière de la traverse de chemin de fer fermée, mais a tout de même décidé de passer. À ses amis qui tentaient de l'en dissuader, il a répondu: «Je suis un homme pour passer⁷⁸». Ce que le jeune Edmond croyait être le vrai courage masculin

⁷⁵ ANQM, RCDM, 10 juillet 1915, no 688.

⁷⁶ Sutherland, *Growing up...*, p.59.

⁷⁷ *Ibid.*, p.60.

⁷⁸ ANQM, RCDM, 18 janvier 1900, no 61.

n'était en fait que témérité; il est décédé, renversé par la locomotive qui venait alors.

En plusieurs occasions, l'esprit aventurier et courageux de l'homme en devenir n'est que de l'imprudence et du tape à l'oeil. Au cours de leurs jeux, les garçons désirent ardemment impressionner leurs copains en allant à l'encontre de l'autorité parentale ou civile. Ils vont où ils savent pertinemment qu'il leur est interdit d'aller et passent outre les mesures de sécurité en place. Un samedi de juillet 1900, un groupe de six garçons s'était aventuré à se baigner dans une carrière d'Hochelaga. Ils avaient dû enfourcher la clôture qui l'entourait pour l'atteindre, ne redoutant probablement pas de se faire prendre. L'un d'entre eux devait cependant se noyer lors de la baignade, ce qui laissa le père du défunt amer puisqu'il lui avait formellement défendu d'aller à cet endroit. Lorsqu'interrogés comme témoins, les enfants se sont excusés d'avoir commis une imprudence en prétendant n'avoir qu'assisté à l'accident, sans prendre part au forfait. Grimper sur les voitures en marche était aussi une activité défendue, ce qui a amené des jeunes à témoigner des accidents qui en résultaient en ces termes: «Moi, je n'ai pas sauté après le char⁷⁹». Ces jeunes garçons connaissaient bien les limites qu'on leur imposait de par leur condition d'enfant quand ils s'adonnaient à quelques imprudences; les défier reflétait un désir de s'affranchir de cet état de dépendant pour pouvoir réaliser leur masculinité.

Cette soif de l'idéal masculin se manifeste aussi par le désir d'accomplir des exploits héroïques, preuves irrévocables du pouvoir d'agir qui est le propre de l'homme. C'est ainsi que de jeunes garçons risquent leur vie pour sauver un semblable en danger. Albert, onze ans, n'a pas hésité à se jeter à l'eau pour porter secours à son frère cadet qui avait glissé sur une pierre aux abords du fleuve Saint-

⁷⁹ ANQM, RCDM, 30 juillet 1925, no 1056.

Laurent⁸⁰. Loin d'être le propre de l'attachement fraternel, nous trouvons des jeunes garçons qui se jettent à l'eau pour des inconnus comme dans le cas de Clovis, quatorze ans, qui a tenté de sauver un jeune homme de dix-huit ans⁸¹. Tous deux ont malheureusement péri de leur bravoure. Pour leur part, les jeunes qui n'ont pas réussi à sauver un ami en difficulté s'excusent tous devant le Coroner, soutenant n'avoir rien pu tenter, ce qui démontre bien qu'ils étaient conscients des valeurs masculines auxquelles ils devaient se mesurer.

Les jeunes garçons adhèrent graduellement à ce credo de l'idéal masculin. Cette réalité est mise en relief par le caractère passif des jeunes filles. Dans des circonstances dangereuses, les fillettes demeurent figées ou prennent la fuite. Alors que le petit Albert tente de sauver son frère aîné qui vient de tomber dans le canal, leur petite copine observe la scène sans rien tenter; elle ne pense même pas à aller chercher de l'aide⁸². Une fillette de sept ans qui jouait à la traîne sauvage avec deux voisins s'est enfuie sur-le-champ lorsqu'ils ont été frappés par un camion⁸³. Socialisées à être en marge, les jeunes filles demeurent passives face aux événements qui se produisent au-dehors du foyer.

Il ne faudrait pas conclure au courage du garçon et à la lâcheté de la fillette. Il existe des exemples de jeunes filles qui ont secouru leurs frères et soeurs lors d'un incendie. Il faut cependant préciser que, dans de pareils cas, ces jeunes filles étaient en charge des cadets et qu'il en allait de leur devoir d'agir ainsi. Elles étaient plus âgées pour la plupart, soit aux alentours de douze ans, ce qui contraste avec le jeune âge des garçons qui ont risqué leur vie dans les cas précédemment cités. Nonobstant ces cas, nous nous trouvons face à deux identités opposées: le garçon/homme actif et la fille/femme passive.

⁸⁰ ANQM, RCDM, 16 juillet 1910, no 488.

⁸¹ *Ibid.*, 8 juillet 1935, no 1156.

⁸² *Ibid.*, 5 juillet 1910, no 455.

⁸³ *Ibid.*, 24 janvier 1935, no 154.

11 ans
14 ans

Certains cas font état de comportements déviants adoptés par de jeunes enfants. La nature de ces comportements montre bien la relation des enfants avec leur identité genrée. Comme l'a remarqué Neil Sutherland, les garçons sont conscients de leur prérogatives sociales en tant que mâle et aspirent à l'âge adulte alors que les jeunes filles conçoivent plus clairement et réprouvent la division établie entre les hommes et les femmes qui les place dans la position de l'Autre; en marge et forcée d'obéir⁸⁴. C'est ainsi que les jeunes garçons s'adonnent à des activités jugées délinquantes pour un enfant, comme dans le cas d'un jeune camelot de onze ans qui fumait dans un hangar sur les quais⁸⁵. En contrepartie, une jeune fille de sept ans qui avait été impliquée dans un accident routier alors qu'elle s'était accrochée à une voiture attelée en marche a été sévèrement jugée par une femme qui avait assisté à la scène. Cette dernière a bien souligné le genre de la jeune fille et le caractère peu approprié de l'activité⁸⁶. La déviance, soit une conduite qui va à l'encontre des normes sociales établies⁸⁷, ne se construit pas sur les mêmes assises pour les jeunes garçons et pour les jeunes filles. Les garçons s'attaquent à leur condition d'enfant alors que les jeunes filles s'attaquent à leur genre et aux limites qu'il lui impose.

Nous voyons bien comment l'imaginaire des enfants s'articule très tôt autour des idéaux genrés de l'époque. Garçons et filles grandissent en intégrant la division genrée en place et ainsi contribuent à la préservation de l'ordre social défini par les normes et les discours sociaux. La dichotomie genrée alors en place a fait en sorte que les jeunes filles se sont retrouvées rapidement en marge de la société faite par et pour les hommes. Or, il semble que cette réalité a tout de même eu l'avantage de les préserver des risques auxquels étaient exposés leurs frères.

⁸⁴ Sutherland, *Growing Up...*, p.63.

⁸⁵ ANQM, RCDM, 3 juillet 1915, no 675.

⁸⁶ *Ibid.*, 28 juillet 1925, no 1040.

⁸⁷ Lévesque, *La norme et les déviantes...*, p. 18.

Conclusion

En somme, il existe une corrélation entre les conditions de vie des familles montréalaises et les risques d'accidents. Le peu de confort offert par les logis de l'époque tout comme la nature et le déroulement du travail domestique représentent deux des variables influant sur les probabilités des accidents domestiques. Les accidents à la maison touchent surtout les jeunes bambins de cinq ans et moins, ceux-ci constituant d'ailleurs le groupe d'âge le plus sujet aux accidents au cours des deux premières décennies de la période, nonobstant l'année 1915. À partir des années 1920, les accidents hors-foyers touchant les enfants plus vieux augmentent considérablement et déclassent les accidents domestiques jusque là plus fréquents. Cette hausse est directement reliée à l'expansion du réseau de transport urbain tout comme à la propagation accélérée de l'automobile dans les rues de la ville. Bref, la sécurité des enfants, tant à la maison qu'au dehors, est alors tributaire du développement industriel et urbain.

Face à ces dangers d'accidents croissants qui s'ajoutent aux autres inconvénients de la vie urbaine, il n'est pas surprenant que la population montréalaise ait alors entrepris une migration vers les banlieues situées autour du centre industriel de l'île. L'enfant de la ville commence tranquillement une sortie vers la périphérie, où malheureusement il ne trouve pas la sécurité escomptée. Les automobiles, tout particulièrement, viennent happer les jeunes alors qu'ils y jouent dans les rues.

Comme il y a un lien entre le caractère industriel du lieu de résidence et les risques d'être accidenté, il n'est pas surprenant que la majorité des victimes appartiennent à la classe ouvrière. Il faut cependant préciser que les accidents ne touchent pas seulement des familles vivant dans l'indigence. Les quartiers

bourgeois étaient davantage immunisés contre les accidents hors-foyers, mais pas nécessairement contre les accidents domestiques. Les risques d'accidents à la maison semblaient menacer les enfants de toutes les couches sociales. En ce qui a trait au caractère ethnique des victimes, il semble que les différentes communautés en présence se retrouvent dans des proportions plus ou moins semblables à leur poids démographique respectif, quoique les Francophones sont davantage impliqués dans des accidents domestiques que les autres enfants, ce que nous pouvons attribuer à leur appartenance de classe, mais aussi à des variantes culturelles dans le maternage et la surveillance des enfants.

Les jeunes garçons, plus que les jeunes filles, périssent alors dans des accidents hors-foyers, ce qui est normal compte tenu de leur éducation et de leur socialisation. Les jeunes filles évoluent à l'intérieur de l'enceinte familiale alors que leurs frères déambulent plus librement dans les rues. Dans la société montréalaise d'alors, et tout particulièrement lors de l'entre-deux-guerres, l'idéologie des sphères séparées est bien en place et véhicule une division genrée rigide à l'intérieur de laquelle les enfants impliqués dans des accidents semblent cadrer.

Chapitre 2:

«Comme à l'habitude.»

L'espace de l'enfance dans la famille et dans la ville

La procréation est le propre du mariage aux dires des élites cléricales, civiles et bourgeoises du Québec de la première moitié du vingtième siècle. Selon les normes sociales, l'enfant doit voir le jour à l'intérieur des liens sacrés du mariage, tandis que cette union est sommée de donner naissance à un ou plusieurs enfants. À cet effet, le discours sur la contraception et l'avortement est formel: nul ne doit «empêcher» ou «arrêter» la famille par la pratique de ces «homicides habitudes¹». Parallèlement à ces propos natalistes, il se développe et se propage au début du vingtième siècle une nouvelle conception de l'enfant. Alors que ce dernier était auparavant conçu comme un débiteur, soit un membre à part entière de l'unité familiale de production², les élites bourgeoises soutiennent désormais qu'il est plutôt un objet de gratification personnelle et une source de bonheur pour les époux³. À l'intérieur de ce cadre normatif, les couples vivent en accord avec une mentalité où enfanter représente une étape normale, espérée et, par crainte d'être traités comme des parias en s'y soustrayant⁴, inévitable du cycle de la vie.

Du point de vue de l'élite de la société et des gouvernements, les enfants représentent désormais les générations futures, des citoyens en devenir⁵. Cette

¹ Lévesque, *La norme et les déviantes...*, p.30. Certes, plusieurs couples faisaient la part des choses et exerçaient certaines formes de contrôle des naissances. À ce sujet, voir Danielle Gauvreau et Peter Gossage, «'Empêcher la famille': Fécondité et contraception au Québec, 1920-1960», *The Canadian Historical Review*, vol. 78, no 3 (septembre 1997): 478-510; Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.100-10. Pour une perspective globale sur le Canada, voir Angus McLaren et Arlen Tigar, *The Bedroom and the State: The Changing Practices and Politics of Contraception and Abortion in Canada, 1880-1980*, Toronto, McClelland & Stewart, 1986, 186p.

² Parr, *Labouring Children...*, p.21.

³ Elaine Tyler May, *Barren in the Promised Land: Childless Americans and the Pursuit of Happiness*, New York, Basic Books, 1995, p.138-140. La valeur accordée à l'enfant a d'ailleurs pris de nouveaux visages face à ces discours. Aux États-Unis, entre autres, il s'est développé un marché noir d'enfants et l'adoption est devenue de plus en plus populaire chez les couples qui étaient frappés du plus grand des malheurs: l'infertilité (Zelizer, *Pricing the Priceless Child...*, ch. 6).

⁴ Les couples sans enfants étaient jugés sévèrement par la société qui considérait comme anormal le refus de la famille (Tyler May, *Barren in the Promised Land...*, p.78-82).

⁵ Comacchio, «*Nations Are Built of Babies*»..., p.16. En Angleterre, cette conception s'est développée face à la santé médiocre des troupes britanniques constatée lors de la Guerre des Boers et de la Première guerre

idée a amené les élites à développer de nouveaux idéaux parentaux afin d'assurer la survie et le développement «normal» de la société. À cette fin, les experts médicaux, les mouvements pour la sauvegarde de l'enfance et même certaines compagnies d'assurance ont mis à la disposition des mères une multitude de services, tels l'Assistance maternelle, les infirmières visiteuses de la Métropolitaine et les cliniques de consultation de la Goutte de lait, afin de les aider matériellement, mais surtout pour les initier aux méthodes modernes de maternage⁶. Entre autres, ces spécialistes prêchent un encadrement plus strict des enfants. Par exemple, l'Américain J.B. Watson disait, dans son livre *Psychological Care of Infant and Child*, publié en 1928, que «Children are made, not born⁷». Cette phrase met en opposition ce que les élites croient être un parentage adéquat et les pratiques parentales de l'époque qui s'inscrivent, nous le verrons, dans un esprit de «laisser-faire».

Les nouvelles méthodes de soins et d'éducation des enfants, prônées par ces experts, tentent d'appliquer aux domaines infantiles et juvéniles les théories de productivité et d'efficacité propres au capitalisme et à l'industrie. On en vient donc à promouvoir l'idéal du «management» des enfants qui implique un encadrement rigide et constant de l'enfant afin de développer chez lui de bonnes habitudes de vie et d'assurer une hygiène physique et mentale exemplaire. Cette nouvelle approche a émergé de la conviction profonde que les taux de mortalité infantile élevés ainsi que tous les problèmes de santé et de comportement chez l'enfant découlaient de l'ignorance des mères et que l'application systématique des principes scientifiques pouvait prévenir l'ensemble de ces écueils⁸. Ce discours sur

mondiale (Deborah Dwork, *War is Good for Babies and Other Young Children. A History of the Infant and Child Welfare Movement in England, 1898-1918*, Londres, Tavistock Pub., 1987, p.208-220).

⁶ Denyse Baillargeon, «Care of Mothers and Infants in Montreal Between the Wars: The Visiting Nurses of the Metropolitan Life, Milk Deposits and Assistance maternelle» dans Diarne Dodd et Deborah Gorham (dirs), *Caring and Curing. Historical Perspectives on Women and Healing in Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p.163-182; de la même auteure, «Fréquenter les Gouttes...», p.29-68.

⁷ Cité dans Michael Kimmel, *Manhood in America: A Cultural History*, New York, The Free Press, 1996, p.202.

⁸ Comacchio, «Nations are Built of Babies»..., ch .6.

l'ignorance maternelle et la primauté de la science soutient implicitement que le décès d'un enfant découle de la négligence de la mère. Faire ainsi porter aux mères le fardeau de la faute cache cependant le divorce incontournable et involontaire entre l'idéal et la réalité. Comme on le verra dans ce chapitre, si les enfants ne sont pas l'objet d'une supervision assidue au cours de la période étudiée, c'est davantage en raison du peu de ressources matérielles et spatio-temporelles à la disposition des familles que par un manque de volonté. À cette époque où plus de la majorité de la population vit modestement, voire aux limites de la pauvreté⁹, l'idéal voulant que l'enfant constitue le centre de l'activité domestique et familiale relève tout simplement de l'utopie.

Les rapports du Coroner permettent de cerner cette réalité. À partir des comptes rendus d'accidents, il est possible de dresser un portrait de l'espace occupé par l'enfant dans la ville et au foyer et ainsi d'en induire l'étendue et les limites de la supervision qui lui est accordée. Il est de plus possible de définir la place du maternage dans le quotidien des mères, tout comme le rôle joué par le père, les parents et le voisinage dans la garde des enfants. Juxtaposée à une brève étude de l'attachement des parents pour leurs enfants, cette analyse permet de saisir l'attitude envers l'enfance au cours de la période étudiée et de lever le voile sur les difficultés rencontrées par les parents dans la poursuite de l'idéal familial en émergence.

⁹ Pour l'année 1929, le revenu moyen des familles canadiennes était d'environ 1200\$ alors que le ministère du Travail considérait qu'un revenu de 1430\$ constituait le revenu minimum nécessaire à la subsistance. Dans un pareil contexte, les familles canadiennes ne pouvaient s'offrir aucun luxe ni même faire des économies pour pallier en cas de maladie (John Herd Thompson, *Canada 1922-1939. Decades of Discord*, Toronto, McClelland & Stewart, 1985, p.138).

2.1 L'espace de l'enfance: travail, sociabilité et jeu

2.1.1 L'espace de l'enfant hors du foyer

La présence d'enfants dans les rues est une réalité du Montréal de la première partie du vingtième siècle. Dans un environnement où s'entassent les immeubles et sont repoussés toujours plus loin les espaces verts, nous retrouvons les enfants jouant sur le trottoir ou la rue en face de leur demeure ou vagabondant à leur guise, parfois même au delà des limites de leur quartier. Les enfants trouvent cependant difficilement leur place à l'intérieur de ce monde industriel où tout est géré pour la plus grande efficacité et productivité des forces économiques. Les réformistes du mouvement pour la sauvegarde de l'enfance ont réussi à obtenir des autorités civiles de limiter le travail des enfants dans le secteur industriel, sans pour autant parvenir à rendre obligatoire l'éducation primaire, laissant en suspend la question à savoir quelle est la place propre de l'enfant dans une ville en continuelle transformation¹⁰.

La Loi des établissements industriels de 1893 rendait illégal le travail salarié dans les manufactures et les usines pour les jeunes filles de moins de quatorze ans et les garçons de moins de douze ans. En 1907, cette loi fut amendée afin d'inclure les jeunes garçons de douze et treize ans. La contribution des enfants au mieux-être économique de la famille n'a pas été anéantie pour autant. Cette législation visait seulement l'industrie; elle ne s'appliquait pas aux travail salarié exécuté à la maison, aux secteurs commerciaux et au négoce qui prenait place dans la rue¹¹. C'est en raison de ces omissions légales que, tout au cours de la période, nous

¹⁰ Il faut attendre jusqu'en 1943 pour que la législature québécoise adopte une loi rendant l'école obligatoire. Sur la nature du débat au cours de la première moitié du vingtième siècle, voir Hamel, «Obligation scolaire...», p.39-58. Sur le passage de la loi de 1943, voir Dominique Jean, *Familles québécoises et politiques sociales touchant les enfants de 1940-1960: obligation scolaire, allocations familiales et travail juvénile*, Montréal, thèse de doctorat (Histoire), Université de Montréal, 1989, p.30-48.

¹¹ Copp, *Anatomy of Poverty...*, p.51-53.

trouvons plusieurs enfants qui exercent certaines formes de travail et permettent ainsi à nombre de familles d'arrondir leurs fins de mois¹².

Il persistait donc des formes de travail juvénile tolérées dans le milieu urbain. Selon les informations fournies par les rapports d'accidents, les jeunes garçons de sept ans et plus pouvaient s'adonner à des activités rémunérées tels messenger à bicyclette pour une compagnie, marchand public ou encore camelot. Il s'agissait là d'une contribution directe de l'enfant de la classe ouvrière au revenu de la famille, ce qui donnait d'ailleurs au jeune un certain pouvoir face à l'autorité familiale. En effet, un camelot du Centre-ville bénéficiait d'une liberté quasi-totale face à ses parents, pouvant s'absenter pour souper et même rentrer à la nuit tombée¹³. Le travail des jeunes garçons représentait donc une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte pendant laquelle ils apprenaient à prendre leurs responsabilités de pourvoyeur en devenir, ce qui se manifestait par une plus grande liberté de mouvement.

Dans un contexte plus encadré, nous retrouvons aussi des enfants qui servaient d'aides dans les commerces d'un voisin ou encore celui de leurs parents. Une jeune fille de sept ans était partie livrer du linge avec son grand frère et sa mère quand elle a été frappée par une voiture sur la rue Saint-Patrick¹⁴. Toute la famille contribuait au commerce de blanchisserie du père, ce qui était plus rentable que d'employer des salariés. Ainsi donc, des filles et des garçons aussi jeunes que

¹² Entre l'école et l'usine, il existe donc une période transitoire dans la vie des enfants que l'historiographie a longtemps laissée de côté. Jusqu'aux années quatre-vingt, lorsque les historiens se penchaient sur l'enfant de la ville, ils croyaient que l'économie familiale de production, en place en milieu agraire, avait cédé le pas à une unité familiale de consommation reposant sur le salaire du pourvoyeur, soit le père de famille, et la gérance du budget par la ménagère demeurant à la maison. Contrairement à ce qu'affirmaient ces études, l'enfant n'a pas été relégué aux salles de classe ou encore isolé à la maison afin de s'adonner librement à ses activités ludiques lors de son passage à la ville. En effet, son rôle économique a pris un nouveau visage dans le contexte industriel (Bullen, «Hidden Workers...», p.64). En fait, il faut attendre la génération du baby boom et le consensus de l'après-guerre sur la valeur et l'importance de l'éducation des enfants pour que ceux-ci soient dégagés de leur rôle économique et que la famille devienne strictement un lieu d'épanouissement affectif (Doug Owsram, *Born at the Right Time. A History of the Baby-Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p.46; Sutherland, *Children in English-Canadian Society...*, p.227-241).

¹³ ANQM, RCDM, 3 juillet 1915, no 675.

¹⁴ *Ibid.*, 29 avril 1910, no 269.

sept ans servaient d'aides boucher, boulanger ou encore de livreurs et ce, même dans les quartiers mieux nantis comme celui de Ste-Cunégonde. Il va sans dire que certains enfants de petits propriétaires n'allaient pas à l'école, même si l'élite bourgeoise encourageait fortement la fréquentation scolaire à l'époque. Loin d'être exclusif à la classe ouvrière, ce type de travail en milieu semi-public montre bien que la contribution économique des enfants, quelle qu'elle soit, continuait d'être une réalité pour une bonne part, sinon la majorité des familles montréalaises.

Les différences de classe percent cependant quand nous nous penchons sur les contributions informelles des enfants. Leur rôle dans la famille prenait une importance capitale lorsque la survie même de ses membres était en jeu en raison du manque de ressources. Les enfants se devaient alors de combler le manque à gagner par diverses pratiques. Entre autres, ils avaient la charge d'aller trouver du bois ou du charbon pour alimenter le poêle. C'est dans ce but que plusieurs enfants de la rue Murray, dans le quartier Sainte-Anne, étaient partis ensemble, avec un petit chariot, arpenter les rues du voisinage, activité au cours de laquelle l'un d'entre eux a été heurté par un camion¹⁵.

Ces tâches exigées par les parents ne s'adressaient cependant pas à tous les enfants. Seuls les jeunes passés l'âge de sept ans, «l'âge de raison», bénéficiaient de la liberté de mouvement nécessaire à leur accomplissement. Ce sont les jeunes garçons qui, en majorité, palliaient le rôle du père dans l'approvisionnement en bois, puisque leur genre leur permettait de s'aventurer dans le monde extérieur en toute légitimité. L'attribution des tâches était fidèle à la division genrée du travail qui soutenait que les jeunes filles devaient apprendre à l'intérieur du foyer leur rôle

¹⁵ ANQM, RCDM, 11 juillet 1930, no 1279. Les rapports d'accidents font souvent état d'enfants se trouvant aux abords des rails de train sans qu'il y ait de justifications apportées. De même, plusieurs enfants se sont noyés alors qu'ils «jouaient» avec des morceaux de bois flottant sur le canal Lachine. Nous pouvons en déduire que la recherche de combustible était la raison de leur présence en ces endroits. John Bullen constate cette tendance pour le cas ontarien (Bullen, «Hidden Workers...», p. 166-167; Sutherland, «We Always Had Things to Do'...», p.121).

futur de mère et de ménagère, lieu où elles étaient également préservées des dangers moraux du monde extérieur¹⁶. Il existait certes des exceptions à cette norme, les familles n'ayant pas d'enfants mâles devant demander à leurs fillettes de prendre le relais.

Au delà des barrières de classe, une des contributions courantes des enfants au bon fonctionnement de la cellule familiale demeurait l'accomplissement de petites commissions. Les parents demandaient souvent à des jeunes de six à onze ans de faire le messenger ou encore de se rendre à l'épicerie, chez le boucher ou le boulanger situés à quelques coins de rues de la maison¹⁷. Ceci était d'ailleurs coutumier, car la faible durée de préservation des aliments dans les glaciers de l'époque forçait l'achat quotidien de certains biens¹⁸. D'après les cas étudiés, il était fréquent de voir de jeunes enfants chez les différents commerçants du quartier, tout particulièrement vers la fin de l'après-midi, ce qui laisse croire que ces petits allaient acquérir les biens nécessaires à la préparation du repas du soir. Les jeunes devaient alors traverser certains obstacles tels des rails de chemin de fer ou des rues fort passantes à cette heure afin de se rendre à destination. En 1925, une jeune enfant de six ans a été renversée par un véhicule en allant chercher du pain pour souper sur la rue Saint-Dominique¹⁹, une rue fort animée où nombre d'enfants ont perdu la vie dans un accident de la circulation²⁰. D'autres devaient périr d'un excès de zèle, traversant les rues en courant ou passant sous la barrière d'une traverse de voie ferrée, probablement soucieux de retourner rapidement à la maison. Nous voyons donc que les corvées d'enfants, à première vue anodines,

¹⁶ Bettina Bradbury, «Gender at Work at Home: Family Decisions, the Labour Market and Girl's Contributions to The Family Economy» dans Bettina Bradbury (dir.), *Canadian Family History: Selected Readings*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1992, p.184 et p.187.

¹⁷ Nous constatons cependant l'absence d'accident alors que l'enfant partait en commission lors des années de la Crise. Nous pouvons supposer qu'en pareil contexte, les parents ne confiaient pas cette tâche aux enfants.

¹⁸ Aux dires de Denyse Baillargeon, plusieurs épiceries de quartier offraient un service de livraison à domicile pour un prix raisonnable dont plusieurs ménagères interrogées disent avoir bénéficié (Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.184).

¹⁹ ANQM, RCDM, 8 juillet 1925, no 957.

²⁰ Dans un autre cas, le Coroner a blâmé un père en lui demandant s'il savait bien que la rue qu'il habitait était très dangereuse (ANQM, RCDM, 19 avril 1920, no 484).

comportaient des dangers importants à cette époque où les rues devenaient de plus en plus mouvementées en raison de l'intensification de la circulation automobile et de l'expansion du réseau de transport urbain.

La responsabilité d'aller faire des courses se doublait souvent de la garde des plus petits, l'aîné de la famille devant amener avec lui le plus jeune, sans doute pour offrir un moment de répit à la ménagère fatiguée. C'est alors qu'il suivait son frère parti faire une commission sur la rue Duluth que le jeune Abraham a été frappé²¹. À vrai dire, la garde des jeunes enfants, tant au-dehors que dans la maison, constituait la responsabilité la plus souvent confiée aux plus vieux qui n'étaient pas encore en âge d'occuper un emploi rémunéré²². Les statistiques sur l'absentéisme scolaire montrent bien qu'aux alentours de la troisième année, soit vers l'âge de dix ans, les enfants étaient massivement retirés de l'école sans pour autant rejoindre les rangs de la main-d'oeuvre²³. Cette responsabilité de la garde des plus jeunes était totale, du moins si on en croit le témoignage d'un père qui affirmait que son fils de neuf ans était en charge de la jeune Rebecca, âgée de trois ans, au moment de son accident: «L'enfant allait dehors avec son frère de 9 ans qui la gardait et la protégeait²⁴». D'après les circonstances de nombreux accidents, les enfants en bas âge qui jouaient dans la rue dépendaient, pour la plupart, de leurs aînés, souvent eux-mêmes fort jeunes et, de ce fait, également exposés aux dangers de la ville. De même, les enfants du voisinage surveillaient et tentaient d'exercer une certaine autorité sur les plus petits qui se trouvaient dans la rue. Lors de leurs témoignages, certains jeunes ont affirmé qu'ils avaient averti les enfants qui jouaient dans la rue de faire attention aux voitures qui passaient. Dans un autre cas, un jeune garçon de treize ans avait accepté volontiers de s'occuper du fils de sa

²¹ ANQM, RCDM, 14 juillet 1935, no 983.

²² Bullen, «Hidden Workers...», p.167-68.

²³ Hamel, «Obligation scolaire...», p.50.

²⁴ ANQM, RCDM, 19 avril 1920, no 484.

voisine âgé de trois ans²⁵. Il est donc permis de supposer que les enfants apprenaient très tôt à être responsables d'eux-mêmes et de leurs cadets, comme s'il en allait de soi.

À la maison, alors que la mère s'occupait à ses corvées ou travaillait à l'extérieur, les enfants étaient placés sous la responsabilité de leur grande soeur dans la majorité des cas²⁶. Il va cependant sans dire que si la famille n'avait pas de fille, où si l'aînée était en âge d'occuper un travail à l'extérieur, cette responsabilité retombait sur les garçons. Parmi les cas examinés, les périodes de gardiennage des fils semblaient cependant n'avoir été que de brève durée.

Le gardiennage ne se résumait pas à garder un oeil sur les enfants ou encore à jouer avec eux. Les jeunes gardiens devaient aussi remplir certaines tâches ménagères en même temps qu'ils s'occupaient des plus jeunes. Ils lavaient le plancher ou la vaisselle alors que les bambins jouaient aux alentours ou dans une pièce voisine. Les ménagères qui bénéficiaient de l'aide de leurs enfants plus âgés cherchaient sans doute à maximiser leur contribution. Elles souhaitaient probablement se libérer de certaines corvées domestiques, en même temps que de la surveillance des cadets, afin de s'adonner à des formes informelles de travail qui devaient leur permettre de joindre les deux bouts. Laver le linge, faire la couture ou la cuisine pouvaient devenir des sources de revenus supplémentaires²⁷, mais pour ce faire, les ménagères avaient besoin de l'aide de leurs enfants. Or, le genre des enfants structuraient la distribution des tâches. Les grosses corvées ménagères reposaient seulement sur les filles ou leur mère. Les garçons qui surveillaient leurs frères et soeurs n'avaient pas à accomplir des tâches dites *de femmes*. De la même façon que le travail extérieur rémunéré comme celui de camelot ou de messenger

²⁵ ANQM, RCDM, 25 juillet 1930, no 1354.

²⁶ Comme l'a remarqué Ellen Ross, des fillettes aussi jeunes que cinq ans prenaient en charge des jeunes bambins (Ross, *Love and Toil...*, p.181).

²⁷ Bradbury, *Working Families...*, p.168.

était réservé uniquement aux garçons, les gros travaux domestiques étaient exécutés seulement par les femmes de la maison²⁸. S'il n'y avait pas de fillette pour relayer la mère, cette dernière devait s'en acquitter seule. Bien qu'il y eût certains travaux que l'on réattribuait en fonction de la composition démographique de la famille, comme le gardiennage des plus jeunes par les garçons, il s'en trouvait qui ne pouvaient être accomplis que par l'un ou l'autre des genres.

Il est donc clair que la contribution explicite des enfants à l'économie familiale en milieu industriel, soit par l'apport d'un salaire, par l'approvisionnement en denrées ou encore par l'accomplissement de tâches domestiques, était tout aussi vitale qu'elle l'était en milieu rural. John Bullen soutient cependant que ces responsabilités ne soumettaient pas les enfants aux dangers de la ville industrielle²⁹. Un bref regard sur les accidents étudiés suffit à contredire un tel énoncé, plusieurs jeunes périssant des conséquences de ces pratiques, tombant dans le canal ou se faisant frapper par un train ou une voiture alors qu'ils travaillaient d'une manière ou d'une autre pour leur famille. Toute activité qui nécessitait des allées et venues, sans aucune supervision, de jeunes enfants dans un contexte industriel en pleine effervescence, comme c'était le cas à Montréal, comportait des risques importants.

En somme, les enfants n'existaient pas en marge de la ville industrielle contrairement à ce que l'idéologie des sphères privée et publique laisse croire. Certes, il ne leur était plus permis de travailler de longues heures dans les conditions pénibles des usines et des manufactures aux côtés des autres membres de leur famille. Mais tout comme le travail sur la ferme impliquait des risques, les tâches qu'ils accomplissaient à la ville comportaient les leurs et ces dangers étaient propres au contexte même de l'industrialisation. Efficacité, productivité et

²⁸ Sutherland, «We Always Had Things to Do'...», p.113-114.

²⁹ Bullen, «Hidden Workers...», p.167.

rentabilité constituaient ce credo *moderne* qui a permis la construction du canal Lachine, la venue du train, des tramways et plus tard, des véhicules motorisés, toutes ces nouveautés qui ont transformé rapidement l'espace des enfants au point de rendre leur sécurité physique très précaire. Qui plus est, ces dangers ne guettaient pas seulement l'enfant qui travaillait, mais bien tous les enfants qui vivaient à la ville. L'ensemble de leurs déplacements, leurs jeux et leurs activités quotidiennes étaient également soumis aux périls de la vie urbaine.

Le quotidien des enfants ne se limitait pas au travail ou à l'école³⁰. Certes, les jeunes qui étaient en âge de remplir certaines responsabilités dans les familles les plus démunies avaient peu, ou pas, de temps à eux. Pour la plupart, ils bénéficiaient cependant de temps libre, surtout avant et après l'heure du souper (vers 16h00 et 19h00), ce qui constituait d'ailleurs le moment de la journée où il se produisait le plus d'accidents impliquant des enfants. Les cas examinés montrent des enfants sur les trottoirs ou dans d'autres lieux publics, s'amusant avec des copains. Jouer sur le trottoir de la rue où ils habitaient était la norme pour les enfants de la ville pour l'ensemble de la période étudiée. Un père a d'ailleurs justifié la présence dans la rue de son fils sourd-muet de six ans, renversé par une automobile, en disant: «Il lui arrivait d'aller jouer sur le trottoir comme les autres enfants³¹». Son fils qui souffrait d'une déficience physique allait dehors comme les «autres», c'est-à-dire qu'il jouissait de ce privilège qui était celui du plus grand nombre.

³⁰ Nous n'aborderons pas la question de la fréquentation scolaire, ce sujet ayant d'ores et déjà fait l'objet de nombreuses études historiques. Notons simplement que les enfants de la ville vont de plus en plus à l'école au cours de cette période et que la nette majorité d'entre eux vont en classe dès les années quarante. Nous constatons cette réalité à travers les rapports du Coroner. À ce sujet, voir Dominique Marshall, «The Language of Children's Rights, The Formation of the Welfare State, and the Democratic Experience of Poor Families in Quebec, 1940-1955», *The Canadian Historical Review*, vol. 78, no 3 (septembre 1997): 409-441; de la même auteure, *Aux origines sociales de l'État-providence: familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, 317p.

³¹ ANQM, RCDM, 9 octobre 1930, no 1810.

La rue était en fait le lieu de sociabilité des enfants. Là, ils pouvaient retrouver les enfants des voisins pour jouer ou simplement pour jaser, le téléphone n'étant pas encore une commodité répandue à l'époque³². Cette réalité n'était pas seulement celle des classes ouvrières, mais bien de la majorité des enfants de Montréal. Par exemple, dans la partie sud de la ville de Westmount, une jeune fille de douze ans avait supplié sa mère de la laisser sortir quelques instants afin d'aller dire bonsoir à son copain de huit ans qui se trouvait dehors avec d'autres jeunes et ce, malgré l'heure tardive. Il était 10h00 du soir. C'est alors qu'un automobiliste qui faisait une promenade avec des amis a perdu le contrôle de son véhicule et les a frappés. Pour la ville de New York, Viviana Zelizer a également remarqué que des enfants bien vêtus, donc plus fortunés, jouaient librement dans les rues³³. Il semble donc que le trottoir en face de la demeure constituait un espace de jeu jugé approprié par la majorité de la population montréalaise et non pas seulement par les familles plus démunies.

Les rapports du Coroner amènent à croire que l'on retrouvait constamment des enfants dans la rue, affairés à de nombreuses activités. Effectivement, lorsque les enfants sortaient pour faire une emplette ou pour se rendre quelque part, ils rencontraient fréquemment des copains et s'attardaient à discuter avec eux. Un jeune garçon de quatre an et demi qui avait reçu de la monnaie pour s'acheter des bonbons s'est arrêté sur son chemin pour s'entretenir avec un groupe de jeunes garçons. C'est en les quittant pour traverser la rue et alors qu'il les saluait d'un signe de la main qu'il s'est fait frapper³⁴. Il n'était pas rare qu'un incident de ce genre se produise, les enfants s'aventurant souvent à traverser la rue à la hâte pour rejoindre un copain qui les interpellait. La fréquence de ces incidents permet de

³² Le recensement de 1941 révèle que 45% des logements montréalais étaient équipés d'un téléphone. Quoique la téléphonie connaissait une croissance fulgurante au cours de la première moitié du vingtième, elle est demeurée le lot d'une minorité jusqu'au regain économique de la Deuxième Guerre mondiale (Linteau, *Histoire de Montréal...*, p.298).

³³ Zelizer, *Pricing the Priceless Child...*, p.33.

³⁴ ANQM, RCDM, 11 octobre 1935, no 1684.

croire que, tout au long de la journée, les enfants occupaient les rues aux côtés des femmes qui faisaient leur marché et rencontraient les voisines pour potiner ou discuter pendant que le pourvoyeur se trouvait à l'ouvrage³⁵.

En fait, la rue constituait vraisemblablement le seul lieu de rencontre pour les enfants. Il n'était pas habituel pour les jeunes de se retrouver chez l'un d'entre eux pour jouer. D'après les rapports d'accidents domestiques, les enfants jouaient uniquement avec leurs frères et leurs soeurs rapprochés en âge puisque seulement quelques cas mentionnent la présence de petits voisins dans la cour ou sur la galerie avec eux. L'exiguïté des logements empêchait sans doute les jeux à l'intérieur. De plus, les mères refusaient probablement d'endosser la responsabilité des enfants des voisins, ayant suffisamment à faire avec les leurs et les tâches ménagères, raison à laquelle s'ajoute la méfiance ressentie envers les voisins et leurs potentielles médisances. En effet, comme le fait remarquer Suzanne Morton pour la classe ouvrière haligonienne des années vingt, les gens n'entretenaient que des relations cordiales avec les voisins puisqu'ils craignaient leur jugement sur la tenue du ménage et sur leur condition financière, deux indicateurs de la respectabilité de la famille à l'époque³⁶. Pour l'ensemble de ces motifs, nous pouvons supposer que les portes de la maison étaient fermées aux étrangers et que les enfants devaient obligatoirement se rendre dans la rue pour jouer avec les autres jeunes du voisinage.

Dans une certaine mesure, les enfants semblaient bénéficier du même espace de sociabilité que leurs parents. La diversité des heures auxquelles sont survenus les accidents amène à croire que l'on retrouvait des enfants dans les rues du matin jusqu'à la nuit tombée. Les accidents étaient certes concentrés entre 16h00 et 19h00,

³⁵ Bradbury, *Working Families...*, p.37-38.

³⁶ Suzanne Morton, *Ideal Surroundings. Domestic Life in a Working-Class Suburb in the 1920s*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, p.38-41.

mais il n'en reste pas moins que des collisions, des noyades et des chutes se produisaient à toute heure de la journée et même très tard le soir. En 1925, un petit de huit ans était parti acheter des bonbons avec des copains aux alentours de 10h00 du soir; il s'est fait renverser par une automobile une fois de retour, en avant de sa demeure située sur l'avenue Greene, à Westmount³⁷. Comme l'a fait remarquer Bradbury, les rues constituaient le lieu de sociabilité des Montréalais du lever jusqu'à la fermeture des magasins vers dix heures³⁸, ce qui valait aussi pour les enfants à l'époque.

L'étendue de cette zone de sociabilité était cependant limitée pour les enfants. Selon les rapports du Coroner, les cercles d'amis se composaient de jeunes qui habitaient sur la même rue, ou sur une artère transversale proche, et incluaient régulièrement des frères ou des soeurs. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'ils devaient jouer le plus souvent à proximité de leur maison afin de se présenter à temps pour les repas ou encore afin de demeurer disponibles pour l'accomplissement de certaines tâches telles les commissions ou les messages. Certains historiens ont conclu que l'école a rapproché les jeunes du même âge en les regroupant dans les classes suivant leur niveau académique, lui-même lié à l'âge³⁹. Dans la rue cependant, ces clivages ne semblent pas persister. Les cas d'accidents relevés montrent en effet des enfants de sept ans qui s'amusaient avec des plus vieux pouvant avoir jusqu'à treize ans, tout autant que des groupes formés d'enfants d'âges similaires. La constitution par âge des groupements d'enfants était donc déterminée par la composition démographique du voisinage, ce qui revient à dire que la ségrégation des âges retrouvée dans les cercles d'amis en milieu scolaire ne pouvait se reproduire dans les rues. Près de chez soi, on avait les amis qu'on pouvait.

³⁷ ANQM, RCDM, 18 juillet 1925, no 1072.

³⁸ Bradbury, *Working Families...*, p.47.

³⁹ Joseph Kett, «The History of Age Grouping in America», cité dans Sutherland, *Growing Up...*, p.228 et 311n.17.

Vers la fin de la période étudiée, nous constatons cependant que les limites imposées par le lieu de résidence s'effritent. Des groupes de jeunes garçons demeurant à plus d'un coin de rue pouvaient se rassembler pour jouer au hockey ou faire de la bicyclette les fins de semaine. Certes, la fréquentation de l'école du quartier a sans doute rendu possible la création de nouvelles amitiés qui amenaient ces jeunes à se rencontrer pour jouer au delà des limites de leur pâté de maison respectif. Il est cependant important de remarquer que la diversité des âges des enfants engagés dans ces activités du samedi demeurait. Les enfants laissaient encore les plus jeunes se joindre à eux, tout particulièrement leurs petits frères. Il est donc probable que les enfants de l'époque accordaient peu de sens à l'âge chronologique comme tel, ce qui s'explique sans doute par la présence encore limitée d'institutions structurées en fonction de ce critère⁴⁰. En effet, la montée d'institutions et de lois destinées à l'enfance (école, terrain de jeux, garderie; loi sur l'instruction obligatoire, etc.) a sans doute favorisé la division des âges entre amis alors qu'auparavant la seule coupure qui existait était celle entre l'enfance et l'âge adulte.

Ensemble, ces enfants de tout âge s'adonnaient à des jeux nécessitant bien peu d'équipement comme à la «tag», aux billes, à la marelle, à la balle; parfois ils sautaient simplement dans les trous d'eau. Il en allait de même à la maison, plusieurs enfants s'amusant avec une simple corde, des vis, des bouts de chaîne ou un morceau de bois⁴¹. Alors que la période progresse, nous constatons la venue de jeux commerciaux, mais les conditions socio-économiques des familles constituaient un obstacle à leur propagation. Il n'était pas rare que des petits voisins fassent du toboggan ensemble, un seul d'entre eux ayant la chance d'avoir une traîne. Un jeune garçon avait généreusement prêté sa voiturette activée par un

⁴⁰ Richard A. Settersten et Karl Ulrich Mayer, «The Measurement of Age, Age Structuring, and the Life Courses», *Annual Review of Sociology*, vol. 23 (1997): 237.

⁴¹ Sutherland parle de «home-made toy» (Sutherland, *Growing Up...*, p.224).

manchon à son petit voisin pour qu'il s'amuse un instant - manchon qui a éventré l'enfant lorsqu'il est entré en collision avec un véhicule⁴². Plus la période avance, plus nous retrouvons de jeunes garçons qui se regroupaient pour jouer au hockey dans la rue, se promener à bicyclette ou pour faire virevolter un cerf-volant. Les jeunes filles, pour leur part, avaient des poupées et des «carrosses» pour s'amuser. Malgré la venue de ces jeux manufacturés, la plupart des enfants se contentaient encore de courir dans la rue et pratiquaient des jeux improvisés qui ne nécessitaient aucun accessoire.

Le manque de jeux organisés amenait les enfants à s'adonner quelquefois à des activités fort téméraires, sans doute afin de se soustraire à l'ennui. Par exemple, un gamin plutôt débrouillard s'était fabriqué un radeau avec des morceaux de bois qu'il avait ramassés. Il a cependant coulé au fond du canal Lachine à son premier essai sur l'eau⁴³. Plus fréquemment, les garçons s'amusaient à s'accrocher aux wagons des trains, aux carrioles et aux camions ou encore à monter sur les marchepieds des voitures. Certes, ces pratiques étaient unanimement condamnées par les parents et les autorités civiles. Les enfants qui se défendaient d'avoir participé au forfait devant le Coroner soutenaient toutefois que plusieurs jeunes s'adonnaient à ce genre de prouesses. Ces activités dangereuses étaient chose courante à cette époque où l'éventail des jeux à la portée des enfants était limité.

Des jeux de nature moins périlleuse pouvaient le devenir de par le simple manque d'espace. La copine de la jeune Dufour, décédée des suites d'une collision avec une «balayeuse» de la Ville de Montréal, a expliqué le fait qu'elles jouaient toutes les deux à la marelle en plein milieu de la rue en ces termes: «Je voulais faire

⁴² ANQM, RCDM, 1 octobre 1925, no 1404.

⁴³ *Ibid.*, 2 juillet 1915, no 652.

ce jeu-là sur le trottoir et elle m'a dit, viens dans la rue et ça va mieux⁴⁴». Toute activité qui nécessitait un minimum d'espace était contrainte par l'étroitesse du trottoir. Même si les enfants tentaient de pratiquer leurs jeux dans cet espace limité, il arrivait qu'une balle roule dans la rue, ou que, dans le feu de l'action, ils s'élancent à la course sur la chaussée. En somme, le trottoir n'était plus un lieu propice aux jeux des enfants, du moins, pas dans une agglomération urbaine en pleine effervescence comme l'était Montréal à l'époque.

Nous avons mentionné que la rue était l'espace de jeu des enfants de six ans et plus. Quelquefois, nous y retrouvions des bambins aussi jeunes que trois ans, mais ces cas étaient plus rares. Le foyer était l'endroit où les bambins de cinq ans et moins passaient le plus clair de leur temps. Là, ils apprenaient à marcher et à acquérir l'agilité qui devait plus tard leur permettre de rejoindre leurs aînés sur les trottoirs.

2.1.2 L'espace de l'enfance au foyer

Au foyer, l'espace de l'enfant était peu défini. Les rapports du Coroner montrent l'existence de deux tendances. Certains enfants étaient laissés à eux-mêmes, seuls dans une pièce où ils s'amusaient de leur mieux; les autres évoluaient autour de leur mère ou de leurs aînés qui s'adonnaient à des tâches ménagères. Dans l'un ou l'autre des cas, l'enfant risquait de s'accider. Si les petits demeuraient à proximité de la personne qui les *surveillait*, ils risquaient de se blesser au cours des différentes corvées auxquelles cette dernière s'adonnait. Pour leur part, les petits laissés seuls déambulaient dans la maison en quête de quelque nouveauté pouvant les divertir: ils passaient d'une pièce à l'autre, grimpaient sur les meubles ou sur le poêle pour voir ce qui y mijotait, se dirigeaient vers une

⁴⁴ ANQM, RCDM, 20 avril 1930, no 774.

fenêtre afin de voir les plus vieux s'amuser sur le trottoir ou s'échappaient sur la galerie à la moindre occasion. Certains bénéficiaient de jeux commerciaux, tels des fouets ou des poupées, mais ces types de divertissements demeurent rares pour l'ensemble de la période étudiée. L'absence de jeux définis amène à croire que l'ennui poussait les enfants dans leurs escapades dangereuses; escapades permises par la mobilité sans borne dont ils jouissaient à l'intérieur de la maison. En somme, il n'y a tout simplement ni d'espace ni d'activités propres aux enfants de moins de cinq ans. À la maison, les enfants vivaient à l'intérieur de la routine familiale.

Les parents de l'époque ne bénéficiaient pas de parc d'enfants pour restreindre les déplacements de leurs enfants contrairement à la tendance actuelle. D'ailleurs, Eaton ne compte pas ce genre d'item dans son catalogue entre 1900 et 1930⁴⁵. Même s'ils étaient apparus dès le début du siècle, il est permis de croire que la majorité des parents ne les auraient pas achetés puisqu'ils ne constituaient pas une nécessité et que l'achat de biens manufacturés était limité au strict minimum en raison des faibles salaires. En guise de parc, certaines mères utilisaient les balcons où elles laissaient leurs enfants lors des journées d'été. Mais comme nous l'avons remarqué au chapitre précédent, cette pratique a entraîné des chutes mortelles en plus d'une occasion. Il semble que le développement du marché de l'enfance et la montée de la société de consommation lors des décennies du baby boom aient facilité la garde des enfants à la maison par la création de divers outils domestiques destinés à l'encadrement des petits en bas âge⁴⁶.

En somme, la garde des petits n'était pas resserrée à la maison puisque les enfants parvenaient souvent à s'aventurer en des lieux dangereux. Pourtant, ils se trouvaient en compagnie d'un adulte ou d'un aîné dans la majorité des cas. Afin

⁴⁵ *A Shopper's View of Canada Past. Pages from Eaton's Catalogue 1886-1930*, Toronto, Toronto Press, 1969, 286p.

⁴⁶ Les manufacturiers ont compris l'impact que le baby boom pouvait avoir sur le marché et ont ainsi développé un grand nombre de produits destinés aux soins des enfants afin d'atteindre la clientèle clef qu'était alors les jeunes parents et, ultérieurement, leurs enfants (Owram, *Born at the Right Time...*, p.93-99).

de cerner le degré de supervision accordée aux enfants, il est bon de se demander qui endossait la responsabilité des enfants lors de la période étudiée et comment cette charge cadrait dans le quotidien des familles montréalaises.

2.2 La responsabilité des enfants

Les mères étaient en charge des enfants au moment de la majorité des accidents relevés. L'attribution de la responsabilité des enfants aux mères découlait de la division genrée du travail qui structurait la vie familiale et socio-économique depuis l'avènement de l'ère industrielle. Selon l'idéologie des sphères séparées, soit la dichotomie entre le domaine public de l'activité politico-économique et l'enceinte privée de la famille, les femmes mariées devaient demeurer à la maison pour s'occuper de la reproduction de l'ordre social en élevant les générations futures et en prodiguant les soins nécessaires à la productivité des travailleurs de la famille⁴⁷. Conformément à cette organisation sociale, les femmes mariées ne travaillaient que très rarement à l'extérieur du foyer. Bettina Bradbury soutient d'ailleurs que moins d'une femme mariée sur vingt, avec un mari à la maison, occupait un travail salarié entre 1861 et 1891⁴⁸. Le nombre de femmes qui occupaient un emploi était en progression au début du vingtième siècle, mais la nette majorité d'entre elles étaient célibataires et cessaient de travailler une fois mariées⁴⁹ ou après la naissance du premier enfant⁵⁰. Il fallait une situation de crise, telle la maladie ou le décès d'un membre productif de l'unité familiale, pour qu'une épouse et mère aille rejoindre les travailleurs dans l'arène publique. C'est

⁴⁷ Cynthia Comacchio, «Beneath the 'Sentimental Veil': Families and Family History in Canada», *Labour/Le Travail*, vol.33 (1994): 296.

⁴⁸ Bradbury, *Working Families...*, p.70.

⁴⁹ Marie Lavigne et Jen Stoddart, «Ouvrières et travailleuses montréalaises, 1900-1940» dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dirs), *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.100. Selon le collectif Cléo, moins de 10% des épouses québécoises travaillent à l'extérieur au cours de l'année 1930 (Le collectif Cléo, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992, p.351).

⁵⁰ Bradbury, «Gender at Work...», p.180.

pourquoi la majorité des cas de l'échantillonnage ici à l'étude se sont produits en présence de la mère.

Cette structure genrée était renforcée par le discours des élites qui affirmait que la maternité était le but ultime de la présence des femmes sur cette terre⁵¹. Suivant cette mentalité utilitariste, femme et mère étaient fusionnées en une même entité. En effet, l'idéal patriarcal maintenait que les femmes qui réprimaient leur «instinct maternel», soit l'amour et le désir de l'enfant, ne pouvaient connaître l'épanouissement et le parachèvement de leur destinée. De cette équation femme-mère résultait un code de valeurs et de qualités maternelles qui supposait une relation étroite et constante entre la mère et l'enfant: l'amour de l'enfant, la bonté, l'indulgence, la compassion, la douceur, l'abnégation et l'acceptation de la souffrance⁵². L'idéal rousseauiste du domaine domestique avait cependant peu de résonance chez les familles ouvrières du début du siècle. La coquette mère qui enfante, aime et éduque son enfant tout en assurant un environnement charmant et reposant au père pourvoyeur⁵³ ne trouvait pas son incarnation dans les quartiers ouvriers montréalais. En ces lieux, les femmes devaient concilier leurs rôles d'épouse, de mère et de ménagère avec un minimum de ressources et de soutien, ce qui les forçait à établir des priorités qui repoussaient souvent l'enfant en marge de leurs préoccupations quotidiennes.

À l'instar des conclusions d'Ellen Ross pour le cas londonien, la lecture des rapports d'accidents révèle que les Montréalaises de la première moitié du siècle se considéraient d'abord et avant tout comme des ménagères, c'est-à-dire comme les responsables du foyer en son entier⁵⁴. Elles refusaient d'endosser la responsabilité dans le décès de leurs enfants puisqu'elles savaient pertinemment qu'elles ne

⁵¹ Lévesque, *La norme et les déviantes...*, p.29.

⁵² *Ibid.*, p.25-26.

⁵³ Corrado Pope, «The Influence of Rousseau's Ideology...», p.82.

⁵⁴ Ross, *Love and Toil...*, p. 195-196.

pouvaient pas centrer leur attention sur eux tel que les experts leur recommandaient de le faire. Elles devaient gérer le salaire de leur époux, entretenir la maison, préparer les repas, faire les courses, produire les biens qu'elles ne pouvaient s'offrir avec leurs maigres revenus et, dans les cas d'extrême nécessité, exécuter certaines formes de travail rémunérateur afin d'arrondir les fins de mois. Pendant ce temps, les enfants demeuraient seuls, aux alentours ou dans une pièce voisine, et étaient libres de s'aventurer dans des lieux dangereux. Ils se blessaient pendant que leur mère était occupée à faire les lits, la lessive ou les repas. L'isolement de la mère avec ses enfants n'assurait pas une supervision assidue de ceux-ci, car si on acceptait de les mettre au monde tel qu'il était prescrit de le faire, l'éducation et les soins à leur prodiguer relevaient encore du domaine privé et s'exécutaient dans un esprit de «laisser-faire».

La surveillance et la supervision des enfants étaient relâchées en raison du manque de temps qui résultait entre autres du manque de ressources matérielles et financières. Aux dires de Bettina Bradbury, une ménagère pouvait consacrer quatorze heures par jour à l'entretien de la maison sans avoir toutefois réussi à accomplir la somme de travail escomptée⁵⁵. À cet effet, le Docteur Helen MacMurchy, de la division pour le Bien-être de l'Enfance du ministère de la Santé nationale, recommandait aux pères d'offrir à leur femme des outils domestiques modernes telles des lessiveuses afin d'alléger les corvées, tant en terme de temps que d'effort⁵⁶. Mais la majorité des familles ne disposaient toujours pas des dernières technologies domestiques à l'époque, car elles étaient trop chères. Par conséquent, les mères devaient effectuer l'ensemble de leurs tâches manuellement, ce qui requérait beaucoup de temps et d'énergie⁵⁷. Il est donc compréhensible,

⁵⁵ Bradbury, *Working Families...*, p.152. Denyse Baillargeon constate les mêmes réalités pour les années trente, ce qui prouve que les choses n'avaient pas vraiment évoluées depuis (Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.152).

⁵⁶ Certes, ce genre de conseil tentait de prévenir la fatigue qui mettrait en danger la santé de la mère puisqu'un enfant sans mère voyait diminuer ses chances de développement sain et normal (Dodd, «Advice to Parents...», p.215).

⁵⁷ Strong-Boag, *The New Day Recalled...*, p.134-135.

dans de telles circonstances, que les mères ne parvenaient tout simplement pas à prodiguer à leurs enfants la multitude de soins et toute l'attention que les nouveaux idéaux soutenaient comme nécessaires à leur bon développement.

Les enfants étaient donc élevés dans un esprit de «laisser-faire» forcé qui était d'ailleurs admis comme normal par la population. Si on se fie aux témoignages entendus lors des enquêtes préliminaires du Coroner, les pères, les parents, les voisins et même les policiers ne voyaient aucun problème dans les causes et les circonstances des accidents domestiques, même s'il était clair, dans certains cas, que la mère avait laissé de côté ses petits afin d'effectuer ses tâches ménagères ou encore pour s'absenter une quinzaine de minutes. Tous et chacun réitéraient la respectabilité de la femme en cause et s'empressaient de lui accoler les épithètes propres à la bonne mère: «prudente, attentive, dévouée» et qui «aime ses enfants». Dans bien des occurrences, on précisait que la mère était une personne «sobre», afin de montrer qu'elle ne constituait pas un danger pour ses enfants et qu'elle ne pouvait être rangée dans la catégorie des mères déviantes et indignes. Comme l'ensemble des cas d'accidents relevés impliquaient des femmes considérées comme de «bonnes mères», il est permis de supposer que le degré de supervision accordée au moment de l'accident était acceptable aux yeux de la population, bien que la nature du maternage observé contraste avec l'idéal prôné par les experts médicaux et les réformistes.

Il semble en effet que le faible degré de sévérité dont faisait preuve la population face à la surveillance relâchée des enfants découlait de l'entendement général sur les exigences du travail de ménagère. Les Montréalais percevaient le conflit entre l'idéal de la mère isolée avec ses enfants à la maison et ses fonctions de ménagère qui la poussaient au-dehors, dans les rues pour faire des courses ou porter un message ou encore chez la voisine pour emprunter un fuseau de fil alors

que les petits demeuraient seuls à la maison. En effet, les sorties de ce genre étaient jugées avec la plus grande indulgence, les proches et les voisins précisant que la mère n'était «partie que quelques minutes» et qu'elle «prenait bien soin de ses enfants». Certains témoignages laissaient même sous-entendre que ces absences étaient vues comme nécessaires et inévitables. Félix Dupré, après la mort de sa fille Emma, âgée de cinq ans, a déclaré au Coroner: «Je ne puis blâmer ma femme, elle est une excellente mère et était forcée d'aller à l'épicerie⁵⁸». Il semble donc que les témoins et les proches des familles comprenaient les difficultés auxquelles se heurtaient les ménagères assurant seules la garde des enfants et les soins du ménage, probablement parce qu'ils y étaient eux-mêmes confrontés.

Au delà des contraintes causées par les tâches ménagères, il faut comprendre que l'enfant n'était pas le seul membre de la famille qui sollicitait l'attention de la mère. Lorsque le père et chef de famille se trouvait au foyer, la mère devait alors délaissier davantage la garde des enfants pour remplir son rôle d'épouse respectueuse et obéissante. L'homme qui travaillait à l'extérieur et ramenait un salaire à la maison s'attendait, par exemple, à ce que sa femme serve sans tarder son repas lorsqu'il rentrait⁵⁹. Selon les rapports du Coroner, il arrivait régulièrement que le père et la mère soient «occupés» à la cuisine pendant que les enfants jouaient seuls dans une chambre ou sur la galerie. À vrai dire, plusieurs des incidents qui se sont produits alors que les deux parents se trouvaient à la maison laissent supposer que l'époux passait avant les enfants⁶⁰. La présence de l'époux dans la famille s'explique par son rôle de pourvoyeur, le salaire qu'il

⁵⁸ Catherine Cournoyer, *L'attitude envers l'enfance à Montréal au tournant du vingtième siècle*, Montréal, thèse de honours (Histoire), Université McGill, 1993, p.12.

⁵⁹ Ainsi, avant de partir à des funérailles, une mère avait frappé sur le tuyau du poêle pour avertir sa soeur qui habitait au-dessus qu'elle devait venir garder ses enfants comme il en avait été convenu plus tôt dans la journée. Or, la tante en question n'est jamais descendue. Face au Coroner, elle s'est excusée de l'incendie déclenché par son neveu en expliquant que son mari était arrivé sur ces entrefaites, sans doute pour prendre son dîner (ANQM, RCDM, 4 janvier 1925, no 27). Même s'il ne ramenait qu'une partie de son salaire et que celui-ci était insuffisant à la tenue du ménage, le mari escomptait recevoir ses repas (Bradbury, *Working Families...*, p.160).

⁶⁰ «My mother believed in Father first, then the kids» disait un des témoins de l'étude de Neil Sutherland (Sutherland, *Growing Up...*, p.52).

dans de telles circonstances, que les mères ne parvenaient tout simplement pas à prodiguer à leurs enfants la multitude de soins et toute l'attention que les nouveaux idéaux soutenaient comme nécessaires à leur bon développement.

Les enfants étaient donc élevés dans un esprit de «laisser-faire» forcé qui était d'ailleurs admis comme normal par la population. Si on se fie aux témoignages entendus lors des enquêtes préliminaires du Coroner, les pères, les parents, les voisins et même les policiers ne voyaient aucun problème dans les causes et les circonstances des accidents domestiques, même s'il était clair, dans certains cas, que la mère avait laissé de côté ses petits afin d'effectuer ses tâches ménagères ou encore pour s'absenter une quinzaine de minutes. Tous et chacun réitéraient la respectabilité de la femme en cause et s'empressaient de lui accoler les épithètes propres à la bonne mère: «prudente, attentive, dévouée» et qui «aime ses enfants». Dans bien des occurrences, on précisait que la mère était une personne «sobre», afin de montrer qu'elle ne constituait pas un danger pour ses enfants et qu'elle ne pouvait être rangée dans la catégorie des mères déviantes et indignes. Comme l'ensemble des cas d'accidents relevés impliquaient des femmes considérées comme de «bonnes mères», il est permis de supposer que le degré de supervision accordée au moment de l'accident était acceptable aux yeux de la population, bien que la nature du maternage observé contraste avec l'idéal prôné par les experts médicaux et les réformistes.

Il semble en effet que le faible degré de sévérité dont faisait preuve la population face à la surveillance relâchée des enfants découlait de l'entendement général sur les exigences du travail de ménagère. Les Montréalais percevaient le conflit entre l'idéal de la mère isolée avec ses enfants à la maison et ses fonctions de ménagère qui la poussaient au-dehors, dans les rues pour faire des courses ou porter un message ou encore chez la voisine pour emprunter un fuseau de fil alors

que les petits demeuraient seuls à la maison. En effet, les sorties de ce genre étaient jugées avec la plus grande indulgence, les proches et les voisins précisant que la mère n'était «partie que quelques minutes» et qu'elle «prenait bien soin de ses enfants». Certains témoignages laissaient même sous-entendre que ces absences étaient vues comme nécessaires et inévitables. Félix Dupré, après la mort de sa fille Emma, âgée de cinq ans, a déclaré au Coroner: «Je ne puis blâmer ma femme, elle est une excellente mère et était forcée d'aller à l'épicerie⁵⁸». Il semble donc que les témoins et les proches des familles comprenaient les difficultés auxquelles se heurtaient les ménagères assurant seules la garde des enfants et les soins du ménage, probablement parce qu'ils y étaient eux-mêmes confrontés.

Au delà des contraintes causées par les tâches ménagères, il faut comprendre que l'enfant n'était pas le seul membre de la famille qui sollicitait l'attention de la mère. Lorsque le père et chef de famille se trouvait au foyer, la mère devait alors délaissier davantage la garde des enfants pour remplir son rôle d'épouse respectueuse et obéissante. L'homme qui travaillait à l'extérieur et ramenait un salaire à la maison s'attendait, par exemple, à ce que sa femme serve sans tarder son repas lorsqu'il rentrait⁵⁹. Selon les rapports du Coroner, il arrivait régulièrement que le père et la mère soient «occupés» à la cuisine pendant que les enfants jouaient seuls dans une chambre ou sur la galerie. À vrai dire, plusieurs des incidents qui se sont produits alors que les deux parents se trouvaient à la maison laissent supposer que l'époux passait avant les enfants⁶⁰. La présence de l'époux dans la famille s'explique par son rôle de pourvoyeur, le salaire qu'il

⁵⁸ Catherine Cournoyer, *L'attitude envers l'enfance à Montréal au tournant du vingtième siècle*, Montréal, thèse de honours (Histoire), Université McGill, 1993, p.12.

⁵⁹ Ainsi, avant de partir à des funérailles, une mère avait frappé sur le tuyau du poêle pour avertir sa soeur qui habitait au-dessus qu'elle devait venir garder ses enfants comme il en avait été convenu plus tôt dans la journée. Or, la tante en question n'est jamais descendue. Face au Coroner, elle s'est disculpée de l'incendie déclenché par son neveu en expliquant que son mari était arrivé sur ces entrefaites, sans doute pour prendre son dîner (ANQM, RCDM, 4 janvier 1925, no 27). Même s'il ne ramenait qu'une partie de son salaire et que celui-ci était insuffisant à la tenue du ménage, le mari escomptait recevoir ses repas (Bradbury, *Working Families...*, p.160).

⁶⁰ «My mother believed in Father first, then the kids» disait un des témoins de l'étude de Neil Sutherland (Sutherland, *Growing Up...*, p.52).

ramenait à la maison étant vital à la subsistance de la famille. Pour cette raison, les gens jugeaient acceptable, voire nécessaire, que la mère délaisse temporairement l'enfant au profit du père. Après qu'un bambin âgé d'à peine un an se soit tué en tombant de la galerie, l'oncle maternel a expliqué calmement les circonstances de l'incident et les a justifiées en soulignant que: «[sa] soeur [avait] été obligée de laisser l'enfant seul sur la galerie étant retenue auprès de son mari qui [souffrait] de la fièvre typhoïde⁶¹». Les devoirs de l'épouse envers son mari et la fonction de mère pouvaient donc, en certaines circonstances, entrer en conflit et ainsi rendre plus ardue, voire impossible, une garde soutenue des enfants.

Certains historiens ont cependant constaté la montée de nouveaux idéaux matrimoniaux qui sont venus concurrencer la mentalité de l'union économique et de la procréation au tournant des années vingt et qui ont généré de nouvelles fonctions pour les épouses, celles de compagne et amie. De plus en plus, les couples adhéraient à l'idéal romantique du mariage qui impliquait une relation amicale entre les époux⁶². Cette tendance se manifestait, entre autres, par la montée de loisirs communs: les couples allaient ensemble à des soirées dansantes, des parties de carte, des promenades en traîneau ou encore prenaient part à des activités paroissiales. Le penchant le plus marqué allait pour les réceptions organisées à la maison⁶³, plus communément appelées «veillées». Dès les années 1920, les rapports du Coroner mentionnent des cas d'accidents qui se sont produits alors que la mère était occupée à recevoir de «la visite», ou encore, alors que les parents passaient la soirée chez des amis du voisinage. Les Taylor avaient ainsi laissé leur fils et leurs deux nièces endormis à la maison, sans même les avertir

⁶¹ ANQM, RCDM, 4 juillet 1905, no 767. Bettina Bradbury a mis en lumière la situation de crise qui pouvait résulter de la maladie ou de tout autre écueil rendant impossible l'apport financier d'un des membres de la famille. Ainsi, le devoir maternel de prodiguer des soins visait le mari tout autant, sinon plus, que les enfants; réalité inhérente au mariage qui constituait encore une union économique à l'époque (Bettina Bradbury, «The Fragmented Family...», p.-109-128).

⁶² Suzanne Morton, «The June Bride as the Working-Class Bride: Getting Married in a Halifax Working-Class Neighbourhood in the 1920's» dans Bettina Bradbury (dir.), *Canadian Family History: Selected Readings*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1992, p.363.

⁶³ Suzanne Morton appelle ces soirées des «house parties» (Morton, *Ideal Surroundings...*, p.84).

Les pères exerçaient cependant une certaine autorité dans l'éducation et la socialisation des enfants et endossaient la responsabilité de les discipliner et de les punir s'ils s'étaient mal conduits. D'après le Code civil, le père avait seul le droit de corriger ses enfants; la mère possédait tout au plus «un droit de surveillance⁷¹». Ainsi, un père dont l'enfant s'était noyé a déclaré devant le Coroner qu'il lui avait interdit de sortir de la maison pendant deux jours entiers parce que celui-ci était allé aux abords du fleuve malgré une interdiction formelle de s'en approcher⁷². Or, il est permis de douter que la discipline ait été implantée exclusivement par les pères en raison du fait qu'ils se trouvaient que très rarement à la maison. En effet, certaines des femmes interrogées par Denyse Baillargeon ont même déclaré avoir endosser seule la tâche ingrate de réprimander les enfants⁷³.

Outre ce rapport autoritaire, il semble que lors de la première partie du vingtième siècle, les pères aient émergés comme des «chums» et aient commencé à entreprendre des activités de loisir avec leurs enfants dont le statut de débiteur s'érodait⁷⁴. Outre les tours de voiture et les promenades en ville, cette nouvelle conception s'exprimait par la tendance qu'avaient les enfants, garçons et filles, à marcher au-devant de leur père qui revenait de travailler. Dans ces moments d'anticipation, les jeunes traversaient la rue sans prendre gare au trafic du soir afin d'aller le rejoindre de l'autre côté de la rue. Il est donc possible de supposer que le transfert du travail hors du domaine familial -en dégageant les pères de la charge et de la responsabilité des enfants- ait permis la création de liens amicaux et ludiques entre les pères et les enfants alors que les mères endossaient, pour leur part, l'image du «caretaker⁷⁵». D'ailleurs, le seul cas d'accident où une femme est

⁷¹ Le collectif Clio, *L'histoire des femmes...*, p.356.

⁷² ANQM, RCDM, 26 juillet 1935, no 1346.

⁷³ Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.125.

⁷⁴ John Demos, «The Changing Faces of Fatherhood», dans John Demos (dir.), *Past, Present and Personal: The Family and Life Course in American History*, New York, Oxford University Press, 1986, p.62. Certes, il y avait une préséance des activités père-fils, mais il semble que les fillettes percevaient également leur père comme un copain sans pour autant s'adonner à des activités précises avec celui-ci.

⁷⁵ Sutherland, *Growing Up...*, p.53.

engagée dans une activité de loisir avec son enfant est celui d'une mère monoparentale qui avait amené son fils glisser au Parc Lafontaine⁷⁶. L'absence du père pouvait amener les femmes à générer de nouvelles formes d'interaction avec leurs enfants; interaction qui, en temps normal, était entretenue par les pères.

Ainsi, dans le domaine domestique, le père était tout au plus une figure de discipline et, dans certains cas, un copain. Nous ne pouvons cependant pas affirmer que cette situation valait pour l'ensemble des foyers montréalais de la période. Les rapports du Coroner ne nous dévoilent qu'une infime partie de la relation père-enfant. L'étude de Neil Sutherland, basée sur des sources orales, a révélé que pour certains enfants, le père était une source de crainte et d'appréhension, voire même de haine⁷⁷. Il demeure cependant certain que ce dernier n'exerçait qu'un rôle restreint dans les soins et la garde des enfants, charge revenant presque exclusivement à la mère, et qu'il n'entretenait que des liens de nature émotionnelle avec sa progéniture.

Il est cependant important de souligner que le rôle de pourvoyeur rempli par le père était vital au bien-être des petits. À cet effet, il suffit d'évoquer les difficultés financières rencontrées par les veuves, les femmes séparées ou abandonnées et les mères célibataires pour comprendre l'importance du rôle du mari-pourvoyeur pour les familles de l'époque⁷⁸. D'ailleurs, le croisement des rapports du Coroner avec les annuaires Lovell a révélé que plusieurs mères seules à la tête de leur famille ont vu leurs petits impliqués dans des accidents mortels⁷⁹. Dépourvues de la contribution du mari, ces femmes devaient souvent travailler à

⁷⁶ ANQM, RCDM, 26 juillet 1935, no 1346.

⁷⁷ Sutherland, *Growing up...*, p.54.

⁷⁸ À ce sujet, voir Suzanne Morton, «Women on Their Own: Single Mothers in Working-Class Halifax in the 1920's», *Acadiensis*, vol. 21, no 2 (printemps 1992): 90-107; Bradbury, *Working Families...*, ch. 6.

⁷⁹ Nous sommes certains que 6% des cas impliquaient les enfants de mères célibataires, séparées, veuves ou abandonnées. Il demeure cependant plusieurs cas dont nous ne pouvons conclure de façon définitive s'il s'agit d'une mère seule à la tête de la famille ou non. Personnellement, j'estime qu'environ 8 à 10% des cas impliquaient des familles monoparentales.

l'extérieur afin de pourvoir aux besoins de leur famille, ce qui n'était d'ailleurs pas toujours suffisant. En effet, les salaires accordés aux femmes et aux mineurs étant inférieurs à ceux octroyés aux hommes, les femmes seules devaient recourir à maintes stratégies afin d'arriver financièrement: cohabiter avec d'autres veuves, héberger des pensionnaires ou encore exercer des travaux informels constituaient les alternatives auxquelles elles avaient recours et que mentionnent les rapports du Coroner. Malgré ces efforts, plusieurs d'entre elles vivaient dans la pauvreté⁸⁰. Par exemple, une mère monoparentale extrêmement démunie devait compter sur la charité de dames bourgeoises qu'elle connaissait pour lui trouver un logis dont elle n'aurait pas à payer le loyer. Au moment d'y déménager, personne ne pouvait y monter le poêle. La froide nuit a forcé cette femme à faire brûler du charbon dans un seau, initiative risquée qui a résulté en l'asphyxie d'un de ses enfants⁸¹.

Outre les contraintes monétaires, les mères monoparentales avaient davantage de difficultés à exercer une garde soutenue des enfants. Face aux questions du Coroner, elles admettaient qu'elles ignoraient où leur enfant jouait au moment de l'accident. L'une d'elles avait même dû laisser son enfant qui venait de se blesser avec sa fille aînée afin de se rendre au travail. Selon plusieurs historiens, beaucoup de femmes faisaient de la couture à la maison afin de concilier la garde des enfants et la nécessité de gagner de l'argent⁸². Mais certaines mères en difficulté ne pouvaient se contenter des maigres revenus offerts par ce genre de travail et ont dû faire preuve d'ingéniosité afin de cumuler le rôle de mère et de pourvoyeur. Un cas relevé dans les rapports du Coroner fait état d'une veuve qui amenait quotidiennement son fils à la fabrique de grain où elle faisait le ménage.

⁸⁰ Face aux difficultés monétaires engendrées par la perte de l'époux, ils n'est donc pas surprenant que plusieurs femmes aient contracté un second mariage et, si elles ne le pouvaient, aient décidé de placer leurs enfants à l'orphelinat ou leur ait trouvé une famille d'adoption, du moins le temps de régler leurs problèmes financiers (Lévesque, *La norme et les déviantes...*, p.117-20). Au sujet de l'ostracisme réservé aux mères célibataires, voir de la même auteure, «Deviant Anonymous: Single Mothers at the Hôpital de la Miséricorde in Montréal, 1929-1939» dans Katherine Arnupp et al. (dirs), *Delivering Motherhood: Maternal Ideologies and Practices in the 19th and 20th Centuries*, London, Routledge, 1990, pp.108-125.

⁸¹ ANQM, RCDM, 9 janvier 1920, no 34.

⁸² Bradbury, *Working Families...*, p.136-139.

Cet arrangement était accepté par les travailleurs de l'endroit qui surveillaient et sermonnaient son fils lorsqu'il s'aventurait dans des lieux dangereux. Cette sollicitude n'est cependant pas parvenue à assurer la sécurité complète de l'enfant, puisqu'il s'est noyé dans l'une des chambres de grains dont on lui avait formellement défendu l'accès⁸³. Il semble donc que les ennuis financiers rencontrés par une mère monoparentale et qui l'obligeaient à pourvoir elle-même aux besoins de sa famille repoussaient les enfants en marge de son attention en raison des contraintes de temps qu'imposait son double statut de pourvoyeur et de mère.

Bref, dans la majorité des cas, les enfants étaient sous la totale responsabilité des mères. Il est bon de préciser que les difficultés à concilier les rôles d'épouse, de ménagère et de mère que nous avons relevées étaient plus accentuées pour les femmes qui débutaient leur famille. Le jeune enfant qui n'avait pas de frère ou de soeur en âge de garder ou de remplir certaines tâches domestiques était plus à risque. Peu d'accidents se sont produits en présence d'un aîné alors que la mère se trouvait également à la maison. Les circonstances de ce type d'incidents n'étaient d'ailleurs pas dues à un manque de supervision, mais bel et bien à de la déveine. Par exemple, le jeune Roméo Aubin, âgé de dix mois, s'est étouffé avec de la soupe aux vermicelles que sa grande soeur de quatorze ans lui faisait manger alors que la mère était également présente⁸⁴. Les quelques cas de décès relevés alors qu'un aîné était en charge des enfants sont survenus alors qu'il était seul responsable du logis et qu'il exécutait simultanément des tâches domestiques.

Les jeunes familles étaient encore plus vulnérables aux accidents si elles n'habitaient pas à proximité de la parenté. Les historiens de la famille ont déjà mis en relief l'existence et l'utilité d'un réseau familial à la ville. Aux dires de Tamara

⁸³ ANQM, RCDM, 14 octobre 1905, no 740.

⁸⁴ *Ibid.*, 28 janvier 1905, no 110.

Hareven, ce réseau constituait «la pierre angulaire de l'assistance et de l'entraide sociales en temps de crise avant que l'État providence n'assume ces fonctions⁸⁵». Or, le support de la parenté n'était pas seulement sollicité en temps de difficultés, mais bel et bien sur une base régulière⁸⁶. Cette réalité est mise en lumière à travers les rapports du Coroner. Les mères reposaient parfois sur une tante ou sur la grand-mère qui résidaient avec eux ou encore habitaient le logis adjacent, sur la même rue ou dans le quartier, pour garder les enfants. Au delà de la garde formelle des enfants, cette entraide entre parents se faisait aussi par l'entremise de services rendus (tels laver du linge et, dans les cas de nécessité, approvisionner en nourriture ou en vêtements⁸⁷) qui allégeaient possiblement le fardeau quotidien de la ménagère, permettant ainsi d'octroyer une plus grande attention aux bambins.

Bien peu d'accidents se sont produits alors que les enfants étaient confiés à des parents de la famille, la majorité de ces cas étant davantage attribuables à de la malchance qu'à un manque de supervision. Il faut cependant admettre que ce gardiennage n'était pas pour autant garant d'une sécurité absolue. Entre autres, l'âge avancé des grands-parents pouvait constituer un facteur de risque, comme dans le cas d'un jeune bambin qui s'était brûlé avec des allumettes. Il se trouvait alors sous la responsabilité de son grand-père qui souffrait de surdité partielle, déficience physique qui explique pourquoi ce dernier n'a pas entendu les cris de l'enfant alors à l'étage au-dessus⁸⁸. Outre ces quelques occurrences, la faible fréquence des accidents alors que l'enfant était sous la garde d'un parent laisse tout de même croire que le maintien des liens familiaux à la ville permettait un encadrement physique plus resserré.

⁸⁵ Tamara Hareven, «Les grands thèmes de l'histoire de la famille aux États-Unis», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 2 (automne 1985): 191.

⁸⁶ Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.214.

⁸⁷ *Ibid.*, p.215-217.

⁸⁸ ANQM, RCDM, 15 janvier 1905, no 61.

Il est important de remarquer que nous retrouvons régulièrement plus de deux adultes à l'intérieur d'un même foyer à l'époque, ce qui s'explique par la tendance encore marquée à la cohabitation rendue nécessaire par les faibles revenus. Cependant, cette présence d'adultes supplémentaires ne se traduisait pas forcément par un encadrement plus resserré des enfants quand il s'agissait d'un pensionnaire. De fait, la présence d'un pensionnaire représentait un accroissement des tâches domestiques puisque la mère devait le nourrir et assurer la propreté de sa literie et de ses vêtements. De plus, les pensionnaires semblaient peu enclins à assumer la garde des enfants⁸⁹. C'est du moins ce que laissait sous-entendre Madame Laureault, une veuve qui vivait chez les Legault de la rue Parc. Celle-ci accomplissait volontairement certaines tâches domestiques comme faire la vaisselle, mais elle a clairement précisé au Coroner qu'elle n'était d'aucune façon responsable des enfants au moment où l'un d'eux s'est fait frapper dans la rue. Ils devaient se rendre chez leur tante qui habitait en face pendant que leurs parents étaient partis à des funérailles⁹⁰. À l'opposé, les Thouin gardaient leurs enfants et ceux du couple avec lequel il^S cohabitait^{arr}, du moins pendant que le père était allé rendre visite à son épouse à l'hôpital. C'est à ce moment-là qu'un incendie s'est déclenché dans le hangar attenant à leur demeure⁹¹. Il est donc clair que le nombre d'adultes au foyer n'était pas proportionnel à la surveillance accordée aux enfants et que ce genre de tâche n'était endossée que par des gens ayant eux-mêmes une famille.

Si deux familles cohabitait sous le même toit pouvaient partager la responsabilité des enfants, ce genre d'entraide ne se produisait pas entre voisins.

⁸⁹ D'après le recensement canadien de 1931, les gens qui cherchaient à louer une chambre chez une famille évitaient le plus possible les enfants puisque ces derniers représentaient un achalandage accentué des facilités de la maison. De plus, selon les informateurs de l'étude de Neil Sutherland, les enfants n'appréciaient pas les pensionnaires, car on leur octroyait souvent leur chambre et par conséquent, ils n'éprouvaient que de l'appréhension pour eux (Sutherland, *Growing Up...*, p.40).

⁹⁰ ANQM, RCDM, 8 octobre 1905, no 783.

⁹¹ *Ibid.*, 3 janvier 1925, no 55. La famille vivant au-dessous hébergeait une «chambreuse grecque» dont ils ignoraient le nom, le lieu de travail et la situation.

Les familles du voisinage acceptaient volontiers de se rendre de menus services, comme se prêter des biens ou encore faire des commissions pour une des ménagères du quartier qui était tombée malade, mais sans plus. Il semble que les familles ouvrières de l'époque refusaient toute ingérence de la part des voisins et même qu'elles entretenaient une certaine méfiance envers eux⁹²; méfiance dirigée d'ailleurs envers toute personne qui n'était pas de la famille. Sans doute que des voisines acceptaient de garder les enfants des autres, mais cette situation ne semblait pas être très fréquente, seulement deux cas de ce genre ayant été relevés dans les rapports du Coroner. Comme le remarque Denyse Baillargeon, les mères ne sollicitaient pas les voisines pour le gardiennage puisqu'elles avaient souvent plusieurs enfants et que de toute façon, elles préféraient les confier à quelqu'un de la parenté, une personne qui était d'ores et déjà habituée à eux⁹³.

Dans l'ensemble, les voisins respectaient les frontières de leur foyer respectif et vivaient côte à côte sans pour autant se voisiner. Cette attitude ne pourrait pas être qualifiée comme de l'indifférence, mais plutôt comme un respect du caractère inviolable de la vie privée des familles. Les gens entretenaient des relations cordiales entre voisins: ils se connaissaient et souvent, se vouaient de l'estime, ce que révèlent les témoignages des voisins sur la respectabilité des infortunés parents retrouvés dans les rapports. Ils demeuraient cependant distants et évitaient de compter les uns sur les autres.

En somme, l'enfant montréalais de la première moitié du vingtième siècle évoluait à l'intérieur de l'activité familiale et du monde adulte. Il ne constituait nullement le centre de l'attention maternelle, l'équation femme-mère que les élites et les experts promouvaient n'ayant pas encore relégué au second plan le rôle de ménagère. La relation mère-enfant était donc conditionnée par l'économie

⁹² Morton, *Ideal Surroundings...*, p.39-41.

⁹³ Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.226.

familiale alors en place ainsi que par la nature de la relation mari-épouse. En effet, la mère voyait souvent ses rôles de ménagère, d'épouse et de mère entrer en conflit et par conséquent, délaissait quelque peu ses jeunes enfants, situation que seule la présence d'un réseau d'entraide familial pouvait altérer.

L'espace de l'enfance se délimitait donc en fonction des réalités économiques des familles qui exigeaient beaucoup de temps et d'efforts de la part de la ménagère. Certes, cette période voyait déjà se développer la société de consommation ainsi que le marché des outils domestiques qui devaient alléger considérablement le travail de la ménagère et par conséquent permettre une redistribution de son temps et de ses énergies vers ses enfants. Mais les conditions économiques des familles ouvrières ne permettaient pas encore leur propagation. De plus, l'industrie des biens destinés à l'encadrement et à la sécurité des enfants était minime à l'époque, son essor étant d'ailleurs associé au bouleversement de la pyramide des âges survenu lors du baby boom. Le poids démographique des enfants dans la période suivant la Deuxième Guerre mondiale tout comme la prospérité économique allaient générer un nouvel engouement pour l'enfance⁹⁴ et ainsi, contribuer au passage de l'enfant de la marge au centre des préoccupations de la mère et de la famille. De même, sa place dans le monde adulte allait lui être retiré afin de l'isoler loin des dangers du monde moderne.

Il est important de noter que le baby boom n'est qu'un catalyseur de ce changement et non pas une cause en soi. Aux alentours des années quarante, il se produit de légers changements dans les circonstances des accidents qui laissent voir un encadrement plus marqué de l'enfance. Les enfants qui se sont alors faits frapper dans les rues échappaient à l'étreinte maternelle ou encore s'enfuyaient de la maison lors d'un moment d'inattention de la part de la mère. Le regain

⁹⁴ Owrarn, *Born at the Right Time...*, p.93-99.

économique résultant de l'effort de guerre a sans doute permis à certaines mères de se procurer des outils domestiques leur permettant d'alléger leur horaire de travail et par conséquent, de se consacrer davantage à la surveillance des enfants⁹⁵. Dès la fin de la première moitié du vingtième siècle, il semble bien que les mères aient commencé à centrer de plus en plus leur attention vers leurs petits conformément aux conseils et remontrances des divers experts de la santé physique et mentale de l'enfance.

2.3 L'espace émotif de l'enfance

Le peu de supervision et d'attention accordées à l'enfant tout comme la liberté qu'on lui octroie ne permettent pas de conclure à l'indifférence et au détachement affectif des parents envers leur progéniture. Il faut en effet faire la différence entre la place spatio-temporelle de l'enfant et l'espace psycho-émotif qu'il occupait dans la famille. En fait, s'il est relativement aisé de dresser un portrait des tâches domestiques exécutées et des soins prodigués aux enfants, il est cependant plus «difficile de faire la somme des milles et un gestes qu'a nécessité leur socialisation et d'évaluer les inquiétudes, les nuits blanches, les joies et les peines qu'ont suscitées leur santé et leur éducation⁹⁶». Quoique les rapports du Coroner ne soient pas très bavards en ce qui a trait aux sentiments et à la réaction des parents face à la mort de l'enfant, certains d'entre eux ouvrent tout de même une fenêtre sur leur incompréhension et leur douleur face aux malheureux incidents qui devaient, en un «clin d'oeil», venir leur arracher un ou plusieurs enfants.

⁹⁵ Plusieurs femmes interrogées par Denyse Baillargeon ont dit s'être achetée une machine à laver aussitôt qu'elles en ont eu les moyens (Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.175).

⁹⁶ *Ibid.*, p.123.

Plusieurs des témoignages lors des enquêtes du Coroner font état de l'attachement de la mère, du père ou de la parenté pour leurs petits. Les parents exprimaient régulièrement leurs sentiments en disant qu'ils aimaient bien leur enfant et que personne n'aurait pu intentionnellement lui faire du mal, ce que les voisins, les pensionnaires et d'autres membres de la parenté s'empessaient de corroborer. L'amour parental se perçoit cependant plus clairement à travers la douleur exprimée à la suite de l'incident. Lors des interrogatoires immédiatement après l'accident ou encore les jours suivants, à la morgue, les mères versaient des larmes et quelquefois s'effondraient en sanglots et en cris devant la dépouille de leur enfant. En réalité, la majorité des mères préféraient ne pas assister à ces audiences parce qu'elles étaient trop éprouvées par le décès. Une veuve a ainsi envoyé un ami de la famille faire sa déposition, car elle se trouvait alors dans un état de fatigue physique et psychologique qui lui rendait impossible d'affronter le souvenir du récent incident⁹⁷. Au delà du peu de supervision et d'attention accordée aux enfants, nous voyons à travers les rapports du Coroner que les mères pleuraient leur petit défunt avec une intensité que seul l'amour et l'attachement pouvaient vraiment justifier.

Il est aussi arrivé, en quelques occasions, qu'un parent ou un intime de la famille aille témoigner à la place du père, ce qui permet de supposer que les pères étaient tout aussi affectés que leurs épouses par le décès de leur enfant. Les journaux qui s'intéressaient à ce genre d'accidents font aussi état de la tristesse et de la douleur des pères, surtout qu'il n'était pas coutume de voir pleurer un homme à l'époque (du moins, selon l'idéal masculin de la force, de l'endurance et du stoïcisme⁹⁸). Après les funérailles d'un garçon de huit ans qui avait été frappé par un automobiliste, un journaliste rapportait que son père s'était effondré en

⁹⁷ ANQM, RCDM, 9 juillet 1925, no 962. La douleur éprouvée pouvait avoir des répercussions sur la santé des mères: elle menait quelquefois à la dépression ou encore à la maladie (Ross, *Love and Toil...*, p. 191).

⁹⁸ Sutherland, *Growing Up...*, p.165.

larmes et gémissait: «why was my boy taken?⁹⁹». Bref, il est possible de supposer que dans bien des familles, l'incompréhension et le chagrin éprouvés face à la mort d'un enfant étaient aussi grandes pour le père que pour la mère.

Malgré leur douleur, la majorité des infortunés parents faisaient preuve d'un grand stoïcisme en public: ils affrontaient les événements et rendaient leur témoignage calmement, en contenant fermement leurs émotions. Ce stoïcisme a d'ailleurs été remarqué par les journalistes qui assistaient à l'occasion aux enquêtes du Coroner. Lors d'un des cas les plus médiatisés de l'année 1925, le *Montreal Daily Star* a procédé à une description détaillée du témoignage de la mère de la petite Doris, décédée après avoir été heurtée de plein fouet par une automobile en face de sa demeure:

Mrs Jones gave her evidence stoically, a twitching of her hands being the only evidence of the great emotion under which she was laboring. She kept the same demeanor throughout the inquest, and only after she had viewed the broken body of her little daughter did the tears flow down her cheeks¹⁰⁰.

Cette contenance était d'usage à l'époque. Peu de parents affichaient publiquement leur peine et leur détresse. Le plus souvent, les journalistes devaient assister aux funérailles des enfants pour capter la souffrance des familles. En public, les parents affrontaient avec courage l'épreuve qui les accablaient et se retiraient avec leurs proches pour vivre leur deuil en privé.

En général, il semble donc que la majorité des parents étaient profondément affligés par le décès de leurs jeunes et ce, dès le début de la période. Certains parents semblaient cependant plus éprouvés que d'autres, ce qui peut parfois s'expliquer par des facteurs circonstanciels. Ainsi, il semble que la mort du

⁹⁹ *Montreal Daily Star*, mardi, 21 juillet 1925, p.3.

¹⁰⁰ *Ibid.*, lundi, 20 juillet 1925, p.3.

premier bébé suscitait davantage de peine et de regret. Un jeune père était particulièrement attristé après avoir trouvé son premier poupon mort dans son berceau. Il avait constaté le décès au moment d'aller l'embrasser avant de partir travailler. Tous les témoins ont certifié que le jeune couple aimait et prenait bien soin de l'enfant, «leur premier¹⁰¹». À l'époque, les jeunes couples désiraient ardemment fonder une famille et attendaient avec enthousiasme la venue du premier-né¹⁰². Par conséquent, nous pouvons imaginer la déception des jeunes époux lorsque leur premier enfant mourait soudainement.

Ces jeunes couples pouvaient cependant se consoler partiellement par la perspective d'une nouvelle grossesse, ce qui n'était pas le cas des couples qui devaient perdre leur seul et unique enfant alors qu'ils se trouvaient à un âge avancé. Un père de soixante-et-un an et son épouse se sont laissés aller longuement à leurs pleurs lorsque leur unique enfant, âgé de quatorze ans, a été frappé par un train. Le policier qui avait accompagné le couple et le jeune garçon à l'hôpital a dit au Coroner que «the mother was crying quite a bit». Le père, pour sa part, a rendu un témoignage touchant où il insistait sur le fait qu'il venait de perdre son seul enfant¹⁰³. Sans doute que le vide laissé par le défunt était plus insupportable quand aucun autre enfant ne restait pour solliciter les soins et l'affection du couple ou encore pour se racheter de cet échec en le menant à l'âge adulte¹⁰⁴.

La chute du nombre d'enfants par famille, caractéristique de la première moitié du vingtième siècle, a probablement joué sur le degré d'attachement envers les enfants, corrélation d'ailleurs relevée par les historiens des mentalités pour la

¹⁰¹ ANQM, RCDM, 29 avril 1900, no 317.

¹⁰² Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise...*, p.112-113.

¹⁰³ ANQM, RCDM, 8 octobre 1940, no 1836.

¹⁰⁴ Tyler May, *Barren in the Promised Land...*, p.77 et 127; Strong-Boag, *The New Day Recalled...*, p.151.

période préindustrielle¹⁰⁵. En effet, selon les témoignages rendus devant le Coroner, la perte d'un petit était plus durement ressentie si les parents n'avaient qu'un nombre restreint d'enfants. Un père appelé à expliquer les circonstances de l'accident de son enfant semblait doublement éprouvé puisqu'il lui «en restait seulement un [enfant]¹⁰⁶». En contrepartie, les parents qui attestaient avoir entre trois et cinq enfants demeuraient plus calmes devant le Coroner.

L'âge auquel l'enfant décédait pouvait aussi jouer sur l'ampleur de l'affliction des parents. Il semble que la mort d'un petit en âge de survivre à la majorité des maladies infectieuses et en bonne santé frappait davantage les parents. À la douleur s'ajoutait alors l'incompréhension puisque le décès de l'enfant leur semblait inconcevable¹⁰⁷. Le père d'un enfant de dix ans, happé par un train alors qu'il croisait les rails au niveau de la traverse réservée à cet effet, a protesté du caractère accidentel de l'incident en soutenant que son fils ne traversait jamais lorsque la barrière était baissée puisqu'il était «aussi *smart* qu'un homme de 25 ans¹⁰⁸». De plus, aux dires de Veronica Strong-Boag, les mères percevaient leurs enfants comme des compagnons, comme un soutien affectif et même, dans certains cas, comme le seul réconfort de leur vie¹⁰⁹. La relation établie avec l'enfant tout comme l'impression que sa survie était assurée pouvait rendre le deuil plus difficile puisqu'à celui-ci se mêlait alors un sentiment de dépossession et d'injustice.

Des funérailles décentes demeuraient par la suite la seule chose à offrir au jeune défunt. Les parents accordaient beaucoup d'importance à ce rituel

¹⁰⁵ Il faut cependant préciser que les taux de mortalité infantile encore très élevés dans le Montréal industriel permettent de douter de l'impact de ce facteur sur l'imaginaire émotif des parents. Ils contribuent tout au plus au maintien d'une certaine distanciation émotionnelle, une certaine anticipation du malheur, et non pas à un détachement affectif comme le soutiennent les historiens des mentalités.

¹⁰⁶ ANQM, RCDM, 16 avril 1945, no 950.

¹⁰⁷ Nous analyserons avec plus de minutie l'indignation ressentie lors du chapitre suivant .

¹⁰⁸ ANQM, RCDM, 1er octobre 1900, no 804.

¹⁰⁹ Strong-Boag, *The New Day Recalled...*, p.151.

religieux¹¹⁰ déjà coutumier au cours de la période étudiée et ce, pour l'ensemble des couches sociales. Les corps des enfants étaient exposés à la maison, lieu où se déroulait même parfois le service religieux. Aux dires des comptes rendus des journaux, les amis des enfants décédés assistaient quelquefois aux funérailles où ils pleuraient aux côtés des infortunés parents et de leurs proches. Il semble cependant qu'on accordait davantage de signification à ces rites vers la fin de la période. De plus en plus, les familles demandaient aux officiers de police et au Coroner de ne pas transporter la dépouille de l'enfant à la morgue après l'accident tel que le prescrivait la procédure judiciaire; ils ne désiraient pas être séparés du corps de leur petit, ne serait-ce que temporairement. Peut-être les parents accordaient-ils une plus grande importance à ce genre d'adieux et utilisaient cette promiscuité ininterrompue avec le corps de l'enfant pour clore le malheureux incident.

Pour certaines familles, les dépenses engendrées par des funérailles pouvaient cependant susciter des inquiétudes qui venaient accentuer leur désarroi dans l'épreuve. Par exemple, une femme séparée ignorait comment elle allait payer pour l'enterrement de son fils¹¹¹. De plus, la mort de l'enfant ne représentait pas uniquement la perte d'un être cher pour certaines familles: elle pouvait avoir des répercussions de nature économique désastreuses sur le bon fonctionnement de l'unité familiale si le jeune exerçait un travail salarié ou encore aidait à la maison. Les parents d'un jeune camelot se refusaient de reconnaître que ce dernier ait pu causer l'incendie d'un hangar situé sur les quais en y fumant des cigarettes puisqu'il était un bon soutien pour la famille et faisait son travail avec acharnement jusqu'à la nuit tombée¹¹².

¹¹⁰ Ellen Ross constate le même phénomène chez les Londoniens au tournant du siècle (Ross, *Love and Toil...*, p.192).

¹¹¹ ANQM, RCDM, 12 janvier 1945, no 109.

¹¹² *Ibid.*, 13 juin 1915, no 675.

L'expression de la douleur des parents s'est quelque peu intensifiée au cours des années. Le stoïcisme des premiers jours a tranquillement cédé le pas aux longs sanglots et aux cris, en particulier en ce qui concerne les pères. Au début de la période, sur les lieux de l'accident, les parents agissaient spontanément: ils saisissaient leur petit et les amenaient en courant chez le médecin où à l'hôpital. Bien peu de cas font état de parents qui pleuraient ou perdaient connaissance sur le coup, ce qui devait devenir de plus en plus courant dès les années trente, mais plus particulièrement durant des années quarante. Un père qui devait croiser les lieux de l'accident de son fils de huit ans a quitté précipitamment la scène, ce qu'il a expliqué en disant qu'il n'avait «pu rester plus longtemps à voir cela¹¹³». Un autre père soutenait qu'une fois sur les lieux, il n'avait pas «vu grand chose, il [lui avait] passé comme un voile devant la vue, et [il était] rentré¹¹⁴». Le père de jeune Ronald, six ans, était rentré du travail après qu'on l'ait appelé pour apprendre que son fils était mort. Aux dires du conducteur: «[...] M. Hale était pas mal énervé, il voulait tous nous battre[...]»¹¹⁵. De tels propos n'existaient pas dans les rapports au début du siècle, les parents gardant davantage leur sang-froid dans l'adversité. Le stoïcisme des pères s'est érodé au cours de la période, phénomène dont nous ne pouvons que supputer les causes. Peut-être que la nature émotionnelle de la relation des pères avec leurs enfants désormais dénués de leur statut de débiteur¹¹⁶ a généré des liens filiaux plus intenses, ou du moins, a engendré une manifestation accrue des sentiments entretenus à leur égard.

Vers la fin de la période, nous notons aussi que les voisins et les proches de la famille tentaient de ménager les parents en les empêchant de voir le corps de leur petit gisant dans la rue et même après qu'il ait été transporté dans la demeure familiale. Dans la même veine, les autorités hésitaient à annoncer eux-mêmes le

¹¹³ ANQM, RCDM, 19 janvier 1940, no 127.

¹¹⁴ *Ibid.*, 1er janvier 1945, no 23.

¹¹⁵ *Ibid.*, 20 avril 1945, no 990.

¹¹⁶ Demos, «The Changing Faces of Fatherhood...», p.62.

décès aux parents et sollicitaient parfois les proches ou les voisins pour le faire. Après la mort par asphyxie de trois enfants et de leur mère, les voisins ont appelé le père à son travail pour que ce dernier se rende à la maison en raison d'un accident. Or, les corps avaient déjà été transportés à la morgue; les voisins devaient seulement l'informer eux-mêmes du malheur¹¹⁷. On semble craindre davantage les manifestations de douleur et les pleurs vers la fin de la période étudiée qu'au début du siècle.

S'agit-il là d'un signe d'attachement accru pour les enfants? Pouvons-nous parler de *sacralisation* ou de *sentimentalisme* de l'enfance? Il semble risqué de conclure à une corrélation directe entre les manifestations de douleur et les sentiments éprouvés envers les enfants comme tel. La majorité des parents qui ont eu à expliquer les circonstances de l'accident de leur petit semblaient l'aimer profondément. La réaction paternelle étant celle qui a connu la plus grande transformation au cours de la période, nous pouvons supposer que certaines vertus masculines tels le stoïcisme et la dureté se sont érodés au profit d'une plus grande liberté d'expression émotionnelle, ce qui cadre avec l'idéal des sphères séparées qui voulait instaurer une famille retirée du monde économique et dédiée à l'épanouissement affectif. De plus, il est possible que la baisse marquée des taux de mortalité infantile et des accidents au cours de la seconde moitié de la période étudiée ait fait en sorte que les parents envisageaient moins la possibilité que leurs enfants périssent de quelque cause que ce soit. En effet, les cris et les sanglots semblaient découler davantage du choc de la nouvelle que de la mort de l'enfant qui a toujours donné suite à des pleurs et à un deuil difficile.

¹¹⁷ ANQM, RCDM, 26 janvier 1945, nos 255-257.

Conclusion

L'enfant ne se trouvait pas au centre de l'activité familiale chez la majorité des familles montréalaises lors de la première moitié du vingtième siècle. La supervision et l'attention qu'on accordait aux petits étaient relâchées, ce qui s'expliquait par les contraintes économiques des familles qui forçaient les mères à exécuter des sommes énormes de travail afin de boucler leur budget. Dans de pareilles conditions, l'enfant devait également contribuer à l'économie familiale par l'exécution de différentes formes de travail, ce qui lui valait une grande liberté de mouvement dans la ville. Habitué très jeune à longer les rues de la Métropole, il n'est pas surprenant que celles-ci aient constitué son lieu de jeu et de sociabilité. Les enfants se trouvaient un peu partout dans la ville, à toute heure de la journée, et se mêlaient de droit au monde des adultes. Or, ce droit devait lui être retiré au cours de la période, sa présence dans la rue devenant alors intolérable. À partir des années vingt s'enclenche la tendance à la suburbanisation alors que le Coroner et les jurés commencent à émettre des recommandations pour sortir l'enfant de la rue, bref, pour privatiser l'enfance.

Donc, l'enfant de la ville n'était pas forcément un délinquant ou un vagabond dont les parents n'avaient que faire. Il est clair que le laxisme dans la surveillance des enfants en milieu urbain ne peut être associé à un détachement envers les enfants. Au contraire, les parents semblaient affligés par la perte de leur petit dans la nette majorité des cas. Si certains historiens ont noté ~~une~~ changement notable dans les relations parents-enfants avec la baisse de la conception utilitariste de l'enfance, l'étude des accidents survenus à Montréal amène à croire qu'il s'agit davantage d'une transformation dans la forme des sentiments que d'une ascension de ceux-ci. L'enfant semblait avoir sa place dans le cœur de ses parents, même s'il se trouvait alors en périphérie de leurs faits et gestes quotidiens.

Chapitre 3:

La plus injuste des pertes: la mort de l'enfant

L'enfant de la première moitié du vingtième siècle vivait aux côtés de ses proches sans pour autant constituer le centre de leurs préoccupations. Comme nous l'avons constaté au cours des chapitres antérieurs, il évoluait librement à l'intérieur du monde adulte: il bénéficiait de la même zone de sociabilité et du même espace de vie. Son statut légal de dépendant ne lui valait pas d'attention particulière, du moins pas au delà des soins «nécessaires». Le Code civil définissait d'ailleurs très vaguement l'obligation parentale: «Les époux contractent, par le seul fait du mariage l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants¹». Le «laisser-faire» coutumier devait cependant être décrié, dès la fin du dix-neuvième siècle, comme relevant d'une attitude négligente et irresponsable par les élites médicales et les divers mouvements pour la sauvegarde de l'enfance. Les discours sur la responsabilité des parents, et des mères en particulier, ont d'ailleurs pris un ton de plus en plus autoritaire et moralisateur au cours de cette période.

Parallèlement à ces discours, la société a développé un sentiment d'indignation face à la mort des enfants, ce qui ne peut être attribuable à un attachement accru pour ceux-ci puisque l'ensemble des parents du début du siècle aimaient déjà leurs enfants. En fait, il semble plutôt que la foi manifestée en la science et la raison - les assises de la modernité -, a généré l'idée de prévention, une mentalité suivant laquelle tout danger pouvait être prévenu, ou à tout le moins, contrôlé. Dieu a laissé sa place à l'homme comme agent régulateur de l'univers.

¹ *Code civil de la province de Québec*, Montréal, Wilson et Lafleur, 1944, clause 165. Cette clause n'a pas vraiment changé jusqu'à ce jour. Son sens s'est cependant modifié par l'adoption de projets de loi collatéraux, dont la Loi sur la protection de la jeunesse. Pour un portrait de l'évolution juridique de «l'autorité parentale», voir Renée Joyal, «L'évolution des modes de contrôle de l'autorité parentale et son impact sur les relations entre parents et enfants dans la société québécoise», *Revue internationale d'études canadiennes*, no hors série (hiver 1993): p.75-83.

Dans cet ordre des choses, rien ne peut être simplement attribuable à la Providence: le fatalisme devient le signe d'un esprit attardé, coupable de son ignorance et en somme, responsable de sa négligence.

Cette mentalité en émergence au début du vingtième siècle devait servir d'assise aux efforts des différents groupes pour la sauvegarde de l'enfance et aux autorités légales qui cherchaient à enrayer les morts accidentelles. Ces derniers ont contribué à travers leurs actions et leur propagande à redéfinir l'espace de l'enfance. Alors que l'enfant ne constituait pas le centre des préoccupations des parents au début de la période, un glissement se produit vers la fin de celle-ci: l'enfant se trouvait de plus en plus isolé du monde qui l'entourait et davantage sujet à une surveillance resserrée. Cette transformation de l'espace de l'enfance est au coeur de la nouvelle attitude que nous retrouvons chez la population. De plus en plus, en effet, celle-ci s'indigne de la mort d'un enfant des suites d'un accident car elle juge qu'elle aurait dû être prévenue par une supervision accrue ou encore par la séclusion de ce dernier dans un espace sécuritaire propre à sa condition. Ces transformations n'auraient pu se produire sans le développement préalable du concept de prévention.

Cette idée d'un monde dont les forces nocives peuvent être contrôlées en mettant les enfants à l'écart ne semblaient toutefois pas s'appliquer à tous les domaines de la vie. Les inquiétudes face à la sécurité des enfants ont plus difficilement franchi le seuil des foyers dont les réformistes tentaient de forcer le moins possible les portes. Elles se sont plutôt bornées aux accidents qui survenaient au dehors, particulièrement dans la rue. Pourtant, les accidents domestiques sont demeurés une constante de cette période et affichaient toujours des taux de décès élevés, malgré une diminution progressive. Il semble donc que le discours réformiste ne suivait pas une ligne de pensée claire et cohérente. À bien

des niveaux, il était contradictoire et cachait des intentions autres que le simple bien-être des enfants. En fait, les réformistes et les autorités civiles masquaient sous le discours de la survie et de la sécurité des enfants leurs désirs de contrôler les classes moins bien nanties en leur imposant systématiquement leur vision de la famille et de la société: l'espace public réservé au travail et aux hommes et l'espace privé où doivent demeurer femmes et enfants.

L'analyse simultanée de l'attitude de la population, du Coroner et de ses jurys face aux accidents, tout comme un bref aperçu de l'évolution des mouvements pour la sauvegarde de l'enfance et l'intervention étatique permet de lever le voile sur ce faux-semblant. Nous nous rendons compte que le désir d'encadrer et de superviser les enfants, de les sortir des rues, remonte à la fin du dix-neuvième siècle et s'inscrivait dans une mentalité bourgeoise qui croyait pouvoir contrôler la reproduction des générations de citoyens pour assurer le maintien de l'ordre social établi. La montée fulgurante des accidents hors-foyers au cours des années vingt devait servir de prétexte pour légitimer un plan d'action. En contrepartie, le domaine domestique de la vie privée est resté inviolé, ce qui témoigne de l'adhésion à un concept de responsabilité individuelle qui se trouvait en contradiction avec l'idée d'une enfance encadrée et, pour ainsi dire, industrialisée.

3.1 Réaction face à la mort de l'enfant: résignation ou indignation?

Les historiens des mentalités qui se sont penchés sur la question de l'attachement envers les enfants ont généralement mis en opposition résignation et indignation comme s'il s'agissait des deux extrêmes du spectre affectif. Cette dichotomie tire son origine du changement important survenu dans la conception

de la mort au tournant du dix-huitième siècle en Occident: la préoccupation pour sa propre mort, «la mort de soi», et l'acceptation de la mort comme inévitable ont commencé à céder le pas à la douleur de «la mort de toi», le départ de l'autre². Le culte romantique des tombes et des cimetières qui a alors émergé afin de nourrir le souvenir du défunt constitue la manifestation matérielle qui a permis de conclure à un attachement accru pour ses proches et, en particulier, pour ses enfants. Tout particulièrement chez les classes bourgeoises, le décès de l'enfant est soi-disant devenu la plus intolérable des pertes, sentiment qui a d'ailleurs donné naissance à une littérature de consolation adressée aux *infortunés* parents³. Cette révolution dans le deuil de l'enfant devait atteindre les classes moins aisées vers la fin du dix-neuvième siècle en Europe, ce qui se serait produit parallèlement à la nouvelle conscience sociale qui soutenait que la perte d'un enfant était inacceptable, que le petit avait le droit à la vie et que ce droit était garant de la santé de la nation⁴.

L'équation indignation-attachement ne peut être faite dans le cas de la classe ouvrière ou de la classe moyenne du Montréal industriel du début du vingtième siècle. À travers les rapports du Coroner, nous observons la souffrance et le deuil de plusieurs parents qui ne manifestaient pas pour autant de la révolte ou de la colère de façon systématique. Au contraire, plusieurs des parents semblaient résignés face à leur malheur et affrontaient cette épreuve avec le plus grand stoïcisme. Il existe cependant des différences majeures entre les réactions face à la mort d'un enfant des suites d'un accident domestique et celle découlant d'un accident hors-foyer. Cette divergence semble être un indicateur des contradictions qui persistaient dans les discours sur la prévention. Alors que la société s'indignait face à un accident qui survenait dans la rue, elle acceptait plus facilement les accidents qui se produisaient à la maison.

² Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 1975, p.51-65.

³ Stone, *The Family, Sex,...*, p.247-249.

⁴ Zelizer, *Pricing the Priceless Child...*, p.27.

3.1.1 «Il ne peut y avoir de faute»: les accidents domestiques

Tout au cours de la période, les accidents qui se produisaient à l'intérieur du foyer suscitaient bien peu d'intérêt chez la population tout comme chez les réformistes engagés dans les mouvements pour la sauvegarde de l'enfance. Les journaux, par exemple, relataient ces incidents de façon aléatoire. Parfois, ils inséraient les photos des petits défunts, mais la manière de le faire était généralement désintéressée et purement factuelle. Ils utilisaient la même formule d'un accident à l'autre: le «pauvre petit est mort des suites d'un accident» et ils résumaient en un ou deux paragraphes les circonstances du «malheur». Quelquefois, les journalistes soulignaient la fréquence des accidents domestiques, comme dans le cas des brûlures avec allumettes qui ont été nombreuses en 1900⁵, mais sans plus. Ils ne discutaient jamais de la responsabilité ou encore de la possible négligence de l'adulte alors en charge de l'enfant. En fait, ils attribuaient la responsabilité à l'enfant qui «s'était infligé» ses propres blessures. Dans le même ordre d'idée, la Ligue de Sécurité québécoise, créée en 1923 en réaction à la montée des hécatombes industrielles et routières, limitait sa croisade pour la réduction des fatalités dues aux accidents survenus dans l'enceinte civile et à certains aspects de l'habitation.

Une exception est cependant à noter. Les compagnies d'assurance, telle la Métropolitaine, abordaient occasionnellement l'enjeu des accidents domestiques à travers leurs campagnes de sécurité dans les journaux et les magazines canadiens. Dans la *Revue Moderne*, nous retrouvons régulièrement une colonne publicitaire où la Métropolitaine donne des conseils à la population pour assurer un environnement familial plus sécuritaire. Une de ces colonnes, intitulée «Votre maison et votre santé», montre une mère qui entraîne son mari, affairé à la lecture

⁵ «Brûlé à mort en jouant avec des allumettes chez ses parents», *La Presse*, jeudi., 25 janvier 1900, p.12.

de son journal, pour aller «inspecter la maison de fond en comble⁶». Il y est conseillé de vérifier le filage électrique et les conduites de gaz afin d'éviter «des suffocations et des explosions», tout comme l'état des planchers et des escaliers afin de prévenir les chutes qui «constituent le plus grand nombre des accidents qui surviennent à la maison», adultes et enfants confondus. De plus, cette compagnie sensibilisait les enfants aux risques d'accidents en les encourageant à devenir des «Petits Moniteurs de Sécurité⁷». Elle leur offrait gratuitement une brochure dans le but de les aider à prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents. Dans la même optique, la Borden Corporation offrait un «superbe livret sur bébé! Gratis!» où elle recommandait de garder les lampes hors de portée des enfants et d'éviter les oreillers pour les jeunes bambins⁸. Cette exception s'explique cependant très simplement: les compagnies d'assurance avaient intérêt à encourager la prévention des accidents à la maison, tout particulièrement la Métropolitaine qui offrait à la classe ouvrière des assurances à prix modiques. Elles cherchaient à réduire leur propre coût en évitant le plus possible le versement de primes aux familles d'accidentés. De plus, il est important de préciser que ces compagnies d'assurance donnaient des conseils et n'entretenaient aucunement un discours normatif. Elles ne blâmaient pas les parents et n'abordaient nullement l'enjeu de la responsabilité et de la négligence à travers leurs campagnes de prévention.

Outre les compagnies d'assurance, la résignation dont les journalistes faisaient preuve se retrouvait également chez les parents, ce qui s'explique sans doute par l'implacable conscience du peu de contrôle qu'ils avaient sur leur condition de vie et leur environnement. Les rapports du Coroner laissent sous-entendre que les parents acceptaient avec soumission le décès de leurs jeunes

⁶ *La Revue Moderne*, vol. 16, no 1, janvier 1935, p.21.

⁷ *Ibid.*, vol. 15, no 6, juin 1934, p.15.

⁸ «Maman et bébé», *La Revue Moderne*, vol. 13, no 3, avril 1932, p.45.

bambins puisqu'ils étaient susceptibles, de par leur jeune âge, à la maladie et aux risques d'accidents. Ellen Ross a constaté cette attitude chez les mères des quartiers pauvres de Londres. Ces mères concevaient clairement que leur petit dernier était possiblement venu en ce monde que temporairement et que leur nouvelle vie n'était qu'un essai risquant d'échouer⁹. Occasionnellement, les mères pouvaient lire dans les colonnes féminines des journaux montréalais que :

Rendu au premier anniversaire de sa naissance, cependant, l'enfant devient de plus en plus actif et de plus en plus difficile à surveiller si la mère n'a pas un endroit abrité où elle puisse le mettre pendant qu'elle s'occupe de son ménage¹⁰.

Il y a donc fort à parier que les mères avaient eu vent des campagnes des réformistes et des experts de l'hygiène mentale des enfants qui encourageaient les parents à leur donner «a room of one's own», un endroit bien à lui¹¹. Mais, comme nous l'avons constaté au chapitre précédent, les mères de la classe ouvrière, chez laquelle survenaient la majorité des accidents domestiques, évoluaient dans un environnement difficile (logis exigu, manque d'espace de rangement et d'outils sécuritaires, etc.). Les risques d'accidents pour les jeunes de moins de six ans constituaient possiblement une inquiétude constante, mais devant laquelle elles se sentaient bien impuissantes.

Cette attitude résignée s'explique sans doute par la persistance d'une mentalité fataliste à l'intérieur de laquelle n'existait pas l'idée de prévention¹². Tout particulièrement dans les cas d'accidents domestiques, les familles semblaient incapables de les anticiper et de les prévenir. Les gens plaçaient des chaises sur les balcons ou à proximité des fenêtres ouvertes, laissaient les enfants seuls aux

⁹ Ross, *Love and Toil...*, p.184-185.

¹⁰ *La Presse*, samedi, 25 janvier 1930, p.67.

¹¹ Comacchio, «*Nations are Built of Babies*»..., p.300, n.13.

¹² Selon Bettina Bradbury, les parents attribuaient les maladies et la misère à la volonté divine, c'est-à-dire qu'ils croyaient que Dieu avait ordonné la mort de l'enfant et que rien n'eut pu être fait pour la contrer (Bradbury, «*Fragmented Families...*», p.113).

alentours d'un seau d'eau bouillante ou du poêle, rangeaient les médicaments dans l'armoire à bonbons ou sur une tablette, etc. Face aux accidents qui résultaient de ces actions, les parents ne se blâmaient pas. Les seuls reproches qu'ils s'adressaient concernaient leur temps de réaction. Par exemple, un père qui était occupé à lire sur le balcon alors que l'enfant grimpait aux barreaux ou encore une mère qui se trouvait près de l'enfant alors que ce dernier était debout sur une chaise à regarder par la fenêtre expliquaient au Coroner qu'ils avaient vu l'enfant en train de tomber, mais qu'ils n'avaient pas été «assez vif pour [l']attraper [...]»¹³. En fait, les parents ne semblaient pas capables de saisir la relation de cause à effet qui avait provoqué l'accident ni d'imaginer distinctement les possibles accidents pouvant se produire dans une situation donnée. Surpris, ils abordaient le décès de l'enfant avec un regard fataliste, comme si rien n'eut pu être fait pour l'éviter.

Tout au cours de la période à l'étude, ce type de comportement s'est légèrement modifié et les parents se sont de plus en plus adonnés à la prévention. Ils utilisaient parfois des barrières à verrous pour empêcher les enfants de se rendre seuls sur les galeries et les balcons et ils mettaient les substances toxiques dans des armoires fermées à clef. Les accidents qui se produisaient alors que les parents disposaient de ces mesures de sécurité résultaient, pour leur part, d'un malheureux oubli. Par exemple, la tante d'un jeune bambin avait laissé la porte d'une armoire déverrouillée après y avoir pris un chapeau pour sortir, laissant ainsi au petit le loisir d'y fouiller. Il s'est empoisonné avec des produits qui y étaient remisés¹⁴. Le discours sur la prévention, principalement véhiculé à travers les brochures des compagnies d'assurance, a donc rejoint une certaine proportion des parents, mais jusqu'en 1945, ce type de comportement n'était pas encore la norme.

¹³ ANQM, RCDM, 25 octobre 1910, no.174.

¹⁴ *Ibid.*, 28 octobre 1935, no 1767.

De son côté, le Coroner devait déterminer s'il y avait eu négligence criminelle de la part de la personne en charge lors de l'accident. Comme l'a rappelé le Coroner Ed McMahon à ses jurés au début de l'audience suivant l'accident du Herald Building, la cour du Coroner doit «[...] enter upon the question as to whether it is legally a crime on the part of someone, either by doing something which he ought not to have done, or by omitting to have done something which he ought to have done¹⁵». Malgré ce mandat clair, le Coroner ne prenait jamais un ton accusateur dans les cas d'accidents domestiques. Il écoutait les pères excuser leur épouse ou les autres personnes en charge en affirmant qu'elles étaient de bonnes personnes, attentives et dévouées, et jugeait lui-même les causes de l'accident avec un certain fatalisme. Rien ni personne n'était à blâmer lorsqu'un enfant culbutait par la fenêtre du troisième étage, s'ébouillantait ou encore s'empoisonnait avec des produits ménagers ou des médicaments et ce, même s'il avait été laissé seul à la maison au moment de l'accident. Même après qu'une fillette ait chuté à deux reprises sur le plancher de la cuisine en plus de s'être frappée la tête sur une patte de la table, tout ça dans la même journée, la possibilité qu'elle ait été victime d'un mauvais traitement ne semble pas lui avoir effleuré l'esprit¹⁶. C'était malheureux, mais il ne s'agissait que d'un «pur accident». Après tout, l'enfant s'adonnait à ses activités habituelles et se trouvait à l'endroit jugé propre à sa condition au moment du décès: au foyer. Il ne pouvait y avoir de faute lorsque le jeune enfant était entouré de ses proches, ce qu'exprimait un père en soutenant que rien de mal n'eut pu être fait à son enfant: «Nous n'étions que des gens de la famille¹⁷». Cette simple explication suffisait généralement au Coroner pour clore l'enquête.

À ce sujet, il faut se remémorer la réaction populaire face au procès de Marie-Anne Houde Gagnon, la belle-mère de la petite Aurore, dite «l'enfant-

¹⁵ ANQM, RCDM, Notes sténographiques de la cour du Coroner, Montréal, 15 juin 1910, p.2.

¹⁶ *Ibid.*, 18 octobre 1935, no 1716.

¹⁷ *Ibid.*, 22 juillet 1930, no 1343.

martyre». Bien qu'il s'agisse ici d'un cas de violence domestique relevant du droit criminel, certains aspects de ce procès, passé depuis dans le folklore québécois, montrent clairement que les gens ne croyaient pas devoir, de quelque façon que ce soit, intervenir dans les questions familiales. Alors que les journalistes et les juristes se demandaient s'il n'y avait pas matière à porter des accusations de négligence criminelle contre les voisins et la parenté informés du traitement brutal infligé à Aurore, ces personnes, appelées à la barre, se défendaient face à ces reproches en soutenant qu'il y avait des limites à ce qu'elles auraient pu faire; après tout, il s'agissait des enfants de l'inculpée¹⁸. Le caractère inviolable du foyer était respecté par tous et chacun, ce qui s'expliquait sans doute par l'aura de moralité et de respectabilité qui recouvrait toute famille lorsqu'elle cadrait avec les idéaux normatifs de l'époque. Le choc social encouru par cette affaire reflète bien cette mentalité, tout comme la nature du plaidoyer de l'avocat de la Couronne qui a dépeint la femme Gagnon comme une créature du mal, un individu d'exception qui ne remettait pas en cause la conception sociale de la famille comme un tout intrinsèquement moral et respectable.

À l'intérieur des murs sacrés de l'enceinte familiale, il semble donc que les autorités légales, les médias et la population ne pouvaient tout simplement pas concevoir que le décès d'un enfant résultant d'un accident puisse être associé à de la négligence ou à l'irresponsabilité de la personne en charge. La rapidité avec laquelle le Coroner expédiait les enquêtes des accidents domestiques témoigne bien de cet état d'esprit¹⁹. Si aucun reproche n'était adressé à un parent, du moins ouvertement, il est intéressant de remarquer que cette indulgence était quelquefois refusée aux servantes. Deux mères ont implicitement accusé leur servante de

¹⁸ Mark Blandford (dir.), «L'affaire de la petite Aurore» diffusée à TVA dans le cadre de la série *Les grands Procès du Québec* (novembre 1994). Pour un portrait de la réaction populaire face à cette affaire, voir Peter Gossage, «'La Marâtre': Marie-Anne Houde and the Myth of the Wicked Stepmother in Quebec», *Canadian Historical Review*, vol. 76, no 4 (décembre 1995): 563-597.

¹⁹ Les rares exceptions se produisent quand un nouveau-né décède sans qu'un médecin soit présent, car en ces cas, on redoute l'infanticide.

quatorze ans d'avoir tué leurs petits par leur stupidité et «leur esprit borné²⁰», accusations qui ont d'ailleurs attiré l'attention du Coroner puisque pour ces deux cas, il a poussé l'enquête. Les pères ont, pour leur part, excusé les servantes en invoquant leur jeune âge, ce qui explique qu'aucune sanction n'ait finalement été prise contre elles. Ces décès ont cependant fait l'objet d'un long rapport et d'une plus grande attention de la part des médias francophones, ce qui laisse supposer que le doute était plus grand lorsqu'une personne n'entretenait aucun lien de sang avec la victime de l'accident.

En fait, les réactions face à la mort d'un petit en milieu familial ne variaient pas, sauf si un étranger était potentiellement responsable. Le Coroner, pour sa part, se contentait d'établir s'il y avait eu négligence médicale de la part des parents. D'ailleurs, ceux-ci relataient souvent comment ils avaient pris soin de l'enfant en enduisant ses brûlures d'huile d'olive, par exemple, avant de se rendre à l'hôpital. À l'époque, la seule responsabilité légale des parents - outre celles de nourrir, entretenir et élever leur progéniture - semble être celle de fournir l'attention médicale nécessaire à l'enfant en lui octroyant les premiers soins et en le menant chez le médecin, ce qui reflète bien l'imposition des standards des experts médicaux et des classes aisées sur les familles²¹. Ainsi, un enfant qui décédait en présence d'un médecin ne pouvait avoir été sujet à un mauvais traitement ou encore à de la négligence. Outre ces devoirs médicaux, la responsabilité des parents en milieu domestique n'était pas strictement définie, le degré de supervision des enfants étant laissé à leur discrétion.

²⁰ ANQM, RCDM, 10 janvier 1900, no 32; 29 septembre 1900, no 797.

²¹ Linda Gordon, *Heroes of Their Own Lives: The Politics and History of Family Violence. Boston, 1880-1960*, New York, Penguin Books, 1989, p.127.

3.1.2 Entre la résignation et l'indignation: les accidents hors-foyers

En contrepartie, les Montréalais encaissaient très difficilement les hécatombes dues aux accidents de la circulation qui n'ont cessé d'augmenter au cours des trois premières décennies de la période. Ils accusaient les chauffeurs de train, de tramway et de véhicules motorisés d'avoir été négligents au cours de l'incident qui avait fauché en un «clin d'oeil» leurs enfants. Les gens qui assistaient aux malheureux événements affirmaient souvent que le garde-moteur ou l'automobiliste auraient eu le temps de ralentir, allaient à une vitesse exagérée ou ne faisaient pas suffisamment attention. Ces accusations parvenaient parfois à convaincre le jury que le conducteur avait commis un homicide, comme il est arrivé en 1915. Le petit Marcel Bleau, âgé de cinq ans et demi, avait été renversé par un camion tout près de sa demeure dans le quartier Maisonneuve. Plusieurs témoins ont déclaré aux sept jurés que le conducteur ne «paraissait pas porter beaucoup d'attention» et ne semblait pas «regarder droit devant lui²²». Le père de l'enfant, qui n'avait pas assisté à la scène, a aussi fait remarquer que le coin de rue où s'était produit l'accident était dégagé et permettait d'apercevoir s'il y avait un enfant. Les jurés ont donc conclu que le conducteur avait tué le jeune Bleau en le renversant avec son véhicule, qu'il était un meurtrier, sans remettre en cause la présence du petit enfant sur la chaussée.

Notons que cette indignation populaire était propre aux accidents routiers. Dans ces cas, la perte de l'enfant était davantage inacceptable parce qu'elle résultait de l'action d'un tiers, qui plus est, d'un adulte²³. Guerre de fatalisme, car il était possible de pointer un responsable, de le juger et de le condamner. La colère

²² ANQM, RCDM, 8 octobre 1915, no 1006.

²³ Les noyades et les chutes n'engendraient pas aussi souvent la colère ou la protestation. Quelques exceptions se sont produites, comme dans le cas d'un père qui a poursuivi l'organisation des parcs de Montréal après que son enfant se soit blessé sur une glissoire («La glissoire du parc», *La Presse*, lundi, 16 janvier 1905, p.5). À l'occasion, les journaux mentionnaient également les noyades dans les carrières et autres hécatombes reliées à des zones dangereuses insuffisamment gardées.

amenait quelquefois les proches du défunt et les gens du voisinage à accuser le conducteur d'avoir intentionnellement renversé l'enfant. Un homme qui avait assisté à la collision entre un cycliste de treize ans et un camion affirmait que «[c'était] l'auto qui [avait] tourné vers l'enfant²⁴», ce que différents témoins ont corroboré en soulignant la rudesse de caractère d'un des passagers du véhicule. D'autres observateurs ont cependant affirmé que ce virage en direction de l'enfant ne s'était pas produit et qu'il s'agissait simplement d'un accident. Par conséquent, les jurés ont conclu à un homicide «excusable²⁵». Il n'en demeure pas moins flagrant que les Montréalais traitaient les conducteurs en cause comme des meurtriers, ce qui fait écho aux réactions de la population new-yorkaise à la même époque. Comme le fait remarquer la sociologue Viviana Zelizer, les témoins d'une collision entre un véhicule et un enfant demandaient souvent vengeance contre ces conducteurs qu'ils considéraient comme des assassins d'enfants. Les officiers de police devaient même parfois empêcher les parents et la foule d'intenter à la vie des chauffeurs²⁶. Les Montréalais ne semblent pas s'être adonnés à des manifestations de rage aussi violentes, ce qui s'explique sans doute par la moins grande fréquence de ce genre d'incidents dans la Métropole. Il semble néanmoins que les Montréalais aient éprouvé le même sentiment de dépossession face à la mort de leur enfant; l'impression que la vie du petit avait été volée par l'action du chauffeur en particulier et par la transformation de l'espace urbain en général.

Cette indignation témoigne en fait de la confrontation entre le mode de vie des familles et la transformation de l'espace urbain. La révolution des transports rompait l'apparente stabilité du cadre de vie des Montréalais et générait des risques et des dangers qui pendaient comme une épée de Damoclès sur la tête de

²⁴ ANQM, RCDM, 27 octobre 1915, no 1065.

²⁵ La terminologie juridique de l'époque différait de celle utilisée aujourd'hui. Un homicide «excusable» signifiait que l'action de l'accusé était en cause dans l'accident, mais qu'il en était nullement responsable. Il ne faut pas confondre ce verdict avec celui de l'homicide involontaire, ce dernier sous-entendant tout de même une certaine responsabilité et entraînant des sanctions contre l'inculpé.

²⁶ Zelizer, *Pricing the Priceless Child...*, p.36-37.

leurs enfants. En effet, le développement des transports engendrait le chaos, anéantissait l'ordre en place et entraînait la mort d'enfants affairés à leurs jeux quotidiens ou à des activités dont ils avaient «l'habitude». C'est d'ailleurs ainsi que s'exprime l'indignation des parents face à ces accidents: l'enfant «avait l'habitude» de faire des commissions ou de jouer dans la rue. Une femme, dont le fils de trois ans avait été frappé par une voiture au Parc Lafontaine, a exprimé sa rage envers ces envahisseurs en soulignant que le parc était «un vrai champ de courses à cette heure-là²⁷», soit à la fin de l'après-midi. Les parents jugeaient ces accidents comme des injustices, comme des malheurs qui n'auraient pas dû se produire. L'enfant avait sa place dans la ville.

Les fatalités de ce genre représentaient une injustice d'autant plus grande qu'elles touchaient souvent des enfants ayant une bonne santé et qui s'étaient déjà adaptés aux risques et périls de leur environnement. Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, les enfants qui périssaient dans les rues avaient majoritairement entre sept et treize ans et étaient jugés aptes à jouer sur le trottoir en face de la maison ou à s'aventurer seuls dans la ville. Ils semblaient disposer de toute la prudence et de la raison pour assurer leur sécurité, d'où l'incompréhension et l'indignation des infortunés parents. Le père du jeune Gordon, tué par un train à l'âge de 10 ans, a affirmé devant le jury que son fils «ne traversait jamais lorsque les barrières étaient fermées²⁸» et que le gardien était donc à blâmer dans l'accident survenu à la traverse du Grand Tronc sur la rue de la Montagne. Des «intimes» du père ont corroboré ce témoignage, ce qui a amené les jurés à conclure à l'homicide, même si le gardien a nié avoir laissé la barrière levée lors du passage du train.

²⁷ ANQM, RCDM, 16 octobre 1900, no 839.

²⁸ *Ibid.*, 29 septembre 1900, no 804.

Cette indignation populaire visait particulièrement les automobiles en raison du fait que leur chauffeur était souvent étranger à leur communauté. Ils habitaient les quartiers cossus de Montréal ou parfois, ils étaient des touristes venus des États de la Nouvelle-Angleterre. Les véhicules à usage industriel ou commercial étaient aussi perçus comme des éléments étrangers qui venaient envahir l'espace résidentiel où les enfants croyaient jouer en sûreté. Cette invasion soudaine et massive laissait les parents sous l'impression que leur environnement familial était violé par un intrus. L'indignation manifestée par les parents et la population face aux accidents d'automobile peut donc être associée à une forme de résistance de la part des familles aux changements qui bouleversaient leur quotidien au coeur même de leur vie privée tout autant, sinon plus, qu'à une manifestation de *sentimentalisme* accru vis-à-vis l'enfance²⁹.

Cet étranger qui venait faucher la vie de l'enfant, souvent au coeur même de sa communauté, n'était pas seulement jugé en fonction de sa négligence; sa respectabilité en tant qu'individu était aussi discutée lors des audiences du Coroner. Un homme qui faisait état d'une conduite morale exemplaire et possédait l'estime de ses concitoyens avait de meilleures chances de s'en tirer sans sanction qu'un autre qui ne cadrerait pas dans l'imaginaire normatif de la population. À l'image des témoignages rapportés lors des cas d'accidents domestiques, les témoins qui connaissaient le chauffeur et le considéraient comme étant une «bonne personne» se permettaient de l'exonérer de tout blâme puisqu'ils le jugeaient comme un homme «prudent, honnête et sobre». Les chauffeurs qui exerçaient une profession honorable s'attiraient également l'indulgence des témoins: ils ne parlaient plus alors du conducteur, mais du médecin ou du notaire. Les questions du Coroner MacMahon s'écartaient souvent des détails techniques de l'accident

²⁹ Viviana Zelizer associe l'indignation populaire face aux accidents de la circulation à une plus grande valorisation des enfants. Elle omet cependant de faire une analyse simultanée des accidents domestiques et des accidents routiers, ce qui lui aurait permis de nuancer quelque peu ses conclusions (Zelizer, *Pricing the Priceless Child...*, ch. 1).

pour tenter de découvrir les écarts de conduite des individus impliqués. Lors de l'enquête qui a suivi la mort de deux enfants à Westmount en juillet 1925, le Coroner s'est indigné lorsqu'il a découvert que la jeune femme qui se trouvait assise sur les genoux d'un jeune célibataire à bord du véhicule était mariée. Il s'est alors empressé de lui demander si son mari la laissait aller comme ça, «just driving around the city with unmarried man?³⁰». Elle a répliqué que ce n'était pas de ses affaires, réponse qui n'a pas semblé lui plaire. Le conducteur du véhicule a été acquitté malgré le fait que les freins du véhicule étaient en mauvais état et qu'il le savait. Le Coroner ne l'a pas sermonné outre mesure à ce sujet. Avant de le laisser partir, il lui a cependant dit «[...] remember never to try to put more than two people in a two seated machine again - especially when they are young married women or young girl³¹». L'indécence de la conduite des accusés semblait plus grave que la négligence technique dont avait fait preuve le conducteur, ce qui montre bien que les notions de responsabilité et de négligence étaient encore mal définies.

Dans l'imaginaire de la population et des journalistes, le réseau de transport, les véhicules motorisés et plus particulièrement les conducteurs, étaient responsables des accidents et devaient être mieux contrôlés afin de permettre aux enfants de continuer de vivre dans la ville. Certains parents et voisins ont demandé à la Ville de fermer les rues où ils habitaient aux automobilistes³². Les recommandations apportées par les jurés et le Coroner, tout comme les propos des journalistes tentaient pour leur part de contrer les dangers de la circulation en demandant des mesures de sécurité telles des barrières et des gardiens des deux côtés des rails de chemin de fer³³; le retrait des pancartes et des poteaux

³⁰ *Montreal Daily Star*, vendredi, 10 juillet 1925, p.3.

³¹ *Ibid.*, vendredi, 10 juillet 1925, p.3.

³² «Driver Blameless for Death of Two West End Children», *Montreal Daily Star*, samedi, 20 juillet 1925, p.3.

³³ ANQM, RCDM, 21 avril 1905, no 420.

publicitaires pouvant obstruer la vue des automobilistes³⁴; la présence de constables au coin des rues achalandées jusqu'au moment de la fermeture des salles de cinéma³⁵ et le respect des droits des piétons³⁶. Les journaux s'étonnaient d'ailleurs du petit nombre de verdict de culpabilité émis par le Coroner. Dans cette lutte pour l'occupation du territoire urbain, la population et les autorités civiles s'étaient rangées du côté des enfants en résistant aux bouleversement de leur espace résidentiel par l'adoption de mesures préventives dirigées vers les transports. En contrepartie, ils ne tentaient nullement de modifier le comportement des enfants et de leurs parents qu'ils voyaient comme des victimes de cette transformation.

Cette tendance a cependant commencé à se résorber durant les années 1920. La population autrefois insurgée contre les conducteurs tournait graduellement son indignation vers les parents. En effet, on a dès lors commencé à blâmer les parents pour la présence de leurs enfants dans les rues. Les agents d'assurances venaient même parfois devant le Coroner pour certifier qu'il était dangereux pour les automobilistes de laisser les enfants s'amuser dans les rues³⁷, ce que confirmaient plusieurs témoins d'accidents. Pour sa part, le Coroner a alors commencé à traiter les cas d'accidents de la circulation avec un plus grand laxisme. Il concluait plus hâtivement à des causes accidentelles et il ne prenait même pas toujours la peine d'effectuer une enquête avec jury. L'enfant devenait victime du manque de supervision offerte par ses parents et non pas de l'automobile ou de la conduite négligente des conducteurs.

³⁴ ANQM, RCDM, 12 octobre 1910, no 718.

³⁵ *Ibid.*, 12 octobre 1910, 718.

³⁶ «Pedestrians' Right. They Have the Right of Way on the Streets, Says the Recorder, and Carters Must Learn It», *Montreal Daily Star*, lundi, 30 juillet 1900, p.8.

³⁷ ANQM, RCDM, 13 octobre 1925, no 1475.

Pendant l'entre-deux-guerres, deux discours coexistent: l'un qui pointe en direction de la responsabilité de l'automobile, l'autre qui accuse enfants et parents de négligence. Les propos tenus dans les quotidiens montréalais démontrent bien cette tendance. Un jour, ils montrent du doigt les «foolhardy and thoughtless children³⁸» qui parcourent les rues et forcent les conducteurs à la plus grande prudence; l'autre jour, ils dénoncent les automobilistes qui ne respectent pas les limites de vitesse et les règlements de la circulation tout comme les droits des piétons³⁹. Au cours de ces années, les accidents de la circulation sont devenus un sujet quasi-quotidien dans les journaux. Le phénomène inquiétait et amenait les journalistes à rapporter fréquemment les hécatombes routières dont le taux atteignait alors des records.

À cette même époque, les jurés et le Coroner ont commencé à émettre des recommandations où ils évoquaient le devoir des parents de surveiller leurs enfants⁴⁰ et demandaient même à la Ville de prendre des mesures afin d'empêcher les enfants de jouer dans les rues⁴¹. Il semble ainsi que l'indignation populaire des premiers jours face aux conducteurs ait finalement cédé sous l'écrasante popularité des transports en commun et de l'automobile. De plus en plus, les gens se soumettaient aux transformations engendrées par les tramways et les véhicules motorisés puisqu'ils réalisaient enfin que leur passage n'était pas temporaire. Comme l'a fait remarquer un éditorialiste de la Presse: «Quoi qu'on fasse, l'automobile est dans les moeurs modernes et elle y restera, [...]»⁴². Peu à peu, la hausse effrénée du nombre d'accidents sonnait le glas pour l'enfant qui jouait dans la rue.

³⁸ «Lost - one traffic by-law», *Montreal Daily Star*, mardi, 20 janvier 1925, p.10.

³⁹ «City Traffic», *Montreal Daily Star*, vendredi, 2 janvier 1925, p.10.

⁴⁰ ANQM, RCDM, 20 avril 1930, no 774.

⁴¹ *Ibid.*, 13 octobre 1925, no 1475.

⁴² «L'auto moderne», *La Presse*, samedi, 18 janvier 1930, p.30.

Dès les années trente, les parents durent donc vivre avec le poids de la faute lorsqu'un de leur petit se faisait heurter dans la rue. Plusieurs semblaient cependant persister à croire qu'il était normal de laisser l'enfant sortir seul, sans surveillance, sur le trottoir en face de la maison ou encore dans les rues de la ville. Tout particulièrement lors des chaudes journées d'été, les parents ne désiraient sans doute pas garder leurs petits à l'intérieur de leur logis exigü et mal aéré. Le message envoyé était pourtant très clair: il n'était pas sain de laisser les enfants sans surveillance assidue jouer dehors⁴³. La bataille que les parents avaient entreprise plus tôt contre la propagation des automobiles était perdue; leur mode de vie et leurs pratiques, bannis. L'enfant laissé à lui-même dans la ville n'était plus acceptable; il devait être retiré de l'enceinte publique, isolé loin des dangers du monde moderne. Il devait être privatisé.

L'enfant qui avait auparavant la liberté de longer seul les rues de la ville aux côtés des adultes a donc commencé à disparaître au profit de l'enfant surveillé et ce tant dans les pratiques que dans les normes. D'après la nature des témoignages déposés lors des audiences du Coroner, il semble que les parents ont vite compris ce nouvel état de fait. À partir des années trente et d'autant plus lors des années quarante, les petits se faisaient de plus en plus souvent frappés après avoir échappé à l'étreinte de leur mère ou encore après s'être enfuis de la maison sans que cette dernière n'ait pu s'en rendre compte. Les parents devaient également justifier la présence de leurs petits dans les rues, tout particulièrement celle des plus jeunes. À ce chapitre, l'absentéisme scolaire semble avoir attiré les doutes et la désapprobation du Coroner. Ce dernier demandait alors systématiquement si le petit fréquentait une école, question qui embarrassait certains parents. Nous

⁴³ En 1952, moment où le nombre d'enfants est fort élevé dans la Métropole en raison du baby boom, le Coroner alors en poste, A.B. Clément, va même jusqu'à menacer de tenir responsable de l'accident «les parents dont le manque de supervision est trop flagrant». Il considère avoir le devoir de s'assurer que les accidents diminuent et pour ce, il souhaite faire comprendre qu'une partie du blâme revient aux parents. «Une trentaine d'enfants blessés en 45 minutes», *Le Devoir*, Mercredi, 20 mai 1952, p.7.

voyons bien que pour la société bien-pensante, la place de l'enfant était dès lors sur les bancs d'école et non pas à jouer ou à travailler à l'extérieur, dans les rues.

À partir de la fin des années trente, non seulement les parents sont responsables de la surveillance des enfants, mais il semble que tout adulte qui était en contact avec un enfant avait à endosser implicitement la responsabilité de sa sécurité. C'est du moins ce que suggère le cas du jeune John Walters, huit ans, qui avait été frappé par un camion après être descendu de l'autobus de Pointe-Claire en direction de Montréal pour rejoindre un copain. Son père, qui chaque matin accompagnait son fils à l'arrêt d'autobus devant le mener à l'école, a sévèrement blâmé le chauffeur pour l'avoir laissé descendre à un arrêt précédent. Il soutenait qu'il avait demandé au chauffeur de le laisser à l'avenue Church, près de l'école, et pas avant. Pour sa part, le chauffeur a précisé au Coroner que le père du défunt avait fait cette requête une seule fois et que le petit avait insisté pour descendre à l'arrêt où l'incident s'était produit⁴⁴. Les questions posées lors de cette enquête menée devant un jury cherchaient à savoir s'il y avait eu un manque dans la supervision de l'enfant. La possible négligence du chauffeur du camion passait en second. Vers la fin de la période étudiée, il semble que certaines familles assuraient un encadrement plus strict à leurs enfants et espéraient la même vigilance de la part des adultes qui se trouvaient en contact avec ceux-ci.

Il est donc surprenant de constater que les normes relâchées de supervision à la maison aient été tolérées alors que la présence même des enfants dans la rue suscitait des tollés de protestations et de blâmes à l'endroit des parents. Les élites médicale et réformatrice, qui prêchaient la prévention et attribuaient la mortalité infantile à la négligence des mères, n'accusaient personne des morts accidentelles nombreuses survenues à la maison puisqu'elles respectaient toujours le caractère

⁴⁴ ANQM, RCDM, 1er octobre 1940, no 1811.

privé du foyer familial. En contrepartie, elles adhéraient de plus en plus à l'idée d'une enfance privatisée, c'est-à-dire sortie du milieu civil, de la ville et des rues et repoussée à l'intérieur du foyer et des institutions lui étant destinées.

3.2 Les institutions réservées à l'enfance

Vers la fin du dix-neuvième siècle, il s'est développé une nouvelle conception de l'enfance. Les experts de la science et de la médecine voyaient de plus en plus l'enfant comme un être neutre à la naissance et modelé par son environnement tout au cours de sa croissance⁴⁵. Cette conception se propageait de plus en plus chez toutes les couches de la société. La population pouvait lire les colonnes du «spécialiste de la Presse» qui lui rappelait:

Je l'ai déjà dit et je tiens à le répéter, c'est surtout par l'exemple que l'on obtient des enfants qu'ils contractent de bonnes habitudes de vie. La meilleure façon, en effet, de convaincre un enfant des dangers de l'alcool, pour ne citer qu'un cas, n'est pas de lui en défendre en mots seulement la consommation, mais de ne pas en boire soi-même, surtout en sa présence⁴⁶.

Bref, l'enfant était alors perçu comme une feuille blanche dont l'entourage devait écrire l'histoire de la personnalité et des habitudes. Son environnement déterminait l'adulte à venir et sa capacité à s'intégrer dans la société.

À l'intérieur de cette mentalité, les premières années de tout individu sont devenues une priorité sociale. Les médecins hygiénistes et autres réformistes considéraient qu'il était possible de prévenir les troubles de comportements et de

⁴⁵ John Alan Lee, «Three Paradigms of Childhood», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol.4, no 4 (1982): 591-608.

⁴⁶ Le spécialiste de «La Presse», «La santé pour tous. Les enfants», *La Presse*, vendredi, 24 janvier 1930, p.7. La persistance d'une notion puritaine de l'enfance au Québec ne semble pas avoir été aussi forte que le prétend Marie-Paule Malouin (Malouin, *L'univers des enfants en difficulté...*, p.67).

santé chez les enfants en exerçant une supervision resserrée sur leur développement. Pour prévenir plutôt que guérir, plusieurs organisations réformistes ont vu le jour. Ces réformistes ont dès lors adopté un discours invoquant les droits des enfants à une juste chance à la vie et à un minimum de bien-être pour assurer leur développement et leur survie. Ils allaient même jusqu'à affirmer que ce droit était garant du progrès de la nation. Cette logique moderne, à première vue cohérente et humanitaire, masquait cependant les réelles intentions des réformistes.

Leurs actions, en effet, ne découlaient pas tant du concept démocratique de droit individuel que du désir de préserver et reproduire l'ordre social en place. Nous constaterons, à travers une brève analyse des mouvements préoccupés par la sécurité des enfants, que ces réformistes cherchaient à assurer le respect des valeurs bourgeoises tout comme le développement de l'économie locale. Nous verrons également percer les contradictions du discours moderniste: alors qu'ils invoquaient la libéralisation de la société, ils s'évertuaient à préserver leurs privilèges en cherchant à contrôler le comportement des enfants, les générations de demain. Pour ce faire, ils devaient imposer leur vision normative de la société, d'où leur désir de soustraire les enfants aux influences *nocives* du monde extérieur et de les isoler dans un espace propre à «leur condition».

Avec la montée fulgurante des hécatombes routières au cours des années vingt, la société montréalaise s'est inquiétée pour la sécurité physique de ses enfants. Alors que les taux de mortalité infantile baissaient continuellement, les accidents de la circulation devenaient, en effet, une nouvelle source de souci. La Ligue de Sécurité de la Province de Québec a d'ailleurs vu le jour en 1923, au moment où s'est produit le glissement de la responsabilité du conducteur à la responsabilité des parents dans l'attitude sociale envers les accidents impliquant

les enfants. Cette organisation affiliée aux autres ligues canadiennes, américaines et européennes du même genre cherchait à promouvoir la prudence et la prévention tant dans le milieu industriel que civil⁴⁷. L'ensemble de ses actions en matière d'accidents d'enfants laisse sous-entendre que c'était au cycliste et «au piéton à accepter [leur] responsabilité [...], que les accidents d'autos ne [pouvaient] être réduits sans [eux]⁴⁸» et qu'ils devaient s'adapter au contexte urbain. Ce sous-entendu était d'autant plus clair que parmi ses donateurs se trouvait la compagnie de Tramway de Montréal. Ainsi, la Ligue organisait des semaines de la sécurité en bicyclette pour les enfants et invitait des experts à venir les informer sur la prudence dans les rues⁴⁹. De plus, elle encourageait les écoliers à devenir des «petits brigadiers scolaires» afin qu'ils assurent la sécurité des plus jeunes aux alentours de l'école⁵⁰. À travers l'ensemble de ces actions, nous voyons bien l'effort de réglementer le comportement des enfants et de limiter leur liberté.

Ces campagnes se sont révélées un succès. Dès l'année 1930, les statistiques démontraient que les accidents de la circulation impliquant des enfants baissaient alors que ceux impliquant des adultes augmentaient. Le travail éducatif de la Ligue a amené à espérer que «the coming generation will have safety inbred into the very fibre of its being⁵¹». Les enfants s'adaptèrent donc plus rapidement que les adultes aux risques générés par la propagation continue des transports en commun et des véhicules motorisés. Par conséquent, les campagnes de prévention semblaient les rendre aptes à poursuivre leurs activités au-dehors, dans la ville. Pourtant, le président de l'organisation, E.-J. L'Espérance continuait d'évoquer «l'inexpérience des enfants laissés à eux-mêmes dans les zones dangereuses⁵²»

⁴⁷ «La Ligue de sécurité», *La Presse*, vendredi, 17 janvier 1930, p.29.

⁴⁸ «C'est au piéton à accepter sa responsabilité», *La Presse*, samedi, 18 janvier 1930, p.29.

⁴⁹ «Bicycle Safety Carnival Planned», *Montreal Daily Star*, samedi, 5 juillet 1930, p.3; «Bicycle Safety Week is Launched», *Montreal Daily Star*, lundi, 7 juillet 1930, p.3.

⁵⁰ «La Ligue de sécurité a grandement progressé en 1929 et fera mieux encore», *La Presse*, vendredi, 17 janvier 1930, p.117.

⁵¹ «Safety Campaign Results Obvious. Education Through Schools Lessens Accidents to Kiddies», *Montreal Daily Star*, samedi, 26 juillet 1930, p.11.

⁵² «C'est au piéton à accepter sa responsabilité...», p.29.

comme une des principales causes d'accidents. Ces contradictions amènent à croire que la Ligue ne cherchait pas à maintenir l'espace des enfants tel qu'il était avant la montée des accidents routiers, mais désirait plutôt l'abolir définitivement.

Les motifs d'une telle entreprise allaient donc au delà de la simple sécurité des enfants. Comme le faisait remarquer le ministre de la voirie, J.-E. Perreault, le travail de la Ligue était «éminemment utile et patriotique⁵³». Cet aspect patriotique laisse entrevoir que l'organisation n'était pas seulement soucieuse du droit à la vie des enfants, mais aussi de la reproduction des générations futures. Ainsi, la Ligue joignait régulièrement ses efforts à d'autres mouvements réformistes tel le Montreal Park and Playground Association (MPPA) afin d'encourager la Ville de Montréal à s'engager dans la propagation de parcs et de terrains de jeux supervisés, endroits où les enfants pourraient jouer en toute sécurité. C'est ici que nous voyons les efforts pour la sauvegarde de l'enfance déboucher sur un désir de privatiser l'enfance, de l'exclure du monde civil où elle avait auparavant sa place et ainsi l'enfermer dans un environnement immunisé contre les risques du monde moderne. Ce dessein ne pouvait cependant se justifier uniquement par la progression des accidents, les enfants s'adaptant assez bien aux transformations de l'espace urbain.

Leur souhait de voir se propager les parcs et les endroits de jeu pour les enfants, citant à cet effet l'exemple de la ville de Chicago, était plutôt l'expression d'une moralité bourgeoise qui cherchait à refouler les enfants dans un cadre supervisé où les réformistes pourraient s'assurer de leur prodiguer les enseignements pouvant en faire des citoyens exemplaires et ainsi éviter le chaos social⁵⁴. Les objectifs du MPPA, organisation philanthropique fondée en 1903 par

⁵³ «L'hon. M. Perreault hôte de la Ligue de la sécurité. Le ministre de la Voirie parle de la nécessité de l'éducation à la sécurité publique», *La Presse*, vendredi, 31 janvier 1930, p.1.

⁵⁴ Cet objectif diffère du mandat des garderies d'assister les familles dans la garde des enfants. D'ailleurs, face aux conditions économiques en continuelle transformation au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, certains membres de l'élite et du clergé montréalais avaient compris la nature des difficultés rencontrées

Julie Drummond, était d'ailleurs explicites à ce sujet. Dès la création de l'organisme, ses membres affirmaient leur désir de retirer les enfants des rues afin de prévenir les accidents⁵⁵, pourtant relativement rares à l'époque, mais surtout pour enrayer la «délinquance» des jeunes des régions les plus densément peuplées et démunies de la ville⁵⁶. Au delà des risques d'accident, il faut préciser qu'à l'époque, la présence des enfants dans les rues des quartiers défavorisés, qu'ils y jouent ou qu'ils y travaillent, était étroitement associée à des activités de vagabondage et de vandalisme⁵⁷. Les familles mieux nanties ne comprenaient pas l'importance de la contribution économique des enfants de la classe ouvrière, puisque leurs propres petits ne constituaient plus des membres productifs de la famille: leur apport financier n'était pas nécessaire dans l'ordre économique bourgeois⁵⁸. La persistance de l'idéal ouvrier de l'enfant débiteur, qu'il travaille à l'extérieur ou à la maison, inquiétait donc les réformistes qui voyaient une

par les familles ouvrières et par conséquent, avaient évoqué la nécessité d'ouvrir des garderies afin de soutenir les femmes de la classe ouvrière qui devaient travailler ou encore qui étaient surchargées par le travail ménager. Afin de pallier le manque de supervision accordée aux enfants à l'extérieur tout comme à l'intérieur de l'enceinte domestique, le sulpicien Victor Rousselot avait émis l'idée d'ouvrir des jardins d'enfants à Montréal. Il jugeait bon d'offrir aux petits un espace de jeu adéquat vu l'état lamentable des logis ouvriers et par le fait même, de permettre aux mères de vaquer à leurs occupations en toute quiétude. En réponse à cette suggestion, les Soeurs Grises ont ouvert, en juin 1858, la première salle d'asile où elles recevaient les enfants âgés entre trois et sept ans. Face à la forte demande, cinq autres salles ont vu le jour entre 1860 et 1889. Le réalisme de Rousselot et de ses supporters devait cependant rencontrer l'opposition des conservateurs puisque ces services de garde permettaient soi-disant aux mères de se soustraire temporairement à leur vraie tâche selon la nature: l'élevage des enfants. En raison de cet idéal normatif, les salles d'asiles ont définitivement disparu au cours des années vingt. En effet, le gouvernement se refusait à augmenter leurs subventions puisqu'il préférait plutôt soutenir les marginaux: orphelins, vieillards nécessiteux, aveugles, sourds-muets, aliénés et filles-mères (Micheline Dumont, «Des garderies au 19^e siècle: les salles d'asile des Soeurs Grises à Montréal» dans Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.261-285; Suzanne D. Cross, «La majorité oubliée: le rôle des femmes à Montréal au 19^e siècle» dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dirs), *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.99-114). De même, le journaliste Jean-Baptiste Gagnepetit supportait les recommandations du recorder James Mitchell, ce dernier demandant la création de garderies pour les enfants des ouvrières (Jean de Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*, Montréal, Ed. de l'Aurore, 1975, p.543). Pour une histoire des garderies au Québec, voir Ghislaine Desjardins, *Faire garder ses enfants au Québec... Une histoire toujours en marche*, Québec, Publications du Québec, 1991, 108p.

⁵⁵ E. Laird Wilson, *The Montreal Park and Playground Association Inc. A Historical Study of the Above Association From the Year of its Founding in 1896 to 1949*, Montréal, mémoire de maîtrise (Travail social), Université McGill, 1953, p.19.

⁵⁶ Sarah Schmidt, *Domesticating Parks and Mastering Playground: Sexuality, Power and Place in Montreal, 1870-1930*, Montréal, mémoire de maîtrise (Histoire), Université McGill, 1996, p.138; Wilson, *The Montreal Park and Playground...*, p.25. Sur les idéaux des réformistes pour la sauvegarde de l'enfance, voir également John Bullen, «J.J. Kelso and the 'New' Child-Savers...», p.107-128.

⁵⁷ Carrigan, *Juvenile Delinquency in Canada...*, p.59.

⁵⁸ Zelizer, *Pricing the Priceless Child...*, p.70-71.

corrélation directe entre ce mode de vie et le développement moral «anormal» des enfants⁵⁹.

Les réformistes souhaitaient donc engager ces enfants *de la rue* dans des activités pouvant en faire de meilleurs citoyens canadiens et de loyaux sujets britanniques puisqu'ils constituaient les petits soldats de demain⁶⁰. De même, on voulait induire chez eux les comportements jugés adéquats: le respect de la propriété privée, l'esprit de compétition et de leadership, la sociabilité, le respect de la vérité et la propreté⁶¹. Ces actions reposaient sur le développement des théories des spécialistes de l'enfance qui croyaient pouvoir évacuer les mauvaises habitudes des enfants à travers le jeu. Tout particulièrement pour les jeunes garçons, les sports pouvaient assurer le développement de leur caractère hétérosexuel par la satisfaction de leur faim pour les activités violentes et excitantes⁶². Il est donc permis de croire que la montée fulgurante des accidents de la circulation au cours des années 1920 a donné un second souffle au MPPA, son travail de supervision semblant de plus en plus nécessaire. Il n'en demeure pas moins que ses objectifs éducatifs visant à perpétuer une société fidèle à la moralité bourgeoise demeuraient son leitmotive premier.

Le pendant canadien-français du MPPA, l'Oeuvre des Terrains de Jeux (OTJ), adhère à la même philosophie, mis à part l'aspect religieux. Fondée le 15 mars 1929 à Saint-Roch de Québec par l'abbé Arthur Ferland, cette organisation affirmait être «essentiellement une oeuvre d'éducation⁶³». En effet, elle ne visait pas à distraire les enfants ou encore à «libérer les parents trop occupés ou trop peu

⁵⁹ Schmidt, *Domesticating Parks...*, p. 138. Or, comme le soutient Zelizer, le travail des enfants sur les fermes n'inquiétait pas autant les réformistes puisqu'ils jugeaient que ce mode de vie n'était pas relié à de la délinquance (Zelizer, *Pricing the Priceless Child...*, p.77-79). De même, Linda Gordon remarque les préjugés de classe en matière de supervision et de négligence (Gordon, *Heroes of their Own Lives...*, p.124).

⁶⁰ Schmidt, *Domesticating Parks...*, p. 150.

⁶¹ Wilson, *The Montreal Park and Playground...*, p.14-15, 31 et 49; «New Playground Officially Opened», *Montreal Daily Star*, samedi, 25 juillet 1925, p.3.

⁶² Schmidt, *Domesticating Parks...*, p.137.

⁶³ R.P.A. Côté, «Aspect éducationnel», *L'oeuvre des terrains de jeux*, L'oeuvre des tracts, no 200 (février 1936) : 7.

compétents pour amuser leurs chers petits en dehors du foyer familial⁶⁴», mais plutôt à développer chez les enfants les bons comportements du citoyen jugé idéal selon elle, en l'occurrence le catholique honnête et travaillant. Son travail d'éducation consistait donc «à élever, c'est-à-dire faire grandir quelqu'un par l'épanouissement de tout ce que le Créateur a mis de beau en lui, par le développement progressif, rationnel, harmonieux, de toutes les facultés humaines⁶⁵». Nous pouvons donc voir que les objectifs de l'OTJ, tout comme du MPPA, consistaient à compléter le travail éducatif des parents. En fait, il est permis de supposer que ces deux organisations souhaitaient se substituer aux parents en prenant sur ^{elles} eux d'élever les enfants et de leur inculquer les bonnes valeurs sociales. D'ailleurs, leurs actions cherchaient à rejoindre les enfants des quartiers les moins bien nantis, ce qui amène à croire qu'elles cherchaient à récupérer les enfants exposés aux mauvaises influences de leurs parents afin d'en faire de parfaits petits citoyens.

D'ailleurs, les parcs et les terrains de jeux de ces deux organisations ne se contentaient pas d'imposer leurs valeurs morales aux enfants, mais cherchaient également à assurer leur productivité et leur efficacité de futur travailleur. Par exemple, le MPPA offrait des classes d'artisanat et de menuiserie aux jeunes filles et garçons qui les fréquentaient. À travers ces ateliers, il espérait développer la discipline, la persévérance, la fiabilité et le souci d'un travail bien fait chez les enfants⁶⁶ tout comme les préparer à prendre la place qui leur était propre dans l'ordre social. Les activités étaient articulées autour du genre des enfants afin d'entraîner la jeune fille à son rôle de ménagère et le jeune garçon à son avenir de pourvoyeur⁶⁷. Ainsi, pour l'année 1926-1927, l'organisation a procédé fièrement à une démonstration du travail accompli par les enfants des terrains de jeux: 708

⁶⁴ Côté, «Aspect éducationnel», p.7.

⁶⁵ *Ibid*, p.7-8.

⁶⁶ Wilson, *The Montreal Park and Playground...*, p.46-49.

⁶⁷ Schmidt, *Domesticating Playground...*, p.137.

différents articles ont été exposés et quarante enfants ont reçu un diplôme certifiant la qualité du travail accompli⁶⁸. Ces efforts s'inscrivaient donc dans le souci social d'assurer la reproduction de l'ordre libéral et capitaliste par la formation de la main-d'oeuvre de demain, tant au foyer que dans l'industrie.

Pour leur part, le MPPA et la Ligue de Sécurité travaillaient étroitement avec les commissions scolaires, ce qui laisse entrevoir un consensus en émergence sur la place des enfants dans la société. De plus en plus, la population jugeait que le lieu propre aux enfants était l'école, même si la législature québécoise s'est refusée à passer, avant 1943, une loi de l'instruction obligatoire. Les terrains de jeux étaient souvent installés dans les cours d'école et la Ligue rejoignait principalement les enfants par le biais de ces parcs ou en allant directement dans les classes. Il est donc permis d'affirmer que ces organisations, préoccupées en partie par la sécurité physique des enfants, cherchaient à redéfinir leur espace dans la ville. Elles désiraient les refouler dans des endroits aménagés à leur intention et supervisés par des adultes en mesure de développer chez eux de bonnes habitudes, le comportement propre à un bon citoyen et les aptitudes nécessaires à une main-d'oeuvre productive.

Pour vraiment s'implanter, le projet social bourgeois avait cependant besoin du concours de l'État. Seul ce dernier pouvait forcer le retrait des enfants de l'espace public pour les diriger vers les écoles. Les débats entourant le passage d'une loi rendant la fréquentation scolaire obligatoire faisaient rage au Québec bien avant les années 1940, plusieurs provinces canadiennes ayant déjà entériné cette mesure⁶⁹. Ce dessein devait cependant rencontrer l'opposition des factions conservatrices de la société québécoise. Pour ces dernières, les questions sociales étaient du ressort de l'Église. Seule, celle-ci devait porter assistance aux démunis et

⁶⁸ Wilson, *The Montreal Park and Playground...*, p.48.

⁶⁹ L'Ontario adopta une loi de l'instruction obligatoire aussitôt qu'en 1880.

aux dépendants et offrir des services telles les écoles. Cette répartition des pouvoirs au Québec se justifiait également par le respect du caractère privé de la famille, l'Église invoquant le caractère inaliénable de l'autorité paternelle: une loi rendant l'école obligatoire enfreindrait ce droit en imposant des choix et des priorités au père de famille⁷⁰. Ainsi, l'idée de l'intervention étatique dans le domaine de l'enfance revenait à remettre en cause l'idéal familial catholique, ce que l'Église et les conservateurs attachés à cette mentalité ne pouvaient permettre.

Lors des années quarante, les choses allaient changer. À Québec, les Libéraux ont implanté une loi de l'instruction obligatoire alors que leurs homologues fédéraux octroyèrent des allocations familiales sous le couvert d'une «Charte de l'enfance». Quoiqu'Adélar Godbout et William Lyon MacKenzie King évoquaient alors les droits des enfants à un minimum d'éducation et de bien-être, il est clair que les inquiétudes de voir les misères de la Dépression resurgir à la fin de la Deuxième Guerre mondiale constituaient les assises de ces initiatives. En effet, le désir de maintenir le niveau de production atteint en temps de guerre, d'apaiser les conflits du secteur industriel et de sortir les mères de la main-d'oeuvre salariée pour les renvoyer au foyer constituaient les raisons premières pour l'adoption de ces lois⁷¹. À ce titre, la question du bien-être des enfants était un outil de propagande bien plus qu'une conviction. Ces mesures étaient en fait tributaire des préoccupations économiques des gouvernements et des politiciens.

Parler de ces lois comme d'une «Charte de l'enfance» est nettement exagéré puisque la reconnaissance de ces droits visait davantage la reproduction de l'ordre social et des générations de travailleurs que le bien-être même des enfants comme individu. En pratique, les concepts de responsabilité et de supervision parentales

⁷⁰ Dominique Marshall, «Nationalisme et politiques sociales au Québec depuis 1867: un siècle de rendez-vous manqués entre l'État, l'Église et les Familles», *British Journal of Canadian Studies*, vol. 9, no 2 (1994): 302.

⁷¹ Marshall, «The Language of Children's Right...», p.410; Jean, *Familles Québécoises et politiques sociales...*, p.382-394.

des enfants n'étaient pas redéfinis afin d'assurer leur sécurité et leur développement⁷². Les remparts du foyer restaient debout, solides comme le roc.

Conclusion

Il semble donc que les efforts des réformistes en ce qui concerne l'enfance étaient destinés à implanter définitivement la vision bourgeoise de la famille et de la société bien plus que de promouvoir le respect des droits individuels des enfants. De même, les gouvernements libéraux qui ont adopté des mesures progressistes visant l'enfance masquaient sous la notion de droit leurs objectifs économiques. Ces desseins s'inscrivaient dans la logique préventive qui soutient que l'on peut assurer la survie et le développement normal des enfants à travers diverses mesures et, par le fait même, contrôler les masses et réformer les éléments sujets à de mauvaises influences.

Au milieu de ces discours, lois et institutions, les enfants n'ont pas vraiment eu leur mot à dire dans la réorganisation de leur espace de vie. Les élites québécoises ont condamné leur zone de sociabilité et de jeu pour les amener sur les bancs d'école tout comme pour les refouler à l'intérieur du foyer. Ils les ont dès lors retirés du monde adulte pour les isoler de ses maux. Mais quelle était alors leur place à la maison? À ce sujet, aucun discours normatif distinct ne semble exister à l'époque.

⁷² Une exception est à remarquer. La question de la protection de l'enfance a fait l'objet d'études au Québec à la suite du scandale des garderies privées survenu en 1943. En cinq semaines, seize bébés sont morts des suites d'otites, de bronchites et de gastro-entérites dans ces institutions, ce qui a soulevé des doutes sur la qualité des soins qui y étaient offerts. Le rapport de la Commission Garneau a réitéré la conception de la famille comme milieu naturel d'éducation de l'enfant, mais en émettant la conviction que la société avait le devoir de l'encourager, de l'assister et même de la contraindre à remplir ses obligations envers eux. De même, cette Commission a affirmé que les droits des enfants allaient au delà de la subsistance; ils devaient vivre dans des conditions favorables à leur développement normal. La Loi de protection de l'enfance qui en a résulté a marqué un pas en avant en ce qui a trait au bien-être des enfants, mais le retour au pouvoir de Maurice Duplessis a fait en sorte qu'elle n'a jamais été appliquée (Renée Joyal et Carole Chatillon, «La loi québécoise de protection de l'enfance de 1944: genèse et avortement d'une réforme», *Social History/Histoire sociale*, vol. 27, no 53, p.26 et 40-42).

Le désintéressement face aux accidents domestiques démontre clairement le double-jeu des réformistes qui ont invoqué la sécurité des enfants pour justifier leurs actions. Il apparaît donc qu'on ne peut vraiment parler de sentimentalisme de l'enfance à l'époque, mais plutôt de la sacralisation de l'ordre en place. Alors que les parents s'indignaient de voir leur enfant tué par les forces modernes, la société et les autorités légales en sont venues, pour leur part, à s'indigner des parents qui laissaient leurs enfants jouer dans les rues plutôt de les envoyer à l'école et de les encadrer afin de leur assurer un développement normal. Bref, l'enfance comme enjeu social ne peut se comprendre en dehors du contexte économique et normatif de la société québécoise. Les craintes du désordre social et des déboires économiques constituaient alors la toile de fond sur laquelle se sont développés les concepts de protection et de supervision des enfants.

Conclusion

L'analyse simultanée des accidents domestiques et hors-foyers nous a permis de découvrir que l'enfant isolé du monde adulte et constituant le centre des préoccupations familiales n'était pas encore la norme dans le Montréal de la première moitié du vingtième siècle. Les théories scientifiques qui prêchaient le devoir maternel de s'occuper constamment de l'enfant, de l'entraîner à prendre de bonnes habitudes, bref, de bien le *gérer*, n'avaient pas encore franchi les portes de la majorité des foyers. L'enfant s'inscrivait davantage dans le rythme familial qu'il ne le régentait au début du siècle, ce qui se manifeste par le laisser-faire dans la supervision et la surveillance des enfants, laisser-faire qui semble d'ailleurs constituer la norme chez les familles montréalaises de l'époque.

L'étude des accidents dont les enfants étaient victimes nous a également permis de déterminer les paramètres de l'espace de l'enfance. Les circonstances des accidents confirment que l'enfant *moderne* n'existait pas vraiment avant 1945, les jeunes occupant plus ou moins le même espace de vie que les adultes. À l'instar de leur père, les jeunes garçons socialisaient, s'amusaient et travaillaient dans les rues du matin à la nuit tombée et les jeunes filles exécutaient les travaux ménagers à la maison, avec leur mère. Les bambins de moins de cinq ans, trop jeunes pour endosser des responsabilités ou encore pour s'aventurer au dehors, déambulaient à l'intérieur des murs du foyer sans faire l'objet d'une attention particulière. En marge des faits et gestes quotidiens de leurs parents, ils évoluaient librement auprès d'eux, sans bénéficier d'un espace propre, défini uniquement pour eux.

Les rapports d'accidents nous ont également permis de découvrir les raisons de cette supervision *relâchée*¹. Nous avons discerné une corrélation entre les risques d'accidents et les conditions de vie des familles. L'état lamentable des logis et l'absence du moindre confort dans les appartements montréalais sont en cause dans la nette majorité des accidents domestiques. De plus, chez les classes moins nanties de la Métropole, nous avons constaté que les femmes arrivaient mal à concilier leur rôle de mère, d'épouse et de ménagère en raison des sommes énormes de travail exigées d'elles. Elles devaient tenir le ménage avec un minimum de ressources matérielles, ce qui leur laissait peu de temps pour leurs enfants.

Pour ces raisons, les bambins, reclus à l'intérieur de l'enceinte domestique, étaient susceptibles d'être accidentés. Ils se blessaient pendant que leur mère avait le dos tourné, occupée à ses tâches ménagères, en raison même de la nature de ces corvées. Avec le retour de la prospérité lors de la Seconde Guerre mondiale, il est permis de croire que l'achat de commodités domestiques et de mesures de sécurité destinées aux enfants a contribué à la baisse des accidents domestiques en faisant gagner du temps à la mère, en minimisant les dangers pour les enfants et en restreignant leur mobilité.

Si le faible développement technologique et le peu de confort des logis montréalais expliquent les risques d'accidents élevés pour les enfants à la maison, nous avons cependant constaté que la révolution industrielle et technologique qui prenait place dans l'espace public a accru considérablement les dangers d'accidents pour les enfants plus âgés. Des noyades se produisaient dans le canal Lachine et dans les carrières de pierre de la Métropole alors que les trains, les tramways et plus tard, les véhicules motorisés ont happé plus d'un enfant à l'intérieur même de

¹ Il s'agit là de notre vision normative des choses.

leur espace de jeu et de sociabilité: la rue en face de leur demeure. La hausse marquée des accidents de la circulation lors des années vingt devait d'ailleurs engendrer la réorganisation de l'espace de l'enfance dans la ville.

L'analyse des réactions des parents, de la population et du Coroner face aux accidents nous a d'ailleurs permis de cerner le glissement qui commençait à se faire dans l'attitude envers l'enfance aux alentours des années vingt. Au cours des deux premières décennies du siècle, les Montréalais considéraient les conducteurs et le réseau de transport urbain comme responsables des accidents de la route et cherchaient à contrôler ces malheurs afin d'assurer la sécurité de l'enfant dans la ville. À travers leur lutte pour l'occupation de l'espace urbain, les familles montréalaises cherchaient à préserver leur mode de vie, celui où leurs enfants longeaient librement les rues de la Métropole. Cette lutte devait cependant se solder par une défaite. Dès les années vingt, l'indignation autrefois dirigée vers les conducteurs et les transports se tourne vers les parents qui laissent leurs enfants jouer seul, dans les rues. La propagation accélérée de l'automobile explique en partie ce phénomène. L'enfant de la rue se trouve désormais banni de son espace; il doit être privatisé. Parallèlement à cette transformation, nous avons pu observer certains changements dans les concepts de responsabilité et de supervision parentales. Ces notions sont devenues quelque peu plus rigides au cours de la période, la population montréalaise s'éloignant peu à peu du laisser-faire coutumier dans le maternage.

Les autorités civiles et les réformistes montréalais tentent alors de repousser les enfants à l'intérieur des écoles, des parcs et des terrains de jeux. Les accidents de la circulation n'ont cependant pas sonné le glas pour l'enfant de la rue. Ils n'ont été que le catalyseur de sa mort. En effet, un bref aperçu des objectifs des organismes pour la sauvegarde de l'enfance qui se sont penchés sur la question de

leur sécurité dévoile qu'ils avaient d'autres préoccupations que la simple protection des jeunes. Comme le disait Philippe Ariès:

Elle a bien existé, cette ville où les enfants vivaient et circulaient, les uns hors de leur famille, les autres sans. Cette ville, les organisateurs, les hommes de l'ordre et de la sécurité, l'ont longtemps regardée avec inquiétude, comme une source de dangers, de pollution physique et morale, de contagion et de délinquance².

Depuis longtemps, les réformistes désiraient en finir avec les enfants de la rue, ces jeunes qui représentaient une menace de chaos social selon eux. Ces inquiétudes qui remontent à la fin du dix-neuvième siècle, devaient amener les réformistes à masquer sous le discours de la prévention des accidents leur désir de contrôler les enfants des classes les plus démunies en les soustrayant des mauvaises influences de leur environnement. Ainsi, les réformistes cherchaient à récupérer les enfants des quartiers populeux afin d'assurer la reproduction de l'ordre social en place. En refoulant les enfants dans des espaces supervisés, ces réformistes souhaitaient leur inculquer les valeurs du bon citoyen et les aptitudes nécessaires pour qu'ils deviennent des membres productifs de la force de travail.

Peut-on parler de *sentimentalisme* ou de *sacralisation* de l'enfance? Il est permis d'en douter. Les campagnes de prévention qui cherchaient à enrayer la mortalité infantile et juvénile, tout comme à garantir le développement sain et normal des enfants, avaient pour but d'assurer la survie de la nation bien plus que d'offrir un minimum de bien-être aux enfants. La conception de l'enfant comme un individu ayant des droits ne semble pas exister à l'époque, ou du moins, pas au delà des propagandes politiques. La transformation de l'espace de l'enfance qui est survenue au cours de la première moitié du vingtième siècle était tributaire des

² Philippe Ariès, *Essais de mémoire: 1943-1983*, Paris, Éd. du Seuil, 1993, p.234.

préoccupations socio-économiques de l'élite bien plus que d'un amour accru pour les enfants.

Il eut été intéressant d'étendre cette étude jusqu'aux années 1980 afin de vérifier à quel moment les nouvelles normes parentales sont vraiment appliquées par les parents. De la sorte, nous aurions pu constater l'ampleur du changement survenu. De même, nous aurions pu découvrir si l'idéal de la séparation des enfants du monde adulte les protégeait vraiment des risques et périls de notre environnement. Est-ce que les accidents touchaient seulement les marginaux, les pauvres et les délinquants après 1945? Est-ce que leur isolement a donné lieu à de nouvelles causes d'accidents? Autant de questions dont les réponses auraient étayé les conclusions de notre mémoire

Une étude prolongée aurait également permis de lever le voile sur les changements survenus dans l'expérience des jeunes filles avec le mouvement féministe des années soixante. Il aurait été fascinant de vérifier si un plus grand nombre d'entre elles se trouvaient impliquées dans des accidents hors-foyers ou si leur socialisation continuait à les protéger des risques de la rue. De plus, nous aurions pu vérifier si les différences observées dans le type de maternage en fonction de la variante culturelle ont survécu aux changements socio-économiques des années soixante.

Une étude comparative avec, par exemple, la ville de Toronto, pourraient également nous permettre d'évaluer l'impact de la variable culturelle dans l'attitude envers les enfants. À l'intérieur même de la Métropole, les divergences n'étaient pas assez imposantes pour pouvoir avancer des conclusions. Bien d'autres questions de ce genre demeurent sans réponse. Il n'en demeure pas moins que ce mémoire nous a permis de lever le voile sur les changements survenus dans

l'espace de l'enfance, dans les normes et responsabilités parentales tout comme dans l'attitude envers l'enfance. Nous avons démystifié le «bon vieux temps» évoqué par nos politiciens en dévoilant les difficultés et malheurs des familles d'hier.

Bibliographie

Sources et instruments de recherche

Archives nationales du Québec à Montréal, *Rapports du Coroner du District de Montréal*, 1900-1945.

Montreal Daily Star, 1900-1945.

La Presse, 1900-1945.

La Revue Moderne, 1930-1936.

A Shopper's View of Canada Past. Pages from Eaton's Catalogue 1886-1930. Toronto, Toronto Press, 1969. 286p.

Ouvrages généraux

Collectif Clio. *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles. Édition entièrement revue et remise à jour*. Montréal, Le Jour Éditeur, 1992. 646p.

Benoît, Michèle et Roger Gratton. *Pignon sur rue: les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin, 1991. 393p.

Linteau, Paul-André, et al. *Histoire du Québec Contemporain*. Tome 1: *De la Confédération à la Crise (1867-1929)*. Tome 2: *De 1930 à nos jours*. Nouvelle édition revue. Montréal, Boréal Compact, 1989. 2 volumes.

Linteau, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, 1992. 613p.

Prentice, Alison, et al. *Canadian Women: A History*. Deuxième édition. Toronto, Harcourt Brace & Company, 1996. 510p.

Thompson, John Herd & Allen Seager. *Canada 1922-1939. Decades of Discord*. Toronto, McClelland & Stewart, 1985. 438p.

Travaux théoriques, méthodologiques ou historiographiques

Anderson, Karen L. «Historical Perspectives on the Family» dans Karen Anderson, *et al. Family Matters: Sociology and Contemporary Canadian Families*. Toronto, Methuen, 1987, p.21-37.

Anderson, Michael. *Approaches to the History of the Western Family, 1500-1914*. Londres, MacMillan Press Ltd, 1980. 96p.

Beauvoir, Simone de. *Le deuxième sexe*. Paris, Gallimard, 1976, 2 volumes.

Bellingham, Bruce. «The History of Childhood Since the 'Invention of Childhood'. Some Issues in the Eighties». *Journal of Family History*, vol.13, no 2, 1988, p.347-358.

Commachio, Cynthia. «Beneath the 'Sentimental Veil': Families and Family History in Canada». *Labour/Le Travail*, vol.33, 1994, p.279-302.

Gillis, John. «Making Time for Family: The Invention of Family Time(s) and the Reinvention of Family History». *Journal of Family History*, vol. 21, no 1, janvier 1996, p. 4-21.

Hareven, Tamara. «The History of Family and the Complexity of Social Change». *American Historical Review*, vol. 96, 1991, p.95-124.

_____. «Family History at the Crossroads». *Journal of Family History*, vol. 12, no 1-3, 1987, p.ix-xxiii.

_____. «Les grands thèmes de l'histoire de la famille aux États-Unis». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 2, automne 1985, p.185-209.

Laslett, Peter. «The Character of Familial History, Its Limitations and the Conditions for Its Proper Pursuit». *Journal of Family History*, vol. 12, no 1-2, 1987, p.263-284.

Lynch, Katherine A. «The Family and the History of Public Life». *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 24, no 4, printemps 1994, p.665-684.

Modell, John *et al.* *Children in Time and place: Developmental and Historical Insights*. New York, Cambridge University Press, 1993. 289p.

Parr, Joy. «Gender History and Historical Practice». *The Canadian Historical Review*, vol.76, no 3, septembre 1995, p.354-376.

Pateman, Carol. *The Sexual Contract*. Standford, Standford University Press, 1988. 264p.

Rudin, Ronald. *Making History in Twentieth-Century Quebec*. Toronto, University of Toronto Press, 1997

Scott, Joan W. *Gender and the Politics of History*. New York, Columbia University Press, 1988. 242p.

Settersten, Richard A. et Karl Ulrich Mayer. «The Measurement of Age, Age Structuring, and the Life Courses». *Annual Review of Sociology*, vol. 23, 1997, p.233-261.

Tilly, Charles. «Family History, Social History, and Social Change». *Journal of Family History*, vol. 12, no 1-2, 1987, p. 319-330.

Tilly, Louise A. et Myriam Cohen. «Does the Family Have a History. A Review of Theory and Practice in Family History». *Social Science History*, vol. 6, no 2, printemps 1982, p.131-179.

Livres

Ames, H.B. *The City Below the Hill. A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal, Canada*. Montréal, 1897; réimpr. Toronto, University of Toronto Press, 1972. 116p.

Ariès, Philippe. *Essais de mémoire: 1943-1983*. Paris, Éd. du Seuil, 1993. 371p.

_____. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Éd. du Seuil, 1975. 222p.

_____. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Plon, 1960; réimpr., Paris, Éd. du Seuil, 1973. 316p.

Badinter, Elisabeth. *L'amour en plus. Histoire de l'Amour maternel (XVIIe-XXe siècle)*. Paris, Flammarion, 1980. 372p.

Baillargeon, Denyse. *Ménagères au temps de la Crise*. Montréal, Éditions du remue-ménage, 1993. 311p.

Bonville, Jean de. *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle*. Montréal, Éd. de l'Aurore, 1975. 253p.

Bradbury, Bettina. *Working Families: Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal*. Toronto, McClelland & Stewart, 1993. 310p.

- Broadfoot, Barry. *Ten Lost Years, 1929-1939: Memories of Canadians Who Survived the Depression*. Toronto, Doubleday Canada, 1973. 390p.
- Carrigan, D. Owen. *Juvenile Delinquency in Canada: A History*. Concord, Irwin Publishing, 1998. 326p.
- Comacchio, Cynthia R. «Nations Are Built of Babies». *Saving Ontario's Mothers and Children 1900-1940*. Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993. 340p.
- Copp, Terry. *The Anatomy of Poverty: The Conditions of the Working Class in Montreal 1897-1929*. Toronto, McClelland & Stewart, 1974; réimpr. 1989. 192p.
- Cowan, Ruth Schwartz. *More Work for Mother. The Ironies of Household Technology from the Open Hearth to the Microwave*. New York, Basic Books, 1983. 257p.
- Cunningham, Hugh. *Children and Childhood in Western Society Since 1500*. Londres, Longman, 1995. 213p.
- Degler, Carl. *At Odds: Women and Family in America from the Revolution to the Present*. New York, Oxford University Press, 1980. 527p.
- Desjardins, Ghislaine. *Faire garder ses enfants au Québec... Une histoire toujours en marche*. Québec, Publications du Québec, 1991. 108p.
- Dwork, Deborah. *War is Good for Babies and Other Young Children. A History of the Infant and Child Welfare Movement in England, 1898-1918*. Londres, Tavistock Pub., 1987. 307p.
- Gordon, Linda. *Heroes of their Own Lives: The Politics and History of Family Violence. Boston, 1880-1960*. New York, Penguin Books, 1989. 383p.
- Greven, Philip. *Spare the Child. The Religious Roots of Punishment and the Psychological Impact of Physical Abuse*. New York, Alfred A. Knopf, 1991. 119p.
- Griswold, Robert L. *Fatherhood in America: A History*. New York, Basic Books, 1993. 356p.
- Hareven, Tamara. *Family Time and Industrial Time. The Relationship Between the Family and Work in New England Industrial Community*. Cambridge, Cambridge University Press, 1982. 474p.
- Ishwaran, K. (dir). *Childhood and Adolescence in Canada*. Toronto, McGraw-Hill, 1979. 386p.
- Kimmel, Michael. *Manhood in America: A Cultural History*. New York, The Free Press, 1996. 544p.

- Ladd-Taylor, Molly. *Mother Work. Women, Child Welfare, and the State, 1890-1930*. Chicago, University of Illinois Press, 1994. 211p.
- Lévesque, Andrée. *La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*. Montréal, Éditions du remue-ménage, 1989. 232p.
- Lewis, Jane. *The Politics of Motherhood. Child and Maternal Welfare in England, 1900-1939*. Montreal/Londres, McGill-Queen's/Croom Helm, 1980. 240p.
- Linteau, Paul-André. *Maisonneuve: ou, Comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*. Montréal, Boréal Express, 1981. 280p.
- McLaren, Angus et Arlene Tigar McLaren. *The Bedroom and the State. The Changing Practices and Politics of Contraception and Abortion in Canada, 1880-1980*. Toronto, McClelland & Stewart, 1986. 186p.
- Malouin, Marie-Paule. *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*. Montréal, Bellarmin, 1996. 458p.
- Marshall, Dominique. *Aux origines sociales de l'État-providence: familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998. 317p.
- Morton, Suzanne. *Ideal Surroundings: Domestic Life in a Working-Class Suburb in the 1920s*. Toronto, University of Toronto Press, 1995. 201p.
- Owram, Doug. *Born at the Right Time: A History of the Baby-Boom Generation*. Toronto, University of Toronto Press, 1996. 392p.
- Parr, Joy. *Labouring Children: British Immigrant Apprentices to Canada 1868-1924*. Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1980. 181p.
- Pollock, Linda. *A Lasting Relationship. Parents and Children over Three Centuries*. Hanover, University Press of New England, 1987. 319p.
- _____. *Forgotten Children. Parent-child Relations from 1500 to 1900*. Cambridge, Cambridge University Press, 1983. 334p.
- Rooke, P.T. et R.L. Schnell. *Discarding the Asylum. From Child Rescue to the Welfare State in Canada (1800-1950)*. Lanham, University Press of America, 1983. 497p.
- Ross, Ellen. *Love and Toil. Motherhood in Outcast London 1870-1918*. New York/Oxford, Oxford University Press, 1993. 308p.
- Shorter, Edward. *The Making of the Modern Family*. New York, Basic Books, 1975. 369p.

Stone, Lawrence. *The Family, Sex, and Marriage in England 1500-1800*. New York, Harper & Row, 1977. 800p.

Strasser, Susan. *Never Done. A History of American Housework*. New York, Pantheon Books, 1982. 365p.

Strong-Boag, Veronica. *The New Day Recalled. Lives of Girls and Women in English Canada, 1919-1939*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1988. 233p.

Sutherland, Neil. *Growing Up. Childhood in English Canada from the Great War to the Age of Television*. Toronto, University of Toronto Press, 1997. 327p.

_____. *Children in English-Canadian Society: Framing the Twentieth-Century Consensus*. Toronto, University of Toronto Press, 1976. 336p.

Tyler May, Elaine. *Barren in the Promised Land: Childless Americans and the Pursuit of Happiness*. New York, Basic Books, 1995. 318p.

Valverde, Mariana. *The Age of Light, Soap, and Water. Moral Reform in English Canada, 1885-1925*. Toronto, McClelland & Stewart, 1993. 205p.

Zelizer, Viviana A. *Pricing the Priceless Child: The Changing Social Value of Children*. New York, Basic Books, 1981. 277p.

Articles

Annau, Catherine. «Eager Eugenicists: A Reappraisal of the Birth Control Society of Hamilton». *Histoire sociale/ Social History*, vol. 27, no 53, 1994, p.11-134.

Arnupp, Katherine. «Educating Mothers: Government Advice for Women in the Inter-War Years» dans Katherine Arnupp, Andrée Lévesque et Ruth Roach Pierson (dirs). *Delivering Motherhood. Maternal Ideologies and Practices in the 19th and 20th Centuries*. Londres, Routledge, 1990, p.190-210.

Backhouse, Constance. «Involuntary Motherhood: Abortion, Birth Control, and the Law in Nineteenth Century Canada». *The Windsor Yearbook Access to Justice*, vol.3, 1983, p.60-130.

Baillargeon, Denyse. «'Fréquenter les Gouttes de lait'. L'expérience des mères montréalaises, 1910-1965». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 1, été 1996, p.29-68.

Baillargeon, Denyse. «Care of Mothers and Infants in Montreal Between the Wars: The Visiting Nurses of the Metropolitan Life, Milk Deposits and assistance maternelles» dans Dianne Dodd et Deborah Gorham (dirs). *Caring and Curing. Historical Perspectives on Woman and Healing in Canada*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p.163-182.

Benoit, Cecilia. «Mothering in a Newfoundland Community, 1900-1940». dans Wendy Mitchinson et al. *Canadian Women. A Reader*. Toronto, Harcourt Brace, 1996, pp.268-280.

Boli-Bennet, John et John W. Meyer. «The Ideology of Childhood and the State: Rules Distinguishing Children in National Constitutions, 1870-1970». *The American Sociological Review*, vol. 43, décembre 1978, p.797-812

Bradbury, Bettina. «Introduction» dans Bettina Bradbury (dir.). *Canadian Family History. Selected Readings*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1992, p.1-12.

_____. «Gender at Work at Home: Family Decisions, the Labour Market and Girl's Contributions to the Family Economy» dans Bettina Bradbury (dir.). *Canadian Family History. Selected Readings*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1992, p.179-198.

_____. «The Fragmented Family: Family Strategies in the Face of Death, Illness, and Poverty, Montreal, 1860-1885» dans Joy Parr (dir.). *Childhood and Family in Canadian History*. Toronto, McClelland & Stewart, 1982, p.109-128.

Bullen, John. «J.J. Kelso and the 'New' Child-Savers: The Genesis of the Children's Aid Movement in Ontario». *Ontario History*, vol. 72, no 2, 1990, p.107-128.

_____. «Hidden Workers: Child Labour and the Family Economy in Late Nineteenth-Century Urban Ontario». *Labour/ Le Travail*, vol. 18, automne 1986, 163-87.

Corrado Pope, Barbara. «The Influence of Rousseau's Ideology of Domesticity» dans Marilyn J. Boxer & Jean H. Quataert (dirs). *Connecting Spheres: Women in the Western World, 1500 to the Present*. New York, Oxford University Press, 1987, p.136-145.

Cross, Suzanne D. «La majorité oubliée: le rôle des femmes à Montréal au 19e siècle» dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dirs). *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express, 1983, p.99-104.

Demos, John. «The Changing Faces of Fatherhood» dans John Demos (dir.). *Past, Present, and Personnel: the Family Life Course in American History*. Oxford, Oxford University Press, 1986, p.51-70.

Dodd, Dianne. «Advice to Parents: The Blue Books, Helen MacMurphy, MD, and the Federal Department of Health, 1920-34». *Canadian Bulletin of Medical History/Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. 8, no 2, hiver 1991, p.203-230.

_____. «The Hamilton Birth Control Clinic of the 1930s». *Ontario History*, vol. 75, no 1, mars 1983, p.71-86.

Dumont, Micheline. «Des garderies au XIXe siècle: les salles d'asile des Soeurs Grises à Montréal». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 1, juin 1980, p.27-55.

_____. «Des religieuses, des murs et des enfants». *L'Action nationale*, vol. 84, no 4, avril 1994, p.483-508.

Filene, Peter. «The Secrets of Men's History» dans Harry Brod (dir.). *The Making of Masculinities. The New Men's Studies*. Boston, Allen and Urwin, 1987, p.102-117.

Gaffield, Chad. «Children, Schooling, and Family Reproduction in Nineteenth-Century Ontario». *Canadian Historical Review*, vol. 82, no 2, 1991, p.157-191.

_____. «Schooling, the Economy, and Rural Society in Nineteenth-Century Ontario» dans Joy Parr (dir.). *Childhood and Family in Canadian History*. Toronto, McClelland & Stewart, 1982, p.69-92

Gauvreau, Danielle et Peter Gossage. «'Empêcher la famille': fécondité et contraception au Québec, 1900-1960». *The Canadian Historical Review*, vol. 78, no 3, septembre 1997, p.478-510.

Goldstein, Jacob et C. Abraham Fenster. «Anglo-American Criteria for Resolving Child Custody Disputes from the Eighteenth Century to the Present: Reflections on the Role of Socio-Cultural Change». *Journal of Family History*, vol. 19, no 1, 1994, p.35-56.

Gossage, Peter. «'La Marâtre': Marie-Anne Houde and the Myth of the Wicked Stepmother in Quebec». *Canadian Historical Review*, vol. 76, no 4, décembre 1995, p.563-597.

Guildford, Janet. «'I Often Run in the Street of Halifax': Middle Class Attitudes to Children in Halifax, 1850-1870», Halifax, *article non publié*, département d'histoire, Université de Dalhousie.

Hamel, Thérèse. «Obligation scolaire et travail des enfants au Québec: 1900-1950». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 1, été 1984, p.39-58.

Horn, Margo. «The Moral Message of Child Guidance 1925-1945». *Journal of Social History*, vol.18, no 1, 1984, p.25-36.

Hurl, Lorna F. «Restricting Child Factory Labour in Late Nineteenth-Century Ontario». *Labour/ Le Travail*, vol. 21, printemps 1988, p.87-121.

Johnston, Wendy. «Keeping Children in School: The Response of the Montreal Catholic School Commission to the Depression of the 1930s» dans Michiel Horn (dir). *The Depression in Canada. Responses to Economic Crisis*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1988, p.162-187.

Joyal, Renée & Carole Chatillon. «La Loi québécoise de protection de l'enfance de 1944: genèse et avortement d'une réforme». *Social History/Histoire sociale*, vol.27, no 53, 1994, p.33-63.

Joyal, Renée. «Évolution des modes de contrôle de l'autorité parentale et son impact sur les relations entre parents et enfants dans la société québécoise». *International Journal of Canadian Studies*, no hors série (hiver 1993): 73-83.

Koven, Seth et Sonya Michel. «Womanly Duties: Maternalist Politics and the Origins of the Welfare States in France, Germany, Great Britain, and the United-States, 1880-1920». *American Historical Review*, vol. 95, no 4, octobre 1990, p.1076-1114.

Lavigne, Marie et Jen Stoddart. «Ouvrières et travailleuses montréalaises, 1900-1940» dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dirs). *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express, 1983, p.99-113.

Lee, John Alan. «Three Paradigms of Childhood». *Canadian Review of Sociology and Anthropology/ Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 14, no 4, 1982, p.591-608.

Lévesque, Andrée. «Deviant Anonymous: Single Mothers at the Hôpital de la Miséricorde in Montreal, 1929-1939» dans Katherine Arnupp et al, *Delivering Motherhood: Maternal Ideologies and Practices in the 19th and the 20th Centuries*. London, Routledge, 1990, p.108-125.

Lewis, Jane. «The Working-Class Wife and Mother and State Intervention, 1870-1918» dans Jane Lewis (dir.). *Labour and Love. Women's Experience of Home and Family, 1850-1940*. Oxford/New York, Basic and Blackwell, 1986, p.99-120.

Marshall, Dominique. «The Language of Children's Rights, The Formation of the Welfare State, and the Democratic Experience of Poor Families in Quebec, 1940-1955». *The Canadian Historical Review*, vol. 78, no 3, septembre 1997, p.409-441.

_____. «Nationalisme et politiques sociales au Québec depuis 1867: un siècle de rendez-vous manqués entre l'État, l'Église et les familles». *British Journal of Canadian Studies*, vol. 9, no 2, 1994, p.301-347.

Morrison, W.R. «'Their Proper Sphere': Feminism, the Family, and Child-Centered Social Reform in Ontario, 1875-1900». *Ontario History*, vol. 68, no 2, juin 1979, p.65-74.

Morton, Suzanne. «The June Bride as the Working-Class Bride: Getting Married in a Halifax Working-Class Neighbourhood in the 1920's» dans Bettina Bradbury (dir.). *Canadian family History: Selected Readings*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1992, p.360-379.

_____. «Women on Their Own: Single Mothers in Working-Class Halifax in the 1920's». *Acadiensis*, vol. 21, no 2, printemps 1992, p.90-107.

Olson, Sherry & Patricia Thornton. «A Generation of Change in Montreal, 1860-1880». *Shared Space/ Partage de l'espace*. Montréal, département de géographie, Université McGill, no 15, décembre 1993, 20p.

Pierre-Deschênes, Claudine. «Santé publique et organisation de la profession médicale au Québec, 1870-1918» dans Peter Keating et Othmar Keel (dirs). *Santé et société au Québec, XIXe-XXe siècle*. Montréal, Boréal, 1995, p.115-132.

Smith, Daniel Scott. «A Higher Quality of Life for Whom? Mouths to Feed and Clothes to Wear in the Families of Late Nineteenth-century American Workers». *Journal of Family History*, vol. 19, no 1, 1994, p.1-33.

_____. «Child-Naming Practices, Kinship Ties, and Change in Family Attitudes in Hingham, Massachusetts, 1641 to 1880». *Journal of Social History*, vol.18, no 4, 1985, p.541-566.

Strong-Boag, Veronica. «Keeping House in God's Country: Canadian Women at Work in the Home» dans Craig Heron et Robert Storey (dirs). *On the Job. Confronting the Labour Process in Canada*. Kingston/Montreal, McGill/Queen's University Press, 1986, p.124-151.

_____. «Intruders in the Nursery: Childcare Professionals Reshape the Years One to Five, 1920-1940» dans Joy Parr (dir.). *Childhood and Family in Canadian History*. Toronto, McClelland & Stewart, 1982, p.160-177.

_____. «Wages for Housework: Mothers' Allowances and the Beginning of Social Security in Canada». *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 14, no 1, printemps 1979, p.24-34.

Suitor, J. Jill. «Husbands' Participation in Childbirth: A Nineteenth-Century Phenomenon». *Journal of Family History*, vol. 6, no 3, automne 1981, p.278-293.

Sutherland, Neil. «'We always had things to do': The Paid and Unpaid Work of Anglophone Children Between the 1920s and the 1960s». *Labour/Le Travail*, vol. 25, printemps 1990, p.105-141.

Synnot, Anthony. «Little Angels, Little Devils: a Sociology of Children». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie/ Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 20, no 1, 1983, p.79-95.

Tétreault, Martin. «Les maladies de la misère: aspects de la santé publique à Montréal 1880-1994» dans Peter Keating et Othmar Keel (dirs). *Santé et société au Québec, XIXe-XXe siècle*. Montréal, Boréal, 1995, p.133-149.

Valverde, Mariana. «Families, Private Property and the State: The Dionnes and the Toronto Stork Derby». *Journal of Canadian Studies*, vol. 29, no 4, hiver 1994-1995, p.15-35.

_____. «When the Mother of the Race is Free: Race, Reproduction, and Sexuality in First Wave Feminism» dans Franca Iacovetta et Mariana Valverde (dirs). *Gender Conflicts*. Toronto, University of Toronto Press, 1992, p.3-26.

Thèses

Jean, Dominique. *Familles québécoises et politiques sociales touchant les enfants de 1940-1960: obligation scolaire, allocations familiales et travail juvénile*. Montréal, thèse de doctorat (Histoire), Université de Montréal, 1989. 414p.

Schmidt, Sarah. *Domesticating Parks and Mastering Playgrounds: Sexuality, Power and Place in Montreal, 1870-1930*. Montréal, mémoire de maîtrise (Histoire), Université McGill, 1996. 204p.

Wilson, E. Laird. *The Montreal Park and Playgroup Association Inc. A Historical Study of the Above Association From the Year of its Founding in 1896 to 1949*. Montréal, mémoire de maîtrise (Travail social), Université McGill, 1953. 104p.